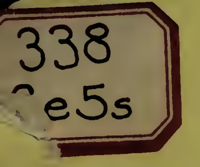


LA SUISSE
ET LE TOURISME

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL
SECTION DES SCIENCES COMMERCIALES
POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR ÈS-SCIENCES COMMERCIALES
ET ÉCONOMIQUES

PAR

H.-G. SENN



LAUSANNE
LIBRAIRIE PAYOT & Cie
1918

LA SUISSE ET LE TOURISME

LA SUISSE ET LE TOURISME

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL
SECTION DES SCIENCES COMMERCIALES
POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR ÈS-SCIENCES COMMERCIALES
ET ÉCONOMIQUES

PAR

H.-G. SENN



LAUSANNE
LIBRAIRIE PAYOT & Cie
1918

La Faculté de Droit de l'Université de Neuchâtel, section des Sciences commerciales, sur le rapport de M. le prof. G. Paillard, autorise la publication de la présente thèse de M. H.-G. Senn sur La Suisse et le tourisme ; *elle ne donne ni approbation, ni improbation aux opinions émises, ces opinions devant être considérées comme propres à l'auteur.*

Neuchâtel, le 22 décembre 1917.

Le Doyen de la Faculté de Droit :

F.-H. MENTHA.

LA SUISSE ET LE TOURISME

CHAPITRE I[er]

Introduction.

Délimitation du sujet. — Influences diverses du tourisme : luxe, divertissements, maisons de jeux, sport, culture intellectuelle. — Employés d'hôtels, « déformation professionnelle », recrutement et l'émigration intérieure.

Comme titre de notre étude, nous avions le choix entre trois expressions qui sont actuellement presque synonymes dans la langue populaire, mais dont aucune ne représente exactement ce que nous désirons analyser : mouvement des étrangers, industrie des étrangers et tourisme.

Le terme « mouvement des étrangers » offre bien à l'esprit l'image des faits qui nous intéressent : trafic des visiteurs, établissements pour les héberger et les amuser, mais le mot « étranger » est de trop, du moins dans le sens politique qu'on lui attribue couramment. Pour nous, un Suisse n'est pas un étranger. Or, les déplacements qu'il peut entreprendre, les séjours qu'il peut s'accorder, ne diffèrent aucunement de ceux de n'importe quel Français ou Anglais et rentrent ainsi dans notre sujet. Il eût donc fallu exiger du lecteur, à chaque emploi du terme, la rectification mentale correspondant à ce contre-sens.

Il en est de même pour « industrie des étrangers ». Mais en plus, il nous eût répugné d'employer cette expression technique. On peut bien parler de l'industrie de la soie ou du fer, mais nos touristes ne peuvent pourtant pas être mis au

même niveau qu'une matière destinée à être transformée. Rien n'est si peu industriel que cette branche de notre activité nationale. Ce sont peut-être les grands palaces et leur organisation méticuleuse, ou bien les arrangements entre hôtels, lieux de divertissements, moyens de transport, qui ont suggéré à quelque esprit chagrin l'image de l'étranger, saisi à son entrée en Suisse par un engrenage, passant de main en main, pressuré partout, laissant à chaque pas quelques parcelles de son or et finalement rendu à la liberté à la frontière, comme s'il s'était agi de quelque minerai de métal précieux, concassé, travaillé sans relâche jusqu'au moment où la gangue débarrassée de son trésor peut enfin être jetée. La « Compagnie » dont parle Daudet aurait pu s'occuper de l'industrie des étrangers. Une telle chose n'existe pas en Suisse.

D'après Larousse, le tourisme, c'est le goût des déplacements, des voyages. Or, ce n'est pas de cela exclusivement que nous allons nous occuper, mais plutôt des manifestations extérieures dont ce goût est la cause, des actes qu'il engendre. Nous n'abusons pas de notre liberté en utilisant un mot dans un sens autre que celui qui est consacré par l'Académie. Par l'usage, il y a eu extension de sens comme on en trouve en grand nombre dans l'évolution de la langue. Du reste, cette nouvelle signification est loin d'être bien définie, et entre personnalités de valeur, des opinions tout opposées ont été formulées, notamment lors de l'interprétation d'une ordonnance du Conseil fédéral.

Divers essais de définition ont été tentés sans grand succès. En général, il faut toute une périphrase. Dans un article de la *Revue Suisse des Hôtels* on a résolu la question en utilisant des termes vagues et en spécifiant ce que le tourisme n'est pas. Nous pensons qu'il est oiseux de chercher une formule simple pour qualifier des phénomènes très divers, et nous nous bornerons à mentionner les sujets qui, d'après nous, forment un tout suffisamment homogène pour qu'on puisse les étudier ensemble, et qui offrent des particularités communes assez intéressantes pour qu'elles vaillent la peine d'être décrites.

S'il fallait nous en tenir au sens strict, nous ne pourrions examiner sous le titre « La Suisse et le tourisme » que les faits qui caractérisent le voyage d'agrément et ses conséquences : le déplacement en automobile, en bicyclette, en bateau à va-

peur, en chemin de fer, le séjour dans un endroit plus ou moins charmant, la petite excursion sur la grève d'un lac ou le long d'un torrent, l'ascension périlleuse du pic escarpé, tous ayant exclusivement un but de plaisir. Cependant, ce ne serait qu'une partie de la question que nous avons en vue, car si les faits mentionnés ont des conséquences économiques très particulières, il en est d'autres de même origine, que nous ne pouvons passer sous silence, qui, tout en étant peut-être moins importants en valeur absolue, exercent tout de même une action semblable.

Outre le charme du mouvement, il y a en Suisse, pour les touristes, une autre attraction qui est tout aussi puissante que la première et souvent la surpasse : c'est la perspective de jouir de notre climat réparateur. Mais beaucoup de malades tirent aussi profit de cet avantage. Or ce ne sont que des individus plus sensibles aux ravages que cause l'intense vie moderne. Pourquoi donc établir une différence entre le touriste, pris au sens strict du mot, le citadin fatigué qui séjournera dans une station alpestre, le malade qui viendra soigner ses poumons affaiblis, puisque, dans une mesure variable, tous auront réellement le même but : rétablir le jeu normal de leurs fonctions physiologiques. Les uns et les autres joueront chez nous un rôle économique à peu près identique, et nous admettrons que les stations généralement connues par leurs sanatoria rentreront de plein droit dans notre travail.

Un public nombreux fréquente aussi nos villes d'eau, par mode ou par nécessité, mais, dans les deux cas, il se rapproche énormément de la classe rencontrée partout ailleurs dans nos centres étrangers. Que la cure exige un air pur et du brillant soleil, qu'elle demande des bains de nature quelconque, ou la consommation journalière de plusieurs verres d'une eau alcaline ou ferrugineuse, la nuance est nulle au point de vue qui nous occupe. Les stations balnéaires rentreront donc aussi dans notre programme, mais, de même que pour celles d'altitude, nous ne devons pas tenir compte de tous les établissements qui s'y trouvent. Il est évident en effet qu'il serait parfaitement illogique de nous occuper de ceux qui ont été institués dans un but charitable et qui subsistent par des allocations publiques ou privées. Les personnes qui en jouissent sont dans une situation financière trop différente pour que nous les fas-

sions rentrer dans la catégorie des touristes. C'est le prix de pension qui établirait le mieux la limite.

La durée du séjour entre-t-elle en ligne de compte pour placer notre démarcation? Elle devrait le faire, car une personne étrangère fixée en Suisse ne peut guère être qualifiée de touriste. Mais si autrefois elle est venue visiter notre pays, si elle a été charmée par le paysage, attirée par le genre de vie, retenue par goût peut-être ou par économie, on peut conclure que sa présence en terre helvétique est due partiellement au tourisme. En admettant qu'elle possède les moyens d'existence pour vivre sans travailler, ne serait-il pas logique de prendre aussi en considération les résultats économiques et sociaux que nous procure sa présence? Les hôtes ainsi fixés sur notre sol d'une façon plus durable que la moyenne forment un contingent notable, et c'est surtout la continuité de leur présence qui nous affecte. Ils entrent plus intimement dans notre vie nationale. Leurs défauts et leurs qualités ont une répercussion profonde sur notre peuple. Les autres touristes passent en laissant une impression; eux restent et créent des habitudes.

Pour deux raisons, nous ne leur avons pas laissé de place dans notre étude. D'abord, ils échappent à tout contrôle, à toute statistique; ensuite, il faut là aussi une limite. Donc nous avons jugé opportun de laisser systématiquement de côté ceux qui ont des domiciles particuliers. Par contre, tous ceux qui séjournent dans les hôtels ou les pensions, même pendant une longue durée, restent de plein droit dans les bornes que nous posons. Nous séparons ainsi deux entités très souvent confondues : le tourisme et la question des étrangers.

Les rentiers ne sont pas les seuls qui soient visés par ce qui précède. Toute la jeunesse étrangère qui vient chez nous pour compléter son éducation, peut parfaitement bien être mise dans la même catégorie; car les motifs du tourisme sont généralement extrêmement différents de ceux qui engagent les jeunes gens à venir chez nous pour terminer leurs études. Mais il y a une exception. Considérons la clientèle des pensionnats. Est-ce véritablement pour acquérir des connaissances intellectuelles qu'elle vient en Suisse? En partie peut-être, mais nous pouvons affirmer que c'est dans une large mesure pour que tous ces adolescents puissent trouver dans notre pays un renouveau de vie au moment où les dernières transformations

corporelles nécessitent une dépense considérable de forces vitales. Ce n'est rien d'autre qu'un tourisme d'un genre spécial. Quoique établie d'une façon un peu arbitraire, nous devons nous contenter de cette limite, car l'erreur serait aussi grande en laissant de côté les pensionnats qu'en voulant englober les étudiants étrangers de nos écoles publiques.

Notre sujet étant ainsi clairement délimité, nous allons essayer de mettre en évidence la part que le tourisme a dans notre vie économique, de décrire l'organisation qui s'est créée sous l'influence de ce facteur spécial, et de traiter les questions sociales qui s'y rattachent. C'est la diversité d'opinions en la matière qui a excité notre intérêt, et nous espérons, en traitant ce sujet avec impartialité, rendre justice à une classe laborieuse de notre population tout en renseignant les intellectuels qui, trop souvent, dans ce domaine, jugent sans posséder une connaissance approfondie de la question.

Avant d'entreprendre notre étude économique, il est indispensable que nous envisagions le côté moral et social de la question, car si le tourisme avait sous ce rapport des conséquences néfastes, aucune raison financière ne saurait nous astreindre à défendre cette branche d'activité nationale, et nous conclurions immédiatement qu'elle doit être condamnée. Ne donner une place qu'aux arguments d'ordre économique, c'est introduire dans la société un germe de décadence.

Peu de sujets ont donné aux romanciers et aux moralistes plus libre jeu d'imagination que l'évolution moderne. A les croire, le passé était parfait, le présent est éminemment mauvais. A vrai dire, il est fort difficile de se faire une idée rationnelle de la vie à une époque déterminée, car l'opinion varie entièrement avec les dispositions personnelles. Considérons notre temps. De deux personnes, l'une déplorera l'absence de poésie, d'idéal, l'autre admirera l'énergie de notre race, l'intensité de notre existence. C'est ce qui explique l'opposition fréquente d'opinions absolument sincères.

L'évolution moderne se marque d'abord par une altération des goûts qui se manifeste dans tous les domaines. L'ancienne rusticité des populations suisses, due surtout à la rareté de l'argent et à la difficulté de l'existence, a presque complètement disparu, et a été remplacée par une recherche parfois

exagérée du luxe. Dans les classes aisées, les petits conforts imaginés par les virtuoses de la vie facile se sont infiltrés et paraissent maintenant parfaitements naturels. C'est dans l'habillement que cette tendance s'est manifestée le plus généralement. Tant que les dépenses sont proportionnées aux revenus, il n'y a rien de répréhensible, mais dans certains milieux, il y a une exagération évidente. S'il est légitime que chacun cherche à soigner sa mise, il est par contre contraire à la morale qu'une simple ouvrière retranche quelque chose de sa nourriture pour se procurer des chaussures de luxe.

On entend souvent affirmer que le tourisme est la cause de cette transformation. Evidemment, nos charmantes hôtesses, avec leurs toilettes élégantes, doivent revendiquer une part de responsabilité de cet état de choses, mais une part bien faible, car avec les progrès des communications, un peuple ne peut guère conserver un genre de vie bien différent de celui des nations voisines. Aussitôt que les moyens d'achat existent, la transformation se produit, et les réclames des nombreux grands magasins auraient suppléé à l'exemple des étrangers qui nous visitent.

Le luxe plus grand dans les appartements peut être, par contre, presque entièrement imputable au tourisme. L'établissement des hôtels confortables a rendu chacun conscient des moyens propres à rendre agréable la vie. Souvent les améliorations ont été heureuses. Le type de la chambre à coucher moderne, par exemple, est infiniment plus hygiénique que les locaux bas, les lits à rideaux qu'affectionnaient nos aïeux. Les chambres de bains sont très répandues. Tous ces changements augmentent le coût de la vie, mais le sacrifice financier qu'ils imposent n'est pas vain.

La grande variété des divertissements est une autre manifestation du luxe moderne, et ici encore plus qu'ailleurs l'exagération est dangereuse. Les théâtres, les kursaals, les fêtes, les cinématographes foisonnent dans nos villes. Par une réclame tapageuse, ils tentent constamment les passants, les lecteurs des journaux, et inévitablement l'habitude naît d'aller au spectacle quelques fois par mois. Directement, ce fait ne peut pas avoir de conséquences mauvaises. Une soirée passée aux Variétés, quand la police exerce une surveillance effective sur le choix des productions, ne vaudra évidemment pas grand

chose, au point de vue éducatif, mais ne sera pas contraire à la morale. On en sortira l'esprit plus reposé, les préoccupations s'étant dissipées momentanément. Mais on arrive à considérer comme naturelles une foule de dépenses parfaitement inutiles. Le nombre des lieux d'amusement est très considérable en Suisse. Beaucoup ont été créés spécialement pour les étrangers. Le tourisme est donc responsable en quelques endroits de la surabondance des occasions, mais la recherche du plaisir est trop naturelle pour qu'on puisse la lui imputer en totalité. Les habitudes de dissipation se sont manifestées dans tous les pays civilisés, et c'est à la prospérité générale due à une longue période de paix qu'il faut les attribuer.

Il est nécessaire que nous mentionnions plus spécialement les maisons de jeux qui sont tolérées en Suisse malgré la Constitution. On a émis régulièrement l'opinion qu'elles étaient instituées pour les étrangers, et c'est pour cette raison que l'on a fait brèche plus ou moins ouvertement aux principes de 1874. Mais c'est là seulement l'argument de grand étalage, car le but visé est non le plaisir direct des touristes, mais la satisfaction d'avoir un kursaal de premier ordre avec un orchestre de 40 à 50 musiciens. On tire profit de la passion du jeu pour couvrir les frais d'exploitation. Ce ne sont pourtant ni les jeux, ni le grand orchestre qui font le succès d'une station. Zermatt et Lausanne se sont développées aussi rapidement que Genève, Montreux ou Lucerne. Depuis de nombreuses années, des efforts ont été faits pour supprimer ces établissements, mais jusqu'ici on n'est arrivé qu'à décréter des mesures quant au maximum de l'enjeu, aux heures de la fermeture. En apparence, on a cherché à en rendre l'accès difficile aux habitants de l'endroit, mais cette mesure est presque aussi immorale que l'entière tolérance. Si les jeux sont dangereux pour les Suisses, est-il digne d'en établir à l'usage des étrangers ? Dans une pétition adressée de Genève au Conseil fédéral, se trouvait une lettre dont nous extrayons le passage suivant : « Nous pouvons affirmer que l'établissement de ces maisons est nuisible au commerce sérieux et aux hôtels de Genève, les familles sérieuses évitant de séjourner dans les villes où se trouvent ces sortes d'établissements. » Il est bien curieux que l'on s'acharne à les conserver alors que les touristes s'en passeraient facilement. Leur prohibition cesserait d'attirer certain monde peu

désirable, et cette perte serait amplement compensée par les familles tranquilles qui n'hésiteraient plus à s'installer chez nous. Le tourisme ne peut donc pas être rendu responsable des maux qu'a amenés cette tolérance. On l'a admise et maintenue en son nom sans qu'aucune raison majeure puisse être invoquée.

Les temps modernes ont vulgarisé un genre de divertissements qui n'est plus un véritable luxe. La vie régulière passée dans des locaux crée un besoin de mouvement. C'est en Angleterre que le peuple s'est le premier adonné à cette passion toute légitime des sports. Chez nous, ce sont les étrangers en séjour qui ont commencé le mouvement. Dans ce domaine, l'exemple prime tout. On savait ce qu'étaient le football, le tennis, mais on reculait devant les accidents possibles, devant la fatigue inutile, devant l'effort trop considérable. Et même eût-on été disposé au sacrifice de la douce quiétude, il manquait l'émulation que procure un but nettement défini. Quel plaisir y a-t-il à frapper une balle si jamais on n'a admiré l'adresse d'un virtuose? Sans doute les sports se seraient implantés chez nous comme ils l'ont fait dans tous les pays du monde. Mais aurions-nous assisté à cette métamorphose rapide qui a caractérisé les vingt dernières années? Non, l'évolution se serait faite en un temps double, c'est-à-dire que les effets salutaires en auraient été retardés d'une génération. On pourrait dire que c'est peu; au contraire, c'est beaucoup. Le temps est un facteur de haute importance, et une amélioration, si petite qu'elle soit, doit être obtenue le plus rapidement possible, car les bienfaits en croissent suivant une progression géométrique.

Dans la lutte moderne, celui qui sera bien et vite préparé vaincra, individu aussi bien que peuple, et rien n'est si utile comme préparation que les sports.

Les étrangers de nos pensionnats, les Anglais surtout, habitués dès leur tendre enfance à se mesurer dans des joutes pacifiques, ont introduit chez nous leurs habitudes. C'était partout, sur les champs de football, sur les courts de tennis aussi bien que sur les pistes de course, que notre lourdeur naturelle se faisait remarquer. L'émulation a agi, un miracle s'est produit : un courant d'énergie a parcouru toute la jeunesse qui a amené un renouveau de vie, chacun s'est surpassé, et actuel-

lement notre effort sportif est équivalent ou supérieur à celui de n'importe quel autre Etat. La preuve a été faite que nous possédions autant de ressources physiques et morales que la race anglo-saxonne.

Il n'est pas dans notre but de faire le panégyrique du champion sportif, car la supériorité absolue dépend de bien des causes indépendantes de la volonté individuelle. Chacun se croit apte à devenir le héros du jour, comme tous les soldats de la Révolution croyaient avoir dans leur giberne leur bâton de maréchal. Devenir champion, c'est le but brillant qui frappe l'imagination, c'est l'aiguillon qui rend aisé les grands efforts, c'est le dieu nécessaire de cette religion moderne.

Mais ceux qui sont intéressants, ce sont ceux qui n'ont pas atteint le faîte de la gloire; car ils sont légion, car ils forment la masse. L'insuccès ne peut pas les avoir abattus : le sport enseigne en effet à perdre noblement et encourage à tenter un nouvel effort, puisque la victoire n'est créée que par une suite interminable de défaites. Sauf la gloire, tous les résultats sont cependant acquis : souplesse, force, endurance, pour le physique; développement de la volonté, justesse et rapidité de jugement et de décision, pour le moral; sens de la discipline, renonciation de l'individu en faveur de l'ensemble, pour les qualités sociales. Est-ce que ce ne sont pas là des résultats grandioses? Il est avéré que l'Anglais est le premier au monde au point de vue de la productivité. N'est-ce point au sport qu'il le doit en partie?

Pour la culture intellectuelle générale, le tourisme, soit actif soit passif, a une heureuse influence. En Suisse, il a développé le patriotisme et l'amour de la nature. Le paysage que nous avions journellement sous les yeux n'était admiré que par des âmes sensibles. Le gros de la population n'en sentait que vaguement la beauté. En considérant les sacrifices que font les touristes pour venir admirer nos vallées alpestres, il s'est fait une certaine éducation du sentiment; le goût du beau s'est développé, qui a comme corrélation un affinement de la pensée.

La fréquentation et l'observation de nos visiteurs offrent une foule d'avantages. On voit de nouvelles modes, on entend exprimer de nouvelles idées. Les voyageurs font part de leurs expériences. Des connaissances générales quoique vagues s'in-

filtrent insensiblement dans la masse de la population. Quelques mots d'un homme qui a vu quelque chose frappent plus l'imagination qu'une description de plusieurs pages. L'esprit s'élargit, apprend la tolérance, respecte les opinions les plus variées. La nécessité de communiquer avec nos hôtes a rendu populaire l'étude des langues. Malgré notre trilogie linguistique, il est peu probable que l'on rencontrerait tant de polyglottes si le tourisme n'existait pas. Cette disposition spéciale a des conséquences importantes, et il est hors de doute que le développement de notre commerce extérieur lui est aussi dû en partie.

Nous avons sommairement passé en revue les domaines dans lesquels le tourisme a une influence générale directe; nous avons à étudier un point qui n'intéresse qu'une partie minime de notre population : les employés d'hôtels.

Les relations de touristes à hôteliers (ce terme représentant non seulement le propriétaire, mais aussi ses employés) sont très différentes de celles qui unissent un industriel à ses clients ou à ses ouvriers. Ces derniers sont toujours sur un pied d'égalité à peu près complète; chez les premiers on constate sans difficulté une supériorité marquée en faveur de l'étranger. Essayons dans un cas général d'analyser les causes de cette anomalie, et les conséquences qu'elle entraîne.

Supposons deux hommes *A* et *B* quelconques, indépendants l'un de l'autre : on peut admettre que leurs personnalités sont équivalentes si on leur attribue des tendances et des habitudes moyennes. Pour une cause quelconque, B devient économiquement dépendant de A. Ne considérons que le cas où B est tenu à une activité déterminée en faveur de A. Cette dépendance peut être variable dans ses conséquences : ou bien elle laissera subsister les deux personnalités, ou bien celle de B tendra à s'effacer. La première hypothèse n'aura pas de conséquence sociale bien marquée, puisqu'il suffira que la relation cesse pour que les deux individus se retrouvent dans leur condition première. Il semble que ce cas se produit quand l'activité de B consiste en une certaine production en faveur de A, tandis que la deuxième alternative se rencontre en général quand B est tenu de rendre des services à A sans que des qualités physiques ou intellectuelles rares soient nécessaires. Il est certain que cette

distinction n'a rien d'absolu, car les habitudes et les goûts peuvent complètement altérer les résultats dans des cas spéciaux.

B abdiquant insensiblement en faveur de A une partie de son individualité, perd une fraction de sa valeur personnelle. Cette perte n'est pas temporaire, elle subsistera même si la relation entre A et B disparaît. Les lois de l'habitude s'opposeront en effet au retour de B à son état primitif. Il lui faudrait un acte de volonté considérable pour y arriver, acte dont il ne voit pas l'utilité. Si B devient un facteur important de la population d'une contrée, la valeur réduite de l'individu pèsera de diverses façons sur l'ensemble : par sa descendance, il aura une influence directe; par son exemple, des individus placés dans une situation presque identique tendront à se mettre à son niveau. Ces causes, peu importantes si l'on ne considère qu'un nombre très restreint d'années, deviennent primordiales dans une époque plus considérable, pour expliquer dans certains cas les transformations de caractère d'une race.

On peut affirmer, croyons-nous, qu'aucun pays ne se trouve dans des circonstances aussi défavorables à ce point de vue que le nôtre. Une foule de personnes sont dans la situation de B. Nous pouvons mettre dans cette catégorie la majorité des 40 000 employés d'hôtels qui, plus que personne, sont en contact direct avec l'élément qui paie et impose sa volonté. Il n'est pas possible d'en englober la totalité, car un bon nombre ne sont pas en contact direct avec l'étranger. De plus, une partie notable est de nationalité étrangère (environ un quart), mais ce fait ne diminue nullement la propagation de l'esprit caractérisé par notre type B. Ces employés passent une bonne partie de leur vie chez nous, et si leur influence ne se transmet pas par voie de descendance, leur action n'en existe pas moins sur l'ensemble de notre population.

Les classes immédiatement en contact avec la précédente ressentiront les mêmes atteintes et, par imitation, puis par nécessité devant l'arrogance croissante de l'étranger, se sentiront de plus en plus entraînées dans la même direction. Comme aucune défaillance très marquée n'est sensible, l'individu ne se regimbe aucunement contre cette atteinte à son intégrité. La nouvelle attitude n'est pas plus pénible que l'ancienne, car une somme moindre d'énergie est indispensable, et aux rudes satis-

factions succédant à un acte de volonté intense, se substitue une molle quiétude.

Le danger ne peut être nié, mais il semble qu'on puisse préconiser un palliatif qui, dans une certaine mesure, neutralise son influence.

Les employés d'hôtels seraient moins subjugués si l'habitude des pourboires disparaissait. Sachant qu'une partie de leur salaire dépend de leur attitude envers les étrangers, ils ont tout intérêt à abdiquer radicalement tout ce qui forme leur « self », pour arriver à obtenir le plus de faveurs de ceux qu'ils servent. Trop souvent ils y arrivent par des attentions et une déférence exagérées. Où la politesse eût suffit, on trouve l'obséquiosité. Si, par hasard, un employé plus indépendant que ses camarades ne sait pas assez voiler ses sentiments, il s'apercevra bien vite qu'il va à l'encontre du but lucratif de sa profession, et il lui faudra se vouer à autre chose ou bien dominer par la force de sa volonté tout ce qui le différencie du type généralement admis, effort qui diminuera de jour en jour jusqu'au moment où sa seconde nature sera devenue son tempérament normal.

Il semble donc que l'abolition des pourboires pourrait avoir une heureuse influence sur le caractère des employés d'hôtel, et diminuerait proportionnellement le danger d'affaiblissement de l'esprit d'indépendance personnelle. Mais de nombreux adversaires s'opposeront à toute demande dans ce sens : les propriétaires d'hôtel pourraient craindre un relâchement de zèle à partir du moment où chaque service ne recevrait plus sa petite gratification immédiate ; les employés qui risqueraient de ne pas recevoir une rétribution équivalente à celle que leur font actuellement les pourboires des hôtes ; les clients eux-mêmes qui, au fond, aiment récompenser les petits soins qu'on leur prodigue. Cependant on peut espérer que ces inconvénients ne se produiraient que dans l'époque de transition, et qu'après quelques années le service serait tout aussi bien fait qu'actuellement. La dépendance, en devenant moins intime, laisserait subsister dans une mesure plus large la personnalité propre de chaque employé. Ce serait un grand progrès.

Des esprits clairvoyants ont déjà fait voir quelles conséquences pratiques aura l'état de choses actuel. La tendance de tout sacrifier pour l'étranger va croître et la jeune génération,

prenant cet état pour normal, admettra sans examen préalable la supériorité de l'individu qui paie. Elle aura vu des goûts, des idées sacrifiées par crainte de déplaire, et dans le seul but de jouir de quelques avantages matériels. C'est par ce chemin-ci que l'affaiblissement de caractère affectera les couches nombreuses de notre peuple de la manière la plus profonde.

Le recrutement des employés d'hôtels a influencé la population agricole, et on a émis des critiques nombreuses à ce sujet. Il est intéressant de discuter cette question un peu à fond.

Dans tous les pays, l'émigration intérieure s'est produite de la campagne vers les villes. Par la concurrence des pays neufs, grâce au développement des voies de communications, les états ont pu obtenir les substances alimentaires qui leur étaient nécessaires sans faire appel à autant de bras qu'autrefois. Les forces disponibles ont été attirées vers une autre production, et employées dans un but plus rémunérateur que la culture. Ce phénomène est général en Europe, et la Suisse l'a aussi ressenti. Les centres industriels se sont développés, la population ouvrière a augmenté rapidement malgré les plaintes des agriculteurs et les prévisions de mauvaise augure qui n'ont pas manqué d'accueillir le nouveau système.

Les statistiques établies à ce sujet sont suggestives. Si nous qualifions du titre de ville toute agglomération de plus de 10 000 habitants, nous aurons en Suisse comme proportion de la population qui y habite : en 1860, 8,4 %; en 1880, 12,9 %; en 1900, 22,4 %. Remarquons cependant que l'absolue justesse de ces chiffres est contestable. En effet, un village de 9500 habitants n'y est pas compris. Mais du moment où sa population a cru de plus de 500 habitants, il passera au rang de ville, amenant ainsi une diminution de près de 10 000 pour les campagnes, avec accroissement égal pour les villes, sans qu'un mouvement d'émigration intérieure considérable se soit effectué.

Avec l'augmentation de population des villes, on a pu constater une concentration de la propriété à la campagne. Les petits paysans qui tiraient une partie de leur revenu de l'industrie, ont dû cesser leur exploitation pour se livrer entièrement au travail de fabrique. Peut-être aussi la nécessité d'employer les machines agricoles en a-t-elle contraint quelques-uns à

céder leur lot à des entrepreneurs plus fortunés. Dans le canton de Zurich, par exemple, les paysans ayant 1 ou 2 têtes de bétail ont décru, de 1886 à 1906, de 44 à 14 °/₀ du nombre total; ceux qui ont 3 à 4 bêtes ont décru de 33 à 22 °/₀ ; ceux qui possédaient 5 à 10 bêtes ont passé de 20 à 52 °/₀ et les grandes entreprises de plus de 10 têtes ont augmenté de 1 à 10 °/₀.

Le tourisme a aussi joué un rôle dans cette émigration. Pour attirer le personnel, il a fallu offrir des conditions équivalentes ou supérieures à celles du marché, car les conditions du travail sont tout autres que dans l'industrie. La rémunération est faite en grande partie par les pourboires. Certains endroits sont devenus des centres qui ont nécessité pour les employés l'abandon absolu de leur ancien domicile et des occupations de leurs ancêtres. Leur nombre n'est cependant pas plus de la moitié de l'ensemble, alors que dans les branches industrielles, la totalité des ouvriers doit habiter près des usines.

Tous les hôtels à une ou deux saisons sont répartis dans un grand nombre d'endroits, par groupes d'importance très variable. Ils sont parfois éloignés des grandes artères de communication. Les employés, du moins ceux d'ordre inférieur, sont recrutés dans les villages des environs, car la durée assez courte d'ouverture ne permet pas de fournir du travail pendant toute l'année. Il est donc impossible d'avoir un personnel permanent. Comme, de plus, aucune industrie ne fournit des occupations alternant avec les saisons d'été ou d'hiver, les salaires dans cette classe d'hôtels ne seront qu'un appoint. Mais les 3 ou 4 mois de la saison d'été sont justement ceux pendant lesquels l'agriculture a besoin du plus grand nombre de bras : en occupant à cette époque un nombre assez considérable de jeunes gens comme portiers ou de jeunes filles comme sommelières ou femmes de chambre, on lui cause un préjudice. Cependant si les situations offertes sont acceptées, c'est qu'il y a un avantage marqué au point de vue de la rémunération ou de la facilité du travail.

Le reste de l'année, ces employés vivent généralement dans leurs familles. Nous remarquons que, contrairement aux industries, le tourisme a parfois une tendance opposée à l'émigration dans les villes. Dans de nombreux endroits, les jeunes paysans jouissent d'un supplément considérable de salaire sans avoir

besoin d'abandonner leur vallée. Le reste de leur temps peut fort utilement être employé dans l'agriculture pour les travaux du printemps et de l'automne, dans les forêts en hiver. Les sommes gagnées dans l'hôtel viendront en aide à la famille pour vivre plus confortablement, ou permettront au jeune homme de s'établir plus tôt à son propre compte.

Si la production des substances alimentaires baisse, c'est surtout parce que la concurrence des pays étrangers nécessitait cette diminution. Sans le tourisme, une foule de personnes se seraient dirigées vers les grands centres pour y trouver du travail plus lucratif. Le développement des autres entreprises n'a pas été enrayé par le manque de main-d'œuvre. Le surcroît d'offre de force de travail aurait amené une dépression des salaires, qui aurait eu comme suite naturelle une émigration plus forte. Le tourisme a donc eu une influence sociale assez bonne en retenant au pays une certaine partie de la population, en lui permettant de vivre selon les habitudes modernes, tout en ayant le privilège de ne pas avoir à quitter les vallées qu'elle occupait.

Les considérations générales que nous avons émises ne sont que des impressions personnelles et, comme telles, sujettes à caution. La nature complexe des faits considérés ne permet pas de recherches précises assurant des résultats mesurables. Tout au plus peut-on signaler des tendances.

Il est évident qu'un état d'esprit peu noble a une tendance à se développer dans les classes en contact direct avec l'élément étranger. Déjà au moyen-âge, les voyageurs remarquaient la capacité des Suisses de se plier facilement aux goûts et habitudes des hôtes, et si on lit des relations de voyage du commencement du XIXme siècle, on voit qu'il en est exactement de même. La seule différence est l'importance du nombre, et c'est en cela que consiste le danger. Si le reste de la population arrive à rester réfractaire à cette influence, le mal ne s'étendra pas, et si l'amour-propre national parvient à être réveillé, le danger ne sera pas supprimé, mais il aura perdu de son acuité. Nous pourrons dès lors être appelés « marchands de soupe » sans avoir immédiatement l'idée que ce terme est dépréciatif, et que nous nous sommes mis volontairement dans un état d'infériorité morale pour gagner quelques sous.

Nous ne prétendons pas avoir épuisé le côté moral et social de la question, mais nous avons, pour quelques points, mis en évidence l'influence du tourisme. Sous quelques rapports, il agit de façon peu salutaire; sous d'autres, par contre, il nous a procuré et nous procure encore de grands avantages. Comme toutes les choses humaines, il offre deux faces, et suivant les tendances personnelles, on considèrera l'une ou l'autre avec le gros bout de la lunette. Mais comme nous ne pouvons pas constater l'existence de raisons suffisantes pour le condamner de prime abord, nous baserons notre jugement sur les considérations économiques du sujet.

CHAPITRE II

Causes du tourisme en Suisse.

Conditions anti-naturelles du travail moderne. Hypertrophie des villes. Sport devient nécessaire. Tourisme sport parfait. Contingent de la population qui peut s'y livrer. Intensité théorique du tourisme. Climat suisse, données statistiques. Influence de l'altitude. Alpinisme, C. A. S. Sports d'hiver.

Le progrès économique est caractérisé notamment par l'accumulation des capitaux et par la division du travail. Le bien-être général qui en est résulté s'est réparti d'une façon très irrégulière; tous n'ont pas profité également de l'augmentation des richesses, tous n'ont pas vu leurs gains croître dans la même mesure. Les conditions financières ne se sont pas notablement améliorées pour une partie de la classe laborieuse, mais d'autres avantages ont cependant été acquis. En particulier, le nombre des heures de travail a décru, ce qui est en soi un progrès aussi sensible qu'un accroissement des salaires.

Un individu peut avoir à opter entre ces deux méthodes de réaliser à son profit le progrès économique. Il pourra travailler pendant un nombre d'heures égal à celui qui était courant auparavant; il obtiendra alors journellement une somme supérieure à celle qui lui est indispensable pour vivre; le surplus sera peut-être économisé et formera un petit capital qui représentera pour plus tard une certaine quantité de jouissances. Il pourra, d'autre part, préférer le plaisir présent et ne travailler que le nombre d'heures minimum pour qu'il puisse subsister. Chaque jour, il aura des loisirs de plus, qui représenteront sa part dans l'accroissement du bien-être. On croit remarquer dans le monde ouvrier une tendance à préférer la diminution d'heures en conservant un salaire identique. Il y a là plus qu'une simple coïncidence.

On pourrait en trouver la cause dans le fait qu'un employeur accorde plus facilement un raccourcissement de la journée qu'une hausse de salaires. C'est qu'on prétend que la productivité totale reste la même grâce à une intensité plus

grande d'application ; mais comme l'ouvrier n'est pas un homme parfait, il aura vite oublié que sa position est moins pénible qu'auparavant, et il faudra que le patron continue à exercer une surveillance très sévère pour obtenir la même somme de travail que dans le passé.

C'est plutôt à l'intensité d'activité exigée que l'on doit attribuer cette préférence. L'organisme n'est pas construit pour supporter une tension considérable pendant une longue durée, et c'est probablement l'action d'un facteur physiologique qui est la cause inconsciente peut-être de la tendance marquée.

La division du travail, en favorisant l'emploi des machines, a altéré complètement le caractère de la main-d'œuvre. Autrefois, l'artisan s'occupait de la fabrication de tel ou tel objet, ayant à le faire passer de l'état brut à la forme définitive ; la variété des transformations à lui faire subir permettait journellement une activité d'une durée considérable, sans qu'un surmenage se produise. Actuellement, suivant les capacités de l'individu, deux classes de travailleurs se sont formées. Ceux qui ont des aptitudes suffisantes ont été chargés d'emplois de confiance dans la surveillance des machines, qui sont de jour en jour plus compliquées. Il leur faut des connaissances étendues en technique, et ils soutiennent un effort constant d'attention pour que rien d'anormal ne se produise dans le mécanisme dont ils sont responsables. Si l'ouvrier n'est pas spécialement doué, ou n'a pas une préparation suffisante, il sera dans l'atelier et là il aura soit à alimenter une machine qui, avec sa marche régulière nécessitera une activité absolument incessante, soit à exécuter quelque opération simple qui n'est pas encore du domaine de la mécanique ; le travail sera caractérisé par une monotonie absolue ; c'est le mouvement élémentaire qui se répète des milliers de fois. Le labeur a perdu son intérêt, le plaisir de l'artisan a disparu pour ne laisser subsister que la nécessité pécuniaire ; le salaire est devenu le fruit d'une activité pénible, contraire aux lois physiologiques qui veulent un équilibre parfait dans l'exercice des divers organes. La spécialisation trop grande crée un besoin qui ne sera satisfait que par une occupation toute différente.

Ce n'est pas seulement dans le domaine manuel que la division a été poussée à l'extrême. Du haut en bas de l'échelle des professions, on peut l'observer. Que ce soit dans les bu-

reaux industriels ou commerciaux, ou dans le cabinet du directeur d'usine ou du banquisr, on a reconnu l'avantage d'employer dans la mesure maximum l'influence des lois de l'habitude. Le dactylographe passera sa journée à copier des documents sans que son esprit ait à intervenir; le caissier n'aura d'autre occupation d'un bout de l'année à l'autre que de veiller à ce que ses entrées et sorties de numéraire soient exactes. L'ouvrage sera d'un ordre plus intellectuel que celui de l'ouvrier de fabrique, mais il sera tout aussi fastidieux et monotone. Si, dans quelques domaines, on trouve des emplois où la spécialisation n'a pas pu pénétrer par suite de la nature même de l'occupation, la quantité de travail qui est exigée dépasse la moyenne normale. Certains directeurs de banque passent dans leur bureau privé 12 à 15 heures; le propriétaire d'une grande entreprise est tenu de fournir une somme d'énergie bien supérieure à celle de ses employés, s'il veut être au courant de la marche des affaires et exercer un contrôle efficace.

Notre état de civilisation exige un genre de vie absolument opposé à celui pour lequel le corps humain était destiné. Peut-être le temps opèrera-t-il une transformation de nos aptitudes, et que dans quelques siècles on considèrera comme normales les conditions de la vie intense. Ce qui est certain, c'est que, pour le présent, l'organisme le mieux constitué ne peut supporter sans difficultés et sans risques notre genre d'existence et qu'un correctif est indispensable.

L'augmentation des villes pendant les 30 dernières années, produite par l'émigration intérieure, a contribué aussi à rendre la vie peu naturelle. L'air vicié qu'on y respire, les aliments peu frais qu'on y consomme, l'étroitesse des logis où le soleil pénètre trop peu, le manque d'espace pour les jeux des enfants, sont autant de causes qui ont contribué à valoir aux grandes agglomérations le titre de mangeuses d'hommes. Au bout de quelques mois, l'habitant de la ville commence à ressentir une fatigue que le sommeil ne peut faire disparaître. C'est une intoxication lente qui étiole le corps. Beaucoup ne peuvent y résister, tous en souffrent. Avec le temps, les organes finissent par réagir, mais leur nouveau fonctionnement crée une race différente : le citadin, qui aura des qualités spéciales, mais pour qui la jouissance d'une santé exubérante est chose inconnue.

Ce qui manque aux travailleurs et aux habitants des villes, c'est l'action de certains facteurs qui compensent l'influence des causes affaiblissantes. Suivant le lieu où travaille l'ouvrier ou l'employé, suivant que son activité est spécialement intellectuelle ou nécessite l'emploi exclusif de telle ou telle partie du corps, le correctif varie, et nous assistons au développement de toute une série de nouvelles manifestations qui, à première impression, semblent être le résultat d'une mode, l'utilisation sans but d'un loisir, et qui véritablement ont été créées par une force inéluctable et irrésistible : l'instinct de la conservation.

Les caractéristiques de ces manifestations sont déterminées par les côtés nuisibles de l'organisation de la vie moderne que nous avons mentionnée. Elles varient entre une activité de toutes les fonctions physiques, dans le but d'exciter les forces défensives de l'organisme, et un déplacement dans un lieu où les conditions de la vie sont toutes différentes et se rapprochent davantage de l'existence naturelle. Un nombre considérable d'individus ne se sentent nullement incités à réagir et s'abandonnent à leur sort, en aggravant encore fréquemment leur état par la consommation de l'alcool. Heureusement, à côté de cette classe misérable est née toute une élite recrutée dans la jeunesse, qui se passionne pour l'exercice corporel. On peut critiquer les prouesses inutiles, mais le résultat social est là cependant : réaction contre l'engourdissement physique et moral, contre la « mort vivante ». Les avantages sont évidents; mais ce n'est pas encore la perfection, car en général l'activité sportive s'exerce dans le même milieu physique et il manque l'excitation générale procurée par des agents naturels auxquels le corps n'a pas été habitué. Seul le tourisme offre l'avantage de placer l'organisme humain dans un milieu supérieur tels que les traces de la vie antinaturelles disparaissent rapidement. L'exercice corporel peut s'y adjoindre et aider grandement à la reconstitution, mais c'est la nature qui a le rôle prépondérant. Nous estimons que le tourisme est la méthode la plus désignée dans l'époque actuelle pour combattre la dégénérescence de la race due à la vie dans les agglomérations et à l'intensité des travaux quotidiens.

Pour la classe oisive exceptée, le sport et le tourisme sont moins un luxe qu'une nécessité. La seule cause déterminante de l'un ou de l'autre est la question financière.

Pour l'ensemble de la classe riche et désœuvrée, le tourisme est plutôt une occupation qu'un remède. Il est impossible d'établir une théorie explicative car, dans la plupart des cas, les décisions sont plus le résultat d'un caprice que d'une mûre délibération.

Il est difficile de fixer exactement la proportion de la population qui peut financièrement se livrer au tourisme. On peut le faire pour certaines régions, en particulier pour le canton de Zurich, où des statistiques ont été élaborées d'après les impôts. Mais pour les Etats étrangers, ce serait une œuvre de grande envergure, qui sortirait du cadre de notre étude, et qui même donnerait des renseignements sans grande utilité pratique. Si nous abordons la question ici, c'est pour montrer combien faible est le contingent des touristes et combien il est important d'être toujours sur le qui-vive pour ne pas le laisser passer ailleurs.

Les chiffres que nous allons mentionner se rapportent à 1905, car rien de semblable n'a été fait depuis. En 1915, une nouvelle enquête a été décidée sur tout le territoire de la Confédération, mais elle ne donnera pas des résultats normaux, car les circonstances sont altérées par la crise que les événements extérieurs ont provoquée dans la plupart des industries.

Pour pouvoir réunir les salaires et la fortune, on a capitalisé celle-ci à 4 %, et on a obtenu ainsi les revenus annuels approximatifs des contribuables. Le tableau se rapporte à Zurich-Ville.

Revenus	% des contr.	% du revenu	Revenu par tête
Moins de 1500 fr.	68,1	28,8	932.—[1]
1500-3000 fr.	19,3	18,4	2088.—[1]
3000 fr. et plus	12,6	52,8	9217.—

Il n'est pas possible avec un budget de 3000 fr. au maximum d'entreprendre des voyages de grande importance ou même de s'accorder un séjour, car cette somme doit suffire à l'entretien de la famille entière. Le cas du célibataire peut être laissé de côté comme une exception négligeable. Tout au plus, avec une vigilance sans pareille, et une économie rare, sera-t-il possible

1. Les deux premières catégories forment le 87,4 % des contribuables, représentant 47,2 % du revenu total.

de s'offrir annuellement une petite excursion, qui ne pourra guère rentrer dans le cadre du tourisme. Nous concluons donc que le 87,4 °/₀ des contribuables zurichois sont dans l'incapacité matérielle de participer au tourisme. Si nous voulons tenir compte de la totalité de la population, nous devons encore augmenter ce °/₀, car les familles peu aisées sont généralement formées de plus de personnes que celles de la classe riche. Nous pourrons donc sans risque de commettre une erreur appréciable, admettre le chiffre de 90 °/₀ : 1 personne sur 10 est donc dans une situation qui permette de la considérer comme touriste possible. Il faut encore retrancher toutes celles qui, même en ayant suffisamment de fortune, préfèrent ne pas voyager, soit que les déplacements n'aient pas d'attrait pour elles, ou que leur santé ne leur permette pas les changements, soit que leurs occupations ne leur laissent pas assez de loisirs. Mais pour ne pas être taxé de pessimisme, nous conserverons le chiffre de $^1/_{10}$. Si, dans une ville prospère, nous avons un rapport si faible, à la campagne il sera encore plus minime. Le district de Dielsdorf, dans le canton de Zurich, essentiellement agricole puisque les 59 °/₀ des contribuables vivent de la terre (Zurich-Ville 4 °/₀), nous donne les chiffres suivants :

0 à 3000 fr.	96,6 °/₀	représentant	81,4 °/₀	des revenus
Plus de 3000 fr.	3,4 °/₀	»	18,6 °/₀	»

Le rapport que nous admettrons est $^1/_{25}$.

Pour la Suisse entière, nous sommes réduit à des suppositions. Nous savons que le tiers de la population totale vit dans les villes de plus de 10 000 habitants. En admettant que toutes soient aussi prospères que Zurich, nous aurons comme cœfficient maximum $^1/_{10}$ sur un peu plus de 1 million d'habitants. Pour le reste, la proportion oscillera entre $^1/_{25}$ et le maximum. Comme chiffre absolu, nous prendrions 200 000 personnes, soit $^1/_{17}$ ou 6 °/₀. Cette estimation est toute arbitraire et nous ne la mentionnons que pour fixer les idées.

La situation matérielle des différents peuples n'est guère supérieure à celle de la Suisse. En laissant une marge pour les autres facteurs économiques, nous pourrons les comparer en ne tenant compte que de la richesse par tête d'habitant. Dans le nôtre, nous choisirons comme total des fortunes pri-

vées 30 milliards, malgré une estimation plus forte présentée par certains auteurs.[1]

	Fortune en milliards	Population	Par tête
Suisse (1910)	30	3 765 000	Fr. 7970
Grande-Bretagne (1909)	350	45 008 000	» 7775
France (1908)	287	39 340 000	» 7315
Belgique (1908)	45	7 330 000	» 6350
Allemagne (1913)	375	67 450 000	» 5560

Nous constatons que la prospérité des grandes nations est plutôt inférieure à la nôtre. Le recrutement des touristes possibles à l'étranger ne sera donc pas plus considérable, et nous étendrons aux autres peuples la moyenne trouvée en Suisse. Ce n'est donc qu'une très petite partie des populations qui peut financièrement être à même de voyager et, malgré la diminution des frais de transport, malgré la rapidité des communications, le tourisme est et restera un luxe inaccessible à la grande masse.

Nous avons essayé de fixer dans une formule le résultat de l'analyse des causes qui jouent un rôle dans la détermination du nombre des touristes dans un peuple. Cette relation n'a aucune prétention à l'exactitude mathématique, et nous ne la citons que par amour de la clarté. Appelons coefficient touristique a la proportion des personnes ayant des revenus suffisants pour se livrer éventuellement au tourisme. Ce coefficient est en fonction directe de la richesse par tête et du taux de l'intérêt, du taux des salaires divisé par la grandeur de la famille moyenne, et en raison inverse du coût de la vie. Si le tourisme se produit au-delà des frontières, il faut encore faire intervenir la valeur de la monnaie.

C'est une époque de grande prospérité industrielle qui donnera à ces divers facteurs des valeurs telles qu'un maximum sera obtenu pour le coefficient touristique. En effet, si la fortune moyenne n'a peut-être pas eu le temps de croître dans une mesure appréciable, par contre les salaires auront augmenté sans qu'un mouvement proportionnel de population ait pu se produire. Par contre, le niveau de la vie aura suivi aussi

1. Chiffres tirés d'un article du Prof. Dr J. Landmann : « Der Schweizerische Kapitalexport », publié dans le *Journal statistique et Revue économique suisse*. 1916, fascicule IV, page 410.

la marche ascendante. Dans une époque de dépression, nous assistons à des variations contraires, et ainsi le tourisme, de même que toutes les manifestations du luxe, est essentiellement dépendant des causes générales qui, par leur ensemble, déterminent l'état de prospérité d'un peuple.

La contrée que choisit le touriste doit remplir plusieurs conditions soit matérielles, soit morales, qui agissent avec plus ou moins de force. Un partisan du déterminisme serait tenté de prétendre que le choix est fixé par les circonstances et non par le sujet lui-même. Nous donnerons aussi dans ce cas-ci à notre pensée une forme mathématique, tout en ajoutant que plusieurs des facteurs échappent à toute évaluation arithmétique. Les forces agissant directement en faveur du tourisme sont la nature, l'affinité de race et de langue, la culture des indigènes, l'organisation. Les causes influant inversement sont le coût de la vie et la valeur de la monnaie. La résultante est plus ou moins grande et son intensité représentera la valeur objective du pays comme centre de tourisme : c'est le coefficient d'attraction absolue.

Cette valeur sera altérée par la situation géographique du pays où habitent les touristes possibles, et la valeur relative du centre de tourisme dépendra de la distance, qui, par l'augmentation des frais, provoquera une sélection. Ce coefficient relatif b variera donc en raison directe du coefficient absolu et en raison inverse de l'éloignement (celui-ci ne représentant pas seulement le nombre de kilomètres, mais le prix du transport, les conforts variables, les facilités des communications).

Ce coefficient est en partie artificiel, puisque l'un de ses éléments dépend de l'arbitraire. La nature ne peut être altérée que dans une mesure négligeable, les caractéristiques des habitants sont indépendantes d'une volonté; le coût de la vie, la valeur de la monnaie, la facilité des communications à l'extérieur sont produits par des causes absolument générales, sur lesquelles l'initiative privée n'a que peu d'influence ; mais, par contre, l'organisation pour favoriser le tourisme est entièrement artificielle, et c'est par elle seule que l'on peut affecter d'une façon très sensible la valeur d'un centre de tourisme.

L'intensité virtuelle du tourisme d'une contrée vers une autre sera $f(a. b)$ et la valeur totale du mouvement pour un

centre de tourisme sera égale à la somme des valeurs relatives à tous les pays.

La classe privilégiée, dont le revenu est suffisamment élevé pour ne pas avoir à restreindre son genre de vie dans les épo ques les moins prospères, formera l'étiage du flot, et il se formera des crues semblables à celles qui enflent nos torrents au printemps, chaque fois que les conditions économiques générales seront favorables.

Si nous avons cité en premier lieu la nature dans les causes agissant en faveur du tourisme, c'est qu'elle joue le rôle primordial; mais nous n'entendons pas par là seulement l'apparence, la beauté du paysage, ou le murmure des vents, mais aussi et surtout le climat.

Les fatigués veulent employer leurs courtes vacances de façon à rétablir les capacités de travail qu'ils ont perdues. Le repos chez soi n'est pas suffisant. Il faut toute une cure pour qu'en quelques semaines l'individu se sente à nouveau frais et dispos. Le corps humain possède des forces qui s'opposent aux dégradations physiologiques produites par la maladie ou le genre de vie. Mais actuellement on ne leur laisse pas le temps d'agir, puisque les organes ont à fournir un travail énorme sans que les conditions générales soient favorables à une résistance sérieuse de la nature. Il en résulte l'anémie, l'étiolement, puis les maladies plus graves. Pour régénérer un corps vivant, il faut le placer dans un milieu qui diminue les causes affaiblissantes et qui active les forces défensives. C'est pour cette raison que les cures de lumière, d'électricité, de radio-activité effectuées à domicile ne porteront pas tous leurs fruits, car l'individu n'a pas été soustrait entièrement à ses préoccupations. Insensiblement, on s'est donc habitué à consacrer annuellement quelque temps au rétablissement de sa santé, dans des lieux appropriés. Entièrement séparé des soucis journaliers de la vie, des affaires, le malade mène une existence facile et, en général, les agents naturels font le reste. Naturellement dans les cas graves, l'intervention du médecin est indispensable, car un abus de quelque sorte que ce soit est préjudiciable à la santé.

Le tourisme, remède tel que nous le concevons, peut se pratiquer dans des endroits très divers, car il suffit que ceux-ci

satisfassent aux conditions élémentaires de la vie naturelle : air pur, soleil abondant, bonne eau potable, etc. Un exercice physique modéré : promenades, sports, natation, sont aussi utiles, afin que l'action des agents naturels se fasse sentir profondément.

Ces divers points sont réalisés généralement par la campagne, et c'est là que le mouvement des touristes est le plus important. Que ce soit pour une après-midi de temps en temps, pour quelques jours ou quelques semaines, suivant le degré de prospérité financière de l'individu, la cause du déplacement est la même. Le banquier qui va habiter son château sur la Loire agit sous l'influence des mêmes mobiles que l'ouvrier qui emmène sa famille dans la banlieue. Tous vont jouir de la belle nature, profiter des heures ensoleillées et faire provision de bonne santé.

Ce mouvement est très intense, et, pour s'en rendre compte, il suffit de se trouver sur les grandes artères de communication des grandes villes, le dimanche matin sur les lignes de Paris à St-Cloud ou à Versailles, à Londres, le samedi, à Victoria Station ou à Waterloobridge. C'est par milliers que s'en vont ces touristes d'un genre modeste ; ils alimentent une foule de petits cabarets, une quantité de « boarding houses ». Mais ce trafic a une importance économique toute locale, car les déplacements sont minimes, puisqu'ils sont limités par la faible durée des loisirs. La classe fortunée fait exception, et c'est elle qui anime en été les superbes propriétés que l'on rencontre dans quelques régions favorisées du sort et généralement fort éloignées de tout centre industriel.

Mais la campagne n'est pas l'idéal au point de vue du rétablissement rapide d'une santé délabrée. Elle est favorable à l'entretien de la vie normale, mais les agents naturels sont trop doux, agissent trop timidement sur l'organisme, pour qu'une prompte régénération se produise. Aux fatigués, aux affaiblis, il faudrait un séjour de très longue durée pour se remettre, chose qui n'est pas toujours réalisable. C'est pour cette raison que certains milieux, dans lesquels l'action des éléments est plus intense, sont préférés actuellement comme lieux de repos. Ce sont les bords de la mer et la montagne. Leurs caractéristiques sont essentiellement différentes, mais concourent cependant au même but.

Sous ce rapport, la Suisse est favorisée, à tel point qu'elle a pu être appelée le « Sanatorium de l'Europe ». Les facteurs importants à considérer sont : le climat, l'air et l'altitude, les eaux. Les chiffres qui suivent ont été établis d'après les observations de la Station centrale météorologique Suisse, à Zurich, et publiés avec de nombreux détails dans les *Stations balnéaires et climatiques suisses*. C'est aussi dans cet ouvrage que nous avons puisé les renseignements d'ordre médical. Cette partie sera forcément élémentaire et incomplète, mais il nous a semblé que quelques données exactes, caractéristiques, avaient cependant leur place marquée. Une comparaison avec des chiffres établis dans les centres de tourisme étranger aurait présenté un grand intérêt, mais nous n'avons rien pu obtenir à ce sujet.

La variété de la topographie en Suisse empêche de faire des remarques bien étendues quant au climat. L'altitude, la position au fond d'une vallée ou sur une pente, l'orientation, le degré d'exposition aux grands courants, la nébulosité, sont tout autant de causes amenant une grande diversité.

La température affecte le climat non seulement par sa valeur absolue, mais encore par ses variations. Les moyennes sont les seuls renseignements sûrs. Le Plateau jouit annuellement de 8°,9 de chaleur; Montreux, 10°,1 ; Lugano, 11°,4 ; Lac Majeur, 12°. Les oscillations extrêmes sont parfois d'une grande envergure ; sur le Plateau, 40° environ ; à Sils-Maria, 44° ; à Davos, 48° ; à Bevers 50°. Mais ces chiffres ne signifient rien, car il suffit du concours extraordinaire de quelques éléments pour qu'une température spéciale soit observée, et n'ait en réalité que fort peu d'influence sur les conditions générales.

Par contre, le tableau des variations des moyennes mensuelles sera d'un grand secours pour caractériser le climat de tel ou tel endroit. A Leysin, entre les mois d'hiver et ceux d'été, il y a une différence de 14°,9 ; Louèche, 18° ; Montreux, 18°,6 ; Zermatt, 18°,8 ; Locarno, 19° ; Lugano, 20°. Les villes du N.-E. de la Suisse affirment des écarts encore plus considérables (40°). La constance de la température est caractérisée aussi par le nombre restreint de changements brusques. La statistique des variations interdiurnes de plus de 2° nous renseigne à ce sujet. Le Righi en a 174 par an ; Chaumont, 169 ; Neuchâtel, 126 ; Sils-Maria, 117 ; rives N.-O. du Léman, 114 ;

Lugano, 87; Montreux, 86. Si les chutes ou les augmentations sont de plus de 4°, elles sont franchement néfastes en agissant sur la température du corps et la santé. Les baisses affectent l'appareil respiratoire, les hausses les organes digestifs. Nos stations climatériques n'en ont en général qu'un nombre restreint.

La nébulosité est exprimée par la portion de l'espace qui est en moyenne couverte de nuages; elle a donc une grande influence sur l'insolation. Le Plateau a en général $^6/_{10}$ du ciel couvert. C'est surtout en hiver que le brouillard abonde, car généralement un centre de haute pression agit sur l'Europe et remplit le Plateau suisse de brumes rampantes qui couvrent tout jusqu'à 800-1000 m. Dans les Alpes, la moyenne est un peu plus faible[1] : 5,1 à 6, et les jours nuageux sont en grand nombre en été, par le fait que les vapeurs chaudes montant de la plaine se refroidissent et donnent naissance à de nombreux cumulus. Dans l'Engadine, elle est de 5 à 5,2; à Locarno et Lugano, 4,3 à 4,7; à Clarens, 4,8. Suivant leur situation et leur altitude, les stations ont leurs jours clairs en été ou en hiver.

L'insolation joue un rôle immense depuis que l'héliothérapie a été appliquée avec succès. Elle se mesure par le nombre d'heures pendant lesquelles le soleil luit. Zurich en a 1693; Lausanne, 1887; Davos, 1788; St-Moritz, 1854; Montreux, 1621; Leysin, 1654; Lugano, 2230. Cette dernière ville a en moyenne, en hiver, 80 heures de soleil de plus mensuellement que Zurich.

L'humidité atmosphérique relative est importante en déterminant partiellement la quantité des pluies. Par comparaison avec les chiffres des autres pays, on peut appeler notre état hygroscopique général : sécheresse moyenne. La chute maximale se produit en été, sauf à Genève qui forme la transition avec le climat subtropical. Mais plus que la quantité de pluies, il faut considérer le nombre des jours de pluie ou de neige, car rien n'est si peu favorable au tourisme que leur abondance. Genève en a 130 pendant lesquels il tombe 30 mm. ou plus; Lausanne, 144; Lucerne, 162; St-Gall, 168; Lugano, 122; Locarno, 120. Les courants généraux sont déterminés dans ce domaine. Les vents du S.-O. et du S. chargés de pluie et ceux

1. Les chiffres exprimant la nébulosité représentent, en dixièmes, la portion du ciel qui, en moyenne, est couverte de nuages.

du N. et N.-E. secs ont tour à tour la prédominance. Les vents locaux sont causés par des phénomènes différents ; généralement ils ne sont pas craints, car ils assurent la ventilation parfaite des vallées.

Pour expliquer l'action bienfaisante du climat suisse sur l'organisme, nous séparerons deux cures qui fréquemment cœxistent, mais qui toutes deux ont une influence spéciale : ce sont les cures d'altitude et celles de soleil.

Le climat d'altitude se rencontre au-dessus de 1000 m. Il se caractérise par les points suivants :

Diminution de la pression atmosphérique et appauvrissement de l'air en oxygène. La conséquence en est une accélération de la formation de sang en stimulant l'action de la mœlle des os. Le maximum d'action se remarque chez les jeunes individus. La capacité d'absorption d'oxygène est augmentée de $^1/_3$. Le nombre des globules rouges qui normalement est de 5 millions par m^3, s'accroît de plus de 1 200 000 après quelques jours et peut atteindre 6 360 000. Le retour à la plaine amène une résorbtion lente de ces globules, mais elle s'arrête à la normale, ce qui est déjà un grand progrès pour le malade.

Variation considérable de l'humidité de l'air, avec évaporation rapide. Les sueurs disparaissent au moment de leur formation, et on remarque que la proportion d'azote qu'elles contiennent a cru énormément.

Pureté de l'air, absence relative de poussières et de germes organiques. Les malades aux organes affaiblis sont une proie facile des infiniment petits. Un air sain leur permettra de se soigner sans que de nouvelles chances de contamination existent.

Accroissement de la teneur en ozone. C'est un excitant de la respiration.

Accroissement de l'électricité de l'air ; augmentation des émanations radioactives.

L'altitude a toujours une influence calmante, sauf dans les périodes d'acclimatement. Elle l'exerce par une augmentation temporaire de l'apport d'oxygène au système nerveux. De plus, la grande intensité des excitations atmosphériques sur les nerfs de la peau provoque un effet rétrograde inverse sur les centres nerveux. Dans la digestion, l'assimilation et l'utilisation des aliments se fait bien mieux et les repas procurent aux malades une sensation de bien-être.

Les cures de soleil sont connues depuis longtemps; mais en Suisse on en a approfondi l'étude grâce à la situation privilégiée des stations alpestres pendant l'hiver, saison pendant laquelle l'insolation est la plus considérable. On a établi que les rayons ultra-violets sont plus intenses à la montagne que dans la plaine, et que la différence s'accentue en hiver. Leur action chimique provoque la pigmentation de la peau, qui joue alors le rôle de transformateur d'énergie. D'après des expériences nombreuses, on a conclu que l'action du soleil améliorait la composition du sang en globules rouges et en hémoglobine, accélérait les phénomènes nutritiels des tissus, et agissait d'une façon microbicide et oxydante. Combinée avec un repos absolu ou un sport très modéré, l'insolation est à même de guérir l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'asthme et la tuberculose dans un état peu avancé.

Si nous avons pris les caractères du climat pour indiquer leurs effets sur les maladies, nous n'avons cependant pas voulu prétendre que la Suisse était avant tout désignée comme un vaste sanatorium, mais c'est que l'influence des divers éléments pouvait être mieux caractérisée. Les touristes de constitution normale bénéficieront dans la même mesure des avantages physiologiques qu'offrent nos stations. Altitude, soleil, régularité de température, forte proportion des beaux jours, sont autant de causes qui attirent les étrangers, et qui, agissant sur leur organisme, les convainquent bien plus de la valeur de notre climat que toutes les réclames imaginables.

Au point de vue de l'eau potable, les montagnes ne sont pas égalées. Qu'on ne considère que l'eau simple ou celle des sources minérales, nous sommes en Suisse hautement favorisés, et il suffit d'avoir voyagé un peu à l'étranger pour estimer cet avantage à sa juste valeur.

Le climat du bord de la mer offre aussi de grands avantages. L'air qu'on y respire est parfaitement pur et il est plus riche en ozone que celui de la montagne; il exerce une pression plus forte sur les tissus, mais lui est sensiblement inférieur sous le rapport de la sécheresse. Son action bienfaisante se produit directement sur les organes de la circulation et de la respiration; toutes les parties du corps subissent ainsi une amélioration.

L'analogie des influences produit une grande concurrence

entre les deux groupes de stations climatériques. Quelles sont les raisons qui font choisir entre eux? Pour certains malades, il n'y aura pas d'alternative, car le médecin prescrira d'office l'un des deux. Mais, pour la majorité, il faut que des raisons spéciales interviennent pour motiver une résolution. Quelques unes sont d'ordre économique, d'autres d'ordre esthétique, d'autres enfin ne seront suggérées que par un caprice.

Comme partout, la question des prix joue un grand rôle pour la majorité des intéressés. Le touriste est soumis à cette règle. Les frais de déplacement respectifs expliquent la plupart des décisions, car l'augmentation du coût des transports diminue d'autant le solde disponible pour le reste du séjour. Le public des grandes villes assez proches de la mer s'y rendra donc presque sans exception. Il en est de même pour la montagne, et cette considération explique le fort pourcentage de la clientèle suisse d'un côté et la modicité des moyens des touristes de cette catégorie de l'autre.

Cette cause de décision n'existe pas pour la classe riche. La différence de conception esthétique pourra motiver alors le déplacement. Les beautés naturelles de la mer, celles de la montagne ont été chantées avec autant de chaleur et de virtuosité l'une que l'autre. Toutes deux ont inspiré les poètes. La Suisse est très favorisée de la nature. On a dit que « l'océan lui a donné son portrait en miniature » en parlant du Léman. Le Jura, le Plateau, les Préalpes, les Hautes Alpes, offrent une suite ininterrompue d'aspects absolument différents, qui ont le pouvoir de satisfaire chacun une part de nos visiteurs. Mais malgré cela on ne peut nier que tout le monde n'est pas accessible à ces genres de beauté. Tel grand esprit ne se sentira heureux que sur une plage tranquille. Tel autre préfèrera se perdre en contemplation au milieu des neiges éternelles. Chateaubriand ne sent pas le charme des hautes cimes, Rousseau ne comprend pas la mer. Il y a là des différences de goûts inexplicables, mais qui sont cependant évidentes. Suivant les tendances personnelles, la décision interviendra.

L'habitude sociale crée un courant important bien déterminé. On va à la mer, on va en Suisse, parce que tout le monde y va. Si l'on ne suit pas le mouvement général, on a l'impression d'être classé à part, et quelle honte pour beaucoup que de s'être singularisés. Il est à regretter qu'une cause semblable

soit souvent le motif du séjour de l'étranger chez nous, surtout si rien de plus intime et de plus individuel ne se développe avec le temps. Mais il est inutile de récriminer contre une conséquence naturelle de l'esprit humain, si essentiellement versatile. Ce fait montre combien peu il faut se fonder sur un succès passé pour augurer de l'avenir. Bien des lieux célèbres ont souffert de l'inconstance de leurs habitués pour cette simple raison. Bien des établissements prospères ont périclité par suite de l'ouverture de maisons concurrentes peut-être inférieures, mais qui ont été favorisées par la mode.

La Suisse jouit encore d'une grande cause d'attraction, car certains sports ne peuvent guère être pratiqués que dans les hautes montagnes; l'alpinisme et les sports d'hiver. Ils ont une très grande importance et créent un mouvement important de touristes.

Notre population a été en contact direct et constant avec les Alpes qui couvrent une bonne part du territoire, mais on peut dire que jusqu'au commencement du XIXme siècle, personne ne trouvait de plaisir aux ascensions. C'est sous une triple influence que ce sport a été créé : les recherches pour le développement des sciences naturelles, l'établissement des cartes et l'amour de la montagne. A cette époque, les courses se font sans plan prévu d'avance et sans lien : ce sont des entreprises absolument individuelles. Déjà alors, nombre d'Anglais viennent chercher à conquérir les cimes encore vierges, et sont attirés d'autant plus que les difficultés augmentent et que l'altitude croît. Au début, on considérait ces voyageurs avec un certain mépris, vu qu'ils n'avaient comme but que l'ascension elle-même et ne s'intéressaient pas aux recherches scientifiques. A mesure que le relief des Alpes est plus connu, que leurs richesses sont classées, la proportion des alpinistes n'ayant en vue que le sport croît constamment.

La description des jouissances qu'offrent les courses dans la montagne ne rentre pas dans le cadre de notre ouvrage. Il nous suffira de dire qu'au point de vue sportif, aussi bien que sous le rapport des sensations artistiques, l'alpinisme peut se placer parmi les façons les plus nobles de remplir des loisirs, et qu'il est regrettable qu'il ne soit pas plus généralement répandu.

En 1863, à l'instigation de quelques grimpeurs, se fonda le

Club Alpin Suisse. Auparavant l'*Alpine Club* à Londres, l'*Oesterreichischer Alpenverein* avaient entrepris l'établissement de guides, de cartes, et il était à craindre que nous n'eussions bientôt à obtenir des informations de nos voisins sur la configuration de notre pays. Pour éviter cette humiliation, la nouvelle société décida de favoriser l'exploration des montagnes en vue des recherches scientifiques, grâce à l'atlas topographique et à des cartes qu'elle éditerait, d'établir régulièrement et à des endroits favorables des refuges et des cabanes, pour rendre possible les études d'une certaine durée et les ascensions des hautes cimes, d'établir des listes des guides les plus expérimentés.

L'activité de cette association devrait rentrer, semble-t-il, dans le chapitre suivant traitant de l'organisation générale pour favoriser le tourisme en Suisse. Si cependant nous en parlons ici, c'est qu'il est impossible de séparer l'alpinisme et le C. A. S., car le premier n'existerait pas sans le second, du moins pas dans la mesure actuelle. De plus, son but n'est pas de développer le tourisme en Suisse; il cherche à favoriser l'ascension des Alpes à tous ceux qui aiment la nature et désirent la connaître dans ses manifestations les plus imposantes. Il le fait voir clairement dans son article premier du Règlement pour les cabanes (1907) : « Les cabanes du C. A. S. sont destinées à servir de point de départ pour les excursions alpines et non à être des buts de courses ou des auberges de montagne.» Si l'influence de cette société a été favorable au développement de la circulation étrangère en Suisse, c'est sans sa volonté, et même on pourrait dire contre sa volonté. Son mérite n'en existe pas moins, tout comme celui de l'ouvrier versant à la caisse d'épargne une pièce de 20 francs. C'est simplement pour se constituer une réserve qu'il fait ce sacrifice, et cependant l'économie politique loue surtout son acte parce que cette économie aidera à constituer des capitaux, qui faciliteront la production. C'est d'une façon identique que nous nous occupons du C. A. S., non au point de vue de la société elle-même, mais à cause des conséquences indirectes que ses actes ont eues pour le tourisme.

Pour donner une idée de l'importance du C. A. S., citons quelques chiffres : le nombre des membres en 1912 était de 13154, appartenant à 58 sections. Cette même année les dé-

penses se montèrent à 70,000 fr., parmi lesquelles nous remarquons les postes suivants :

		Maximum	
Publications d'itinéraires et guides	4,542 fr. 65		
Cartes d'excursions		13,290 fr. 25	(1903)
Cabanes	13,810 » 73	41,290 » 55	(1911)
Cours de guides	1,407 » 30	1,655 » 50	(1908)
Sentiers		1,982 » 30	(1902)
Stations de secours	875 » 35	1,217 » 45	(1911)

Il faut encore ajouter à ces sommes celles qui ont été payées par les sections indépendamment de la caisse centrale.

C'est sans contredit par ses refuges que le C. A. S. s'est fait connaître du gros public. Partout ailleurs son influence a été moins visible. Actuellement, 77 cabanes avec 2027 places sont en état de recevoir des touristes. Annuellement, le nombre des personnes qui y sont recensées se monte à 34 000, dont le 20 % sont des membres. Il est évidemment curieux que la proportion des touristes non-membres soit si faible, mais cela est produit par la grande fréquentation des cabanes situées non loin des centres d'étrangers.

Les guides ont été réglementés pour le grand bien de la généralité des touristes. Les diplômes sont délivrés soit par le Club, soit par les cantons. Des cours spéciaux pendant l'hiver sont professés pour les aspirants, et un examen sérieux précède l'admission en deuxième classe, transformée en première classe quand le jeune guide aura fait ses preuves. Des tarifs de courses ont été établis et sont partout acceptés. Des codes de signaux de détresse ont été imaginés, et, en cas d'accident, des mesures générales sont prévues pour l'organisation des secours. Le chef des guides prépare l'expédition et, grâce au matériel des postes de secours, consistant en brancards, objets de pansements, on peut apporter une aide effective dans un minimum de temps.

Le nombre des cartes d'excursion qu'a éditées le C. A. S. depuis sa fondation se monte à 42. La plus parfaite est celle de J. Frey, de l'Oberland bernois et Haut-Valais. Si l'on ajoute de nombreux panoramas dessinés depuis les sommets les plus connus, 22 itinéraires à travers divers massifs, nous aurons mentionné les points qui ont surtout favorisé les étrangers

dans leurs pérégrinations à travers la Suisse. Nous pouvons constater que dans son domaine, le C. A. S. a fait tout ce qu'il était nécessaire de faire, et si actuellement nos Alpes sont visitées par plus de touristes que la partie française ou autrichienne, c'est grâce aux facilités qu'il a procurées. Les sociétés identiques voisines ont préféré établir de petits hôtels ou des restaurants. Nous croyons cependant que ce serait déchoir que d'imiter leur exemple, et si le besoin de tels établissements se fait sentir dans les Hautes-Alpes, l'initiative privée se chargera bien de combler cette lacune.

Il y a 20 ans, on ne connaissait rien encore des sports d'hiver. Evidemment ils existaient, les enfants des villages se lugeaient, patinaient, mais ces plaisirs n'avaient pas pris une extension très considérable. Le développement des autres sports a amené une révolution. L'imagination a eu libre jeu, la technique a prêté son concours; de tous les coins du monde on a introduit des spécialités, et actuellement ils offrent une variété peu commune.

Les simples luges de bois, modestement ferrées, ont été améliorées. Elles ont reçu des freins, leurs patins sont plus bas pour éviter des dérapages. Pour acquérir une plus grande vitesse, on les a construites en fer. Des modèles spéciaux nous sont venus d'Amérique. Naturellement, les simples routes n'étaient plus favorables aux prouesses nouvelles, la neige elle-même était trop pacifique, et l'on a adopté ces longs boyaux sinueux, aux virages relevés savamment, glacés par un arrosage quotidien. Autrefois, le plaisir était simplement la jouissance de l'exercice en plein air, maintenant il faut la griserie de la vitesse, l'émotion d'avoir côtoyé la mort sans que le cœur ait battu plus vite. Tous n'en sont pas encore là, tant s'en faut.

La vulgarisation de l'automobile a fait naître un appareil pour obtenir des vitesses plus considérables encore que la simple luge. Un système de cordes ou un volant pour être maître de la direction, un capot conique pour couper l'air, un corps long, bas, solide, soigneusement rembourré pour recevoir les... victimes, tel est le schéma du bobsleigh. Son importance a bien augmenté, et si le danger qu'il offre agit comme tempérament, il n'en est pas moins vrai que sa pratique s'accroît. La vitesse qu'il acquiert rend nécessaires des mesures de pru-

dence, et des pistes spéciales sont généralement mises à la disposition des amateurs. Elles sont complétées dans les stations bien installées par un funiculaire; parfois on favorise même ce sport en transportant gratuitement le bobsleigh, le prix des billets des occupants couvrant les frais.

Les étangs gelés ont été jugés insuffisants pour patiner, car, dans la mesure du possible, il fallait réunir au même endroit toutes les variantes des sports d'hiver. Les petits lacs ne sont pas propices à des patinoires parfaites et, grâce à l'eau sous pression, on peut insensiblement former sur un terrain plat une couche de glace de quelques décimètres. Ensuite un simple arrosage régulier mettra à la dispositions des patineurs une surface sans le moindre défaut. En général, les exercices de vitesse sont rares à cause de l'exiguité des patinoires, mais, par contre, les productions artistiques ont atteint un grand degré de perfection. On a aussi introduit deux jeux canadiens, le hockey et le bandy, de même que le jeu favori des Ecossais, le curling.

Le ski était totalement inconnu. Son développement en Norvège a causé son introduction chez nous. Actuellement il a acquis plein droit de cité. Quelques spécialistes sont venus former des élèves, et il semble que le besoin de ce mode de locomotion se faisait sentir, car il est adopté par le peuple avec un entrain que justifient les services qu'il rend. Dans les villages alpins, les enfants l'emploient pour aller à l'école, le docteur pour visiter ses malades, le facteur pour faire ses tournées. Mais en ne se plaçant qu'au point de vue sportif, le ski offre une échelle très vaste de jouissances. Des excursions anodines ou très dangereuses peuvent être tentées, les amateurs d'hippisme peuvent faire du skikjöring, et les intrépides se mettent à l'épreuve dans des sauts de 30 à 40 mètres.

L'attrait de la nouveauté, pour beaucoup, l'amour du sport, pour d'autres, ont déterminé un fort mouvement d'amateurs. En peu d'années, des foules de touristes ont pris l'habitude de quitter leurs contrées brumeuses pour venir chercher en Suisse un climat sain et un exercice physique intéressant. De plus, dans ce domaine-ci, la concurrence est difficile, car une altitude élevée est aussi indispensable qu'une contrée variée pour que les skieurs puissent entreprendre leurs courses sans être limités dans le choix de leur but. La Forêt-Noire, le Tyrol, les

Alpes françaises pour l'Europe, les montagnes canadiennes pour l'Amérique, tels pourraient être nos rivaux. Nous avons sur eux l'avantage d'une organisation très complète. En nous maintenant toujours au niveau des nouvelles exigences, il nous sera possible de conserver sans trop de peine notre suprématie.

Il peut sembler curieux que nous ayons mentionné comme cause du tourisme l'affinité de races et de langues. Mais il n'est pas inutile de mentionner ce facteur, surtout dans les circonstances actuelles où l'Europe est divisée en deux camps ennemis. Cependant nous avons en vue un phénomène absolument général, car il est hors de doute que certaines races ressentent une antipathie innée contre d'autres, qui va jusqu'à l'aversion. Il suffira de songer au mépris du blanc pour le noir aux Etats-Unis, mépris inexplicable, qu'en Europe nous ne concevons pas et qui n'est pas un simple préjugé, car on le trouve même dans la classe intellectuelle. Or de semblables manifestations de sentiment peuvent se retrouver dans d'autres circonstances, quoique peut-être atténuées. On pourrait citer le peu de sympathie existant entre Anglais et Allemands, phénomène si réel que les hôteliers, parfois même les stations, étaient obligés de se spécialiser.

Or il n'y a pas, croyons-nous, d'antipathie naturelle contre le peuple suisse et, même s'il en existe, ce ne peut être pour la généralité, car il est impossible de le grouper en un ensemble homogène. Les différences de langue et de race caractérisent trois peuples, unis par des liens politiques ou historiques, mais parfaitement distincts les uns des autres, avec leurs qualités bien personnelles et aussi leurs petites mesquineries. Cette diversité est un gage de succès au point de vue du tourisme. Il y a peu de chances que les trois groupes soient également antipathiques. La langue ou le caractère créeront une attirance spéciale, et la plupart des voyageurs trouveront chez nous un endroit qui sous ce rapport les satisfera pleinement.

Autre avantage encore : les langues que l'on parle en Suisse sont parmi les plus importantes; il est facile de s'y faire comprendre. Essayons de se représenter ce que feraient les étrangers si la langue généralement utilisée était le romanche. Hors de doute, le tourisme ne se serait pas si accentué, car même en supposant le personnel d'hôtel bon linguiste, il faut que les

rapports des visiteurs avec la population autochtone puissent exister.

Quoique agissant moins directement, la culture du peuple favorise le mouvement des étrangers, en ce que les rapports sont plus faciles avec des personnes ayant une instruction primaire suffisante. De plus, les habitants sont mieux à même d'utiliser leurs connaissances pour exploiter rationnellement les conjonctures favorables qui leur sont offertes. Une population peu instruite est entêtée, souvent superstitieuse, étroite d'idées: traits de caractère qui s'opposent au développement normal du tourisme.

Deux causes influent en sens restrictif; le coût de la vie et la valeur de la monnaie. Il est presque inutile d'expliquer ces points qui sont si évidents, surtout actuellement pour le deuxième. Où irait un touriste français, à Chamonix ou en Suisse, si le passage à la frontière était facile, alors que le change sur la Suisse est à 112? Evidemment dans les circonstances normales, avec une libre circulation de l'or, ce cas ne se produit pas. Mais quand en serons-nous là? Il est possible que tel pays commette des abus monétaires qui le placent définitivement dans une situation défavorable à notre égard.

Avant les hostilités actuelles, il n'y avait guère que quelques républiques de l'Amérique du Sud qui fussent dans ce cas, et encore elles l'étaient aussi avec les autres pays européens. Nos relations financières avec la majorité des Etats étaient normales. Il n'y avait pas de perte sensible au change, de sorte que rien n'agissait contre nous sous ce rapport.

CHAPITRE III

Organisation générale pour favoriser le tourisme.

Chemins de fer. — Automobilisme, réglementation actuelle et améliorations à proposer. — Sociétés de développement, bureaux de renseignements, publicité et propagande.

Comme nous l'avons déjà dit, le seul point sur lequel on puisse agir directement pour favoriser le tourisme est l'organisation qui lui est spécialement destinée. Or si la Suisse peut facilement concurrencer les autres pays au point de vue du climat, des beautés naturelles, elle occupe le premier rang pour l'aménagement de tout ce qui peut rendre agréable les voyages et les séjours. Ce n'est qu'insensiblement et naturellement que s'est réalisé l'agencement complexe que nous allons décrire, et c'est pour cette raison qu'il répond parfaitement au but à atteindre. C'est le besoin qui a créé l'organe. Aucune mesure artificielle gouvernementale n'a altéré le libre jeu des forces économiques, et nous verrons qu'à côté d'avantages multiples, la libre concurrence a produit de fâcheux effets, que l'on cherche actuellement à atténuer par des ententes.

Les voies de communication jouent un rôle immense dans une région intéressante pour les touristes. Pour la Suisse on ne peut prendre en considération que les voies ferrées et les routes. Le manque de contact avec la mer est compensé par une position géographique idéale entre quatre grands États. Un réseau ferré compact eût été inutile aux besoins seuls du pays. L'absence de mines empêche ou paralyse les grosses industries. Il s'est produit une spécialisation dans la fabrication des objets de luxe, pour lesquels les frais de transport n'ont qu'une importance minime. Des lignes coûteuses n'auraient donc pas pu être exploitées avec le trafic causé par ces seules marchandises. Par contre, le transit, spécialement celui du nord au sud, est très important, car nos voies unissent deux États qui économiquement se complètent. Des artères à travers

les Alpes intéressaient donc nos voisins encore plus que nous-mêmes, et c'est grâce à l'initiative étrangère que le Gothard a trouvé sa solution. Ce tronçon a une utilité nationale évidente puisqu'il relie le Tessin au reste du pays, mais c'est avant tout une voie internationale qui ne peut subsister qu'autant que le transit germano-italien l'alimente. L'Administration des CFF serait fort embarrassée si cette source de profits venait à tarir.

Le Simplon joue un rôle analogue, mais pour les contrées situées plus à l'ouest. Les lignes transversales sont moins importantes pour les marchandises, mais quelques express empruntent tout de même notre territoire, trop peu malheureusement, à cause des conditions onéreuses dans lesquelles se fait l'exploitation et de la faible vitesse commerciale de nos rapides. On s'est ému en haut lieu en constatant que la tendance de laisser la Suisse en dehors des itinéraires des grands rapides allait en s'accentuant. L'horaire de 1909 en offre d'excellents exemples :

Vienne-Paris :

Dép. 8 h.,	par Bâle,	arr. 11 h. 35,	durée du trajet	28 h. 30
» 8 h. 30,	» Stuttgart,	» 9 h. 05,	» »	25 h. 30
	En moins par la route allemande			3 h.
» 10 h.,	par Bâle,	arr. 5 h. 45,	durée du trajet	32 h. 40
» 12 h. 45,	» Stuttgart,	» 12 h. 15,	» »	24 h. 25
	En moins par la route allemande			8 h. 15

Paris-Vienne :

Dép. 10 h. 16,	par Bâle,	arr. 6 h. 30,	durée du trajet	31 h. 19
» 9 h. 20,	» Stuttgart,	» 10 h. 15,	» »	24 h.
	En moins par la route allemande			7 h. 19
» 8 h. 45,	par Bâle,	arr. 7 h. 15,	durée du trajet	33 h. 35
» 12 h. 20,	» Stuttgart,	» 7 h. 15,	» »	30 h.
	En moins par la route allemande			3 h. 35

Francfort-Lyon :

Dép. 7 h. 15,	par Bâle,	arr. 10 h. 53,	durée du trajet	16 h. 43
» 9 h. 38,	» Belfort,	» 9 h. 56,	» »	13 h. 13
	En moins par la route française			3 h. 30

De plus, le voyageur de 3me classe doit payer une surtaxe pour passer en 2me en territoire suisse. Pour le trajet de retour, l'itinéraire suisse ne peut concurrencer l'autre, qui peut se faire entièrement en un jour. Même de Bâle à Lyon, il y a avantage à passer par la France, car, outre le supplément de taxe, le train suisse met 33 minutes de plus pour l'aller et 2 h. 40 pour le retour.

Une bonne partie du réseau des chemins de fer suisses étant créée en vue des relations internationales, les communications sont généralement rapides avec les principales métropoles. Ce fait favorise évidemment l'arrivée des touristes. C'est une conséquence accessoire dérivant de la nature même des conditions géographiques et économiques.

Mais pour rendre encore plus aisé l'accès des centres de tourisme suisse, quelques trains spéciaux circulent journellement, soit en été, soit en hiver, et sur les trajets internationaux, où les communications habituelles sont déjà excellentes, on ajoute des voitures à destination de la Suisse. En 1912, les trains suivants ont été établis :

Engadine Express Calais-Coire, du 2 juillet au 15 septembre; Direct Bâle-Zurich-Coire, du 1er juillet au 15 septembre ; Coire à Buchs, du 1er juillet au 15 septembre, pour la correspondance avec le Wiener-Schnellzug ; Zurich-Lucerne, du 1er juillet au 15 septembre, pour les voitures directes venant de Berlin ; Train de luxe Calais-Bâle-Lucerne, du 2 juillet au 15 septembre ; Train de luxe Londres-Paris-Pontarlier-Interlaken, du 9 juillet au 15 septembre ; Engadine Express Calais-Coire, du 10 décembre au 10 mars ; Express Boulogne-Paris-Delle-Berne, du 16 décembre au 28 février ; Train de luxe Calais-Paris-Pontarlier-Interlaken, du 17 décembre au 28 février ; Berlin-Coire, du 10 décembre au 10 mars.

Toute une série de lignes accessoires sont venues se souder aux grandes artères, et rendent faciles les relations avec les endroits du pays qui sont devenus célèbres dans le monde. Ce sont des lignes de diverses natures, à adhésion simple, à crémaillère, ou des funiculaires. Dans toutes les parties du pays elles foisonnent. Elles ne se contentent même plus de suivre le fond des vallées, elles escaladent les sommets neigeux, et la Jungfrau n'a pas pu opposer sa noble inertie à l'esprit d'initiative des entrepreneurs.

La plupart de ces entreprises sont privées; quelques-unes sont exploitées par les CFF. Pour se protéger contre l'ingérence de l'autorité dans leurs affaires, et pour s'opposer à la supériorité financière des grandes lignes, elles ont créé une *Association des Chemins de fer secondaires suisses.*

Le sentiment de la faiblesse individuelle dans les luttes contre des organismes croissant constamment en puissance s'est aussi fait sentir dans les sociétés de navigation suisses. Elles avaient à se protéger contre les exigences exagérées d'une bureaucratie tracassière plus que logique, qui, pour offrir des garanties suffisantes de sécurité, exigeait des mesures si coûteuses que l'existence de plusieurs des entreprises aurait été mise en danger. L'*Association des Sociétés Suisses de navigation* s'est donc formée pour s'opposer aux abus que pouvait commettre le pouvoir central. Mais le fait le plus caractéristique et le plus important, c'est l'établissement d'une assurance commune. Les compagnies avaient toujours éprouvé de grandes difficultés à conclure des contracts d'assurances, car on estimait les risques trop considérables. Les primes exigées atteignaient parfois 6 %. C'est pour cette raison que certaines sociétés ont encore dans leur bilan un fonds d'assurance. Par l'assurance collective, un taux très avantageux de 3 % a été obtenu. Le 25 % des pertes éventuelles par accidents est couvert par l'Association, le 10 % par la Compagnie où s'est produit le sinistre, le 65 % par des sociétés d'assurances suisses ou étrangères.

Lors de l'établissement des moyens de communications rapides, tels que les télégraphes, les téléphones, pour lesquels les limites politiques sont des entraves, on a immédiatement cherché à diminuer les difficultés aux frontières par l'établissement de traités généraux. Il en a été de même lors de la vulgarisation des automobiles. En 1909, plusieurs États européens ont conclu un accord en vue d'arriver, dans la mesure du possible, à des clauses législatives identiques afin de faciliter le passage des nouveaux véhicules d'un pays dans un autre, sans que des formalités trop nombreuses soient nécessaires. On est ainsi arrivé facilement à une entente sur les conditions auxquelles doivent satisfaire les machines pour ne pas être un danger public, sur les qualifications des chauffeurs, sur les signaux. A l'assemblée, les députés suisses n'ont pu engager

le pays, car ils n'avaient pas reçu pleins pouvoirs pour le faire, et l'adhésion de la Confédération ne s'est effectuée qu'en 1911. Cette abstention temporaire avait déjà eu le temps de porter ses fruits, car durant toute l'année 1910, nos chauffeurs n'eurent l'autorisation de circuler en Autriche que pendant 8 jours. Pour une durée plus longue, un examen complet de capacités était exigé. Actuellement, le certificat international donne libre exercice de circulation sur le territoire de tous les États contractants. La plaque internationale est aussi connue dans la même mesure. Elle porte un numéro et des lettres conventionnelles pour indiquer le pays d'origine.

A l'extérieur, de même qu'à l'intérieur, la cause de l'automobilisme suisse a été prise en main principalement par deux clubs : l'A. C. S. et le T. C. S.

L'*Automobile Club de Suisse* a été fondé en 1898, au moment où débutait cette nouvelle branche de sport. Depuis lors, l'importance de l'association n'a pas cessé de croître. Elle a plus de 2200 membres avec un budget de 150,000 fr. Son Conseil d'Administration siège tous les mois, et un bureau central permanent a été établi à Genève. Il est affilié à 19 sociétés étrangères.

Le *Touring Club Suisse* est plus ancien de deux ans et compte environ 2500 automobilistes et 2000 motocyclistes parmi ses membres. Il est aussi allié à plusieurs sociétés étrangères, et son directeur est un des cinq membres du Comité permanent de la Ligue internationale des Associations touristes, qui compte un million et demi d'adhérents, dont 450 000 automobilistes.

Il est impossible de déterminer le résultat de leur activité spéciale, et nous nous sommes borné à mentionner les faits accomplis, puisque c'est en réalité la seule chose qui nous importe. Ce sont les cantons qui sont souverains pour réglementer la circulation ; c'est désastreux, car il y a peu de domaines où une unité parfaite eût été plus nécessaire. Si les grands Etats européens ont reconnu qu'il y avait à gagner en établissant un accord international, il est évident qu'il devrait en être de même pour nos 25 petites républiques. Les opinions diverses ont empêché l'élaboration de mesures générales ; une animosité profonde des populations conservatrices, contre cette nouvelle création de nôtre civilisation, a

produit un entêtement irréductible qui essaie de s'opposer à ce progrès. On voulait faire de la Suisse un oasis où l'on pourrait jouir du repos sans crainte d'être dérangé par ces monstres modernes. On se croyait bien sage en décrétant l'interdiction de circuler. Le temps a cependant continué son irrésistible avance, amenant avec lui le développement extraordinaire de ce nouveau mode de locomotion. Que pouvait importer à l'humanité l'opinion du peuple suisse ! Le Progrès marcherait sans lui. Il a marché, en effet, et nous sommes restés. Actuellement, très tard, on commence à voir la faute commise, on juge en connaissance de cause et non plus d'après des sentiments ou des arguments théoriques.

Actuellement, la circulation est soumise aux règles de deux concordats : l'un admis par 7 cantons ; l'autre, plus libéral, est appliqué dans 17 ; le 25me, Grisons, étant absolument fermé. Les différences sont assez sensibles, notamment en ce qui concerne la vitesse. Dans le premier, le maximun est de 30 km. à l'heure en campagne et de 10 km. dans les agglomérations. Dans le deuxième, les chiffres ont été élevés à 40 et 18 respectivement. On peut se représenter quelles difficultés attendent le chauffeur, qui devra toujours être renseigné exactement sur le territoire de quel canton il se trouve, pour savoir à quelle vitesse il peut rouler. Si l'on songe que les communes peuvent encore réduire à leur fantaisie les vitesses maxima, on ne sera plus étonné que des ennuis soient causés fréquemment à des automobilistes de bonne foi par des agents pointilleux. Une plus grande liberté serait à tous égards plus recommandable. Par exemple, l'article 30 prévoit que l'emploi de lumières aveuglantes est interdit dans les agglomérations Si l'on veut prendre la chose littéralement, un chauffeur allant de Lausanne à Villeneuve ne pourra allumer ses phares qu'au sortir de la ville ; il devra les éteindre et les rallumer au au moins une dizaine de fois pendant le trajet. Il est évident qu'une application abusive ou même seulement stricte de cet article aurait une portée répressive énorme sur la circulation.

La plupart des arguments qu'on invoquait pour limiter la liberté de circulation ont maintenant vécu. La *Ligue contre la poussière* a réussi à faire adopter un mode presque parfait de réfection des routes, et ce n'est plus qu'une question financière. Le bruit n'est pas entièrement supprimé, mais aucune

machine n'est plus perfectionnée sous ce rapport. L'automobile est en tous cas plus silencieuse qu'un cheval ou une voiture qui pourtant, eux, ne soulèvent pas la moindre critique. Les signaux ont été ramenés à leur strict minimum. De plus, l'habitude fait beaucoup pour atténuer cet inconvénient. Qu'on songe aux quartiers des villes transversées par des lignes de chemins de fer. Pendant une partie de la nuit, les trains circulent et les habitants n'en souffrent même plus. Les petits centres interurbains finiront par oublier qu'il fut un temps où les autos n'existaient pas. Le danger couru par les piétons ou les voitures a été exagéré. Au début, où l'on ne songeait qu'à battre des records de vitesse, on peut encore concevoir que le public n'ait aucunement eu le désir de voir nos routes devenir des pistes de courses. Mais, de nos jours, la classe automobiliste est avant tout paisible et estime sa propre sécurité tout autant que n'importe quelle autre. Si la vitesse moyenne a cru, c'est simplement que la perfection des machines a augmenté, qu'on les guide avec plus d'aisance, et que l'expérience a prouvé que le danger n'était pas plus grand en marchant à 40 km. à l'heure qu'à 30. Les statistiques des accidents, très exactes surtout en ce qui concerne l'automobilisme, ont fait voir combien les craintes étaient exagérées. En Suisse, du 4 avril 1911 au 12 octobre 1912, les véhicules hippomobiles ont causé 298 accidents, avec 61 tués et 312 blessés; les automobiles, 93 accidents, avec 18 tués et 103 blessés. Evidemment la première catégorie est supérieure en nombre, mais si l'on tient compte du parcours total, on arrive vraisemblablement à une égalité. A Berlin, en 1909, 56 personnes furent tuées par des véhicules; en 1913, il n'y en eut que 49, malgré l'augmentation des automobiles, qui passèrent de 7930 à 9140. Dans un domaine si restreint, les cas spéciaux pourraient facilement altérer les résultats, mais il est hors de doute que l'augmentation des automobiles ne provoque pas de hausse du nombre des accidents.

La traversée de la frontière pour un automobiliste est toujours une chose très compliquée. Les bureaux de douane sont en effet tenus à avoir une grande sévérité, car les droits sont très élevés, et il est nécessaire que celui qui ne pense passer que quelques semaines dans un pays offre des garanties suffisantes pour éviter des abus. Pour pouvoir entrer dans un

pays quelconque, il fallait autrefois se munir d'un passavant, afin de pouvoir rentrer chez soi sans avoir des inconvénients au retour. De plus, à la frontière étrangère, il fallait verser le montant du droit de douane et demander en échange un acquit à caution, qui permettait de récupérer la somme versée au moment du retour, même si l'automobiliste sortait par un autre poste-frontière.

Grâce à l'initiative des clubs d'automobile, ces formalités ont été bien simplifiées. Le club se porte garant de ses membres. Il suffit de s'adresser à un bureau du club pour obtenir un triptyque, moyennant le dépôt entre les mains du caissier du montant des droits, et si l'automobiliste jouit d'assez de crédit, sa signature seule suffira. Ce papier est composé de trois feuilles sur lesquelles sont inscrites toutes les informations concernant la voiture et son propriétaire. Au passage de la frontière, une des feuilles est arrachée par le fonctionnaire et envoyée à l'Office central des douanes. La sortie est constatée par une simple inscription sur les feuillets qui restent. Pendant la fin de l'année courante, les passages en douane sont autorisés moyennant une simple inscription. Lorsque le temps est écoulé, le porteur du tryptique le rend au Bureau du club, qui envoie l'une des deux feuilles restantes à l'Office central pour faire constater que la machine a bien été réellement réexportée. Si la sortie n'a pas eu lieu, le club est responsable du paiement des droits de douane.

Outre les prescriptions concordataires concernant la vitesse et l'interdiction de l'échappement libre, des dispositions spéciales ont dû être mises en vigueur sur nos routes de montagne, à cause de leur peu de largeur du petit rayon de leurs courbes et des pentes raides qui les bordent. On a établi des règles pour que la circulation puisse se faire facilement si un croisement est impossible, en autorisant la circulation dans un sens pendant une partie de la journée et dans l'autre sens pendant le reste du jour. Ces dispositions ne se recontrent en général pas dans les pays étrangers, mais elles sont nécessitées par la configuration de notre sol.

La nature de la surface a pendant longtemps gêné le développement du tourisme automobile. Les substances employées autrefois, suffisantes pour les véhicules à roues ferrées et à vitesse réduite, ne sont plus désignées pour les

pneus élastiques qui, prenant un contact parfait avec le sol, occasionnent une sorte de succion des éléments constitutifs de la route. Les grains de sable sont attirés, insensiblement les pierres sont déchaussées puis arrachées, et en quelques semaines le passage est devenu impraticable. Actuellement, les grands artères sont recouvertes en principe d'une substance plastique agglomérant les particules pierreuses. Ce mélange résiste très bien à l'usage et supprime la poussière. On a employé le goudron, l'asphalte à chaud et à froid, le macadam, et c'est à la technique à déterminer le meilleur. Nos routes ne sont pas encore près de valoir celles d'Angleterre, de Belgique et de France, mais insensiblement on arrivera à les égaler.

En 1912, par l'intermédiaire de la *Société touriste de numérotation des routes*, et avec l'appui de l'A. C. S., on a entrepris d'établir un système général qui permettra aux chauffeurs étrangers de circuler sans encombre, grâce à des plaques placées aux carrefours et indiquant par des chiffres visibles de loin la direction à prendre. Les communes, les personnes privées ont fourni un grand nombre de ces écriteaux. Les grandes routes allant du S.-O. au N.-E. portent les numéros impairs, celles qui leur sont perpendiculaires les numéros pairs. Les douze premiers nombres ont été ainsi employés. On a ensuite divisé la Suisse en arrondissements, dont les artères ont reçu les nombres 13 à 99. Les chemins de moindre importance sont représentés par les chiffres des routes qu'ils unissent. Ce système est supérieur à ceux employés à l'étranger, en France notamment, où les indications sont placées sur les bornes kilométriques et sont souvent cachées par les herbes et la boue. De plus, les croisements sont souvent sans indications. Les plaques suisses, sur poteaux de 2 m. 20, frappent la vue et présentent un réel avantage pour le chauffeur qui peut, par un simple coup d'œil, être renseigné sans avoir à modérer son allure. On a conçu le projet d'étendre notre système de numérotation aux Etats limitrophes, mais la guerre a interrompu les négociations.

En entrant en Suisse, on remet officiellement à chaque automobiliste un opuscule concernant les lois et règlements complets, avec liste des routes totalement oú partiellement interdites. Cette idée est bonne en soi, mais pour établir un

itinéraire en tenant compte de toutes les restrictions, il faut un temps considérable sans qu'il soit même possible d'arriver à une certitude absolue que toutes les règles ont été respectées. L'A. C. S. a établi quelques bureaux de renseignements spéciaux, plus au courant des innombrables petites entraves que ceux des sociétés de développement. Il y en a 5 : Genève, Lausanne, Lucerne, Zurich et St-Gall. Leur importance est grande, du moins tant qu'un mode de législation plus uniforme ne sera pas élaboré.

Les fréquentes altérations des règlements locaux sont aussi une cause d'ennuis. Le Guide Michelin, adopté par la majorité des automobilistes, indique les prescriptions de l'année précédente à moins que les changements ne soient assez importants pour avoir été signalés à son éditeur. Naturellement, il arrive parfois que ces indications ne concordent plus avec les récentes décisions des autorités d'une commune. Un jour, par exemple, un de nos amis traversait le Brunig. Suivant la règle, il s'arrête au bureau de police pour y obtenir une autorisation, moyennant une somme minime, qui lui serait du reste remboursée au haut du col. Il se met en route à l'allure moyenne d'un cheval au trot et met exactement pour le trajet les 2 h. 40 prescrites dans son guide (de l'année courante). Quel ne fut pas son étonnement en apprenant qu'une contravention était dressée contre lui pour excès de vitesse, car, depuis peu, le temps minimum avait été porté à 3 heures. Amende prévue : 200 fr. Pour arranger son affaire, notre ami décide de luncher sur place. En s'informant, il apprend que le représentant de l'autorité, celui qui avait le pouvoir d'appliquer la pénalité était « oberkellner » au buffet de la gare. Les principes élémentaires de diplomatie obligeaient notre touriste à se ménager les bonnes grâces de son souverain juge. Il commanda un repas somptueux avec vins coûteux et pourboires en conséquence. L'affaire put être arrangée à l'amiable ; mais est il logique qu'un automobiliste puisse être la très innocente victime d'une règlementation nouvelle, et soit réduit à soudoyer un employé pour adoucir les rigueurs de la loi ?

Le canton de Vaud est celui où la circulation est la plus aisée. On trouve des notices exigeant une allure modérée, mais sans menaces d'amendes excessives ou de séquestration. Dans ceux de Glaris et de Schwytz, il est interdit de rouler le

dimanche à moins d'être domicilié dans le canton. Est-ce pour que les promeneurs soient en sûreté sur la grande route? Peut-être, mais le nombre de celles qui sont régulièrement parcourués par le trafic automobiliste est relativement restreint, et les entraves ainsi apportées sont hors de proportion avec le but.

Il serait intéressant de pouvoir comparer ce qu'est maintenant la circulation automobile avec ce qu'elle serait si son développement n'avait pas été enrayé. Il faudrait, par exemple, connaître ce qu'elle est dans le Tyrol et en tirer une comparaison. Malheureusement, des données exactes n'existent pas. En 1913, le *Berliner-Automobil-Klub* a délivré pour la Suisse: 1259 tryptiques, et pour le Tyrol: 2395. Un seul hôtel du Vorarlberg donne les chiffres suivants pour la même année: autos ayant passé la nuit: 592; autos s'arrêtant pour un repas: 598; autos passant sans s'arrêter 990. En France, on peut citer la circulation à la Riviera en 1912. Il a passé journellement, pendant les trois premiers mois, en moyenne 1000 voitures étrangères à la douane et, avec les machines françaises, on doit atteindre le chiffre de 3000.

A Gstaad, il a passé un dimanche 54 voitures; ce maximum est bien inférieur aux indications ci-dessus. Et pourtant cet endroit est sur une route très attrayante entre le Pillon et le col de Saanenmöser.

Les chiffres des entrées d'automobiles en Suisse suivent une progression croissante. Mettons-les en regard du nombre de voitures de la ville de Berlin pour se faire une idée de la différence d'augmentation:

	Suisse	En pour cent	Berlin	En pour cent
1909	6742	100	41727	100
1910	7002	104	49941	119
1911	7910	118 (100)	57805	138 (100)
1912	8766	130 (111)	70006	168 (121)
1913	10542	156 (133)	89500	214 (155)

L'acroissement à Berlin est évidemment plus considérable. Or l'endroit choisi comme point de comparaison n'est pas au-dessus de la moyenne, comme on peut s'en rendre compte par le mouvement d'exportation d'automobiles de France et d'Allemagne. Les valeurs que nous citons sont presque iden-

tiques, et c'est avec certitude que l'on peut affirmer que la circulation en Suisse n'est pas ce qu'elle devrait être.

	Exportations françaises	En pour cent	Allemandes	En pour cent
1911	Fr. 162,389,000	100	Mk. 117,320,000	100
1912	» 212,045,000	131	» 142,400,000	121
1913	» 260,000,000	160	» 180,000,000	154

Actuellement on ne peut plus considérer l'automobile comme un objet de luxe, c'est un moyen de locomotion généralement adopté par les classes riches, qui ainsi ne dépendent plus des chemins de fer pour leurs déplacements. Pour un oui ou pour un non, on va de Paris à Biarritz. Les distances ne comptent plus. On fait facilement 250 à 300 km. par jour.

Les avantages que nous obtiendrions s'il était possible de développer ce trafic seraient énormes à plusieurs points de vue. Les hôteliers y trouveraient leur compte, car pour les automobilistes, les frais d'hôtel sont peu de chose comparés aux autres dépenses. Les clients ne regardent pas à consommer des vins fins, des repas copieux, pas plus qu'ils ne se privent d'emporter un souvenir qui a excité leur caprice. Les achats en pneus, en huile, en benzine, fourniraient à de nombreuses personnes une occasion de gagner leur vie. Les ateliers de réparation augmenteraient dans une très large mesure. Si l'on compte une moyenne de 1000 fr. d'entretien par machine annuellement, on peut estimer que les menus travaux exécutés chez nous nous amèneraient des centaines de mille francs, somme importante puisqu'elle serait à peu de chose près le produit exclusif du labeur indigène. L'État verrait aussi la recette des douanes augmenter à mesure que croîtrait la consommation de la benzine.

En n'essayant pas d'atteindre le maximum de circulation automobile, la Suisse écarte la clientèle la plus profitable. On objectera que ces touristes passent et ne séjournent pas. Ce n'est pas absolument certain. Nos paysages sont assez beaux pour être capables de retenir nos hôtes. Attirons-les et laissons agir le milieu. Même en admettant qu'aucun ne se décide à séjourner, est-il logique de mépriser l'appoint considérable que procurent les dépenses de ces voyageurs dans tous les lieux où ils passent. Les directeurs d'hôtels estiment à sa juste valeur l'importance de cette clientèle, car ils savent fort

bien que, outre le bénéfice immédiat, il y a encore la réclame que fera à l'établissement une restauration absolument parfaite.

L'amélioration qui agira le plus est sans contredit l'unification des mesures de police, par une loi fédérale.

L'ouverture des routes de montagne est aussi indispensable. Evidemment, les objections techniques doivent être prises en considération, mais, avec quelques sacrifices, la plupart pourront être utilisées. Alors seulement nous pourrons opposer à nos concurrents des itinéraires qui dépasseront de beaucoup ceux qu'ils auront pu établir. Il n'y aura que l'embarras du choix. Suivons en imagination, pour l'instant, la route merveilleuse qui se déroulerait en partant de Genève, le long des côtes du Léman, en remontant le Rhône jusqu'à Brigue. De là, on passerait par le Simplon en empruntant le territoire italien pour aller aux Lacs et de là dans l'Engadine, soit en restant sur territoire suisse, par la Furka, pour gagner l'Engadine par l'Albula et le Julier. Par la Fluela et le Prättigau, on retrouve la vallée du Rhin qui nous amène sur le plateau par le lac de Constance. Si les paysages alpins nous attirent davantage, on passera par le lac de Wallenstadt, Glaris, le Klausen, le lac des Quatre-Cantons. Nous reviendrons à notre point de départ par le Brunig, l'Oberland Bernois, le Simmenthal, le Jaun Pass, le Pillon ou les Mosses. Il est inutile d'insister sur la beauté d'un tel itinéraire. Les dangers causés par l'escarpement des routes ont été bien exagérés, car les expériences faites par nos automobilistes militaires ont été concluantes.

Il reste encore l'amélioration de la surface des routes. Les frais seraient considérables et devraient naturellement dans une large mesure tomber à la charge de ceux qui profitent des améliorations. Les personnes compétentes estiment qu'il faut absolument mettre de côté toute idée d'un impôt mensuel ou d'une taxe routière, comme ayant une tendance prohibitive incompatible avec nos institutions démocratiques. Cela ne veut nullement dire que les automobilistes soient opposés à tous les sacrifices pour obtenir le droit de circuler, car il existe au Tyrol un secteur de route de 40 km. où le montant des droits atteint 32 kr. Le système à préconiser serait un impôt sur la benzine. En prenant comme base 10 centimes par litre, le produit annuel serait de 1,200,000 francs, ce qui permettrait

déjà d'entreprendre des travaux considérables. Cette somme augmenterait proportionnellement au trafic réel, ce qui est conforme à la justice.

Il faudrait ensuite convaincre les automobilistes étrangers que les circonstances ont changé, et qu'on peut voyager en Suisse aussi facilement que dans aucun autre État. Ce serait chose difficile, car rien n'est si malaisé que d'altérer des impressions.

Il semble que les efforts des sociétés de tourisme approchent du succès en ce qui concerne la législation, car de plusieurs côtés officiels on est convaincu qu'une unification est indispensable. Un député des Grisons a, par exemple, annoncé au Conseil National qu'il était à prévoir que son canton abandonnerait son attitude hostile. Le Département suisse de l'Intérieur, dans son rapport de gestion 1914, déclare que la question de la circulation automobile ne pourra être réglée par un concordat. La seule solution normale sera donc une loi applicable sur tout le territoire de la Confédération.

Nous ne sommes pas les seuls à convoiter le trafic automobiliste. Il s'agit de ne pas nous laisser trop distancer et de profiter de l'époque transitoire que formeront les années d'après la guerre pour attirer chez nous les automobilistes de toutes les nationalités qui, une fois l'habitude prise, arriveront à considérer notre pays comme le paradis de l'automobilisme.

Les touristes atteignent donc facilement tous les points du pays. Mais il faut qu'ils y puissent séjourner. Des pensions se sont érigées un peu partout. Souvent elles ont été construites le long des lignes de montagne ; parfois c'est le développement touristique d'une région qui a nécessité l'établissement d'une voie ferrée. Il y a donc eu une mutuelle influence. Les hôtels suisses sont remarquables non seulement par leur nombre, mais aussi par leur tenue, par la latitude qu'ils offrent dans les prix, par la variété de leur situation. Le milliardaire peut avoir tout le luxe auquel il est habitué ; le « Wandervogel » trouve facilement un logis modeste et satisfaisant.

En 1895 s'est fondé à Lausanne-Ouchy le premier Syndicat d'hôteliers. Son but est non seulement de veiller sur les intérêts de ses membres, mais encore d'entreprendre une

réclame collective. Les frais en sont couverts par une cotisation proportionnelle au nombre de lits. Toute publicité particulière est interdite, sauf autorisation du comité. Dans d'autres endroits, comme à Gstaad, on a poussé l'union encore plus loin. Pour supprimer une concurrence trop âpre, pour éviter la baisse des prix qui en serait la conséquence, des normes ont été établies qu'il est interdit d'altérer. Un prix minimum est fixé pour chaque hôtel. Toute infraction est passible d'une forte amende. Sauf erreur, Gstaad est la seule station suisse où tous les hôteliers de la localité aient été d'accord de se soumettre à cette réglementation. La haute autorité de l'hôtellerie est la *Société suisse des Hôteliers* qui, par sa puissance financière et son activité, joue un rôle de première importance. Elle n'est pas une union dont les sociétés locales seraient les sections. Ce sont des particuliers qui en sont membres. Dans les questions à résoudre, la S. S. H.[1] reste en contact intime avec les associations régionales, mais leurs relations sont plutôt consultatives que réglementaires.

Le logis et le transport sont les deux parties qui intéressent le plus le voyageur. Mais il y a une foule de petits détails qui doivent être soignés pour qu'une contrée soit apte à devenir un centre de tourisme. A quoi sert la beauté d'une gorge, par exemple, si aucun sentier ne permet de la parcourir? Comment jouir d'une soirée d'été sur la grève, si aucun banc n'invite au repos? Comment tuer les journées pluvieuses, si aucune attraction ne vient occuper les loisirs? Il y a là un immense champ d'activité modeste et obscure, qui peut faire des miracles et rendre exquise une région où n'existait guère, en fait de belle nature, que des obstacles à vaincre.

C'est pour accomplir cette œuvre que se sont fondées les sociétés de développement ou syndicats d'initiative, dont l'origine remonte à 1885. C'est à Zurich et Lausanne que reviennent la gloire d'avoir eu les premières. Ce sont des associations de toutes les personnalités de l'endroit, qui ont à cœur l'expansion du pays qu'ils habitent. Il savent bien que le tourisme est une cause de prospérité matérielle pour un endroit, et que finalement tout le monde profite du bien-être

1. Dans la suite, nous utiliserons l'abréviation S. S. H. au lieu de *Société suisse des Hôteliers*.

acquis. Pour illustrer la variété que présentent les membres, et l'importance relative des diverses vocations, voici comment est composée la *Société pour le développement de Lausanne :*

Hôtels	64
Pensions	154
Ecoles, pensionnats	91
Entreprises de transport	2
Restaurants, théâtres	9
Médecins, dentistes	93
Professeurs	100
Avocats, notaires	35
Architectes	31
Pharmaciens	17
Autres professions	82
Négociants	186
Entrepreneurs	28
Industriels	24
Banquiers	21
Horlogers, bijoutiers	13
Coiffeurs	5
Propriétaires	6
Sans profession	107
	1068

S'il s'agit d'un centre exclusif de tourisme ou d'une ville dans laquelle on veut simplement augmenter l'afflux des étrangers, l'action ne sera pas la même. Le programme que se proposent les sociétés de développement dépend donc avant tout de l'endroit où elles existent. En général, elles cherchent à faire connaître les particularités intéressantes au moyen de la réclame; elles éditent des cartes, des guides, des listes d'informations; elles cherchent à améliorer le trafic intérieur en réglementant les fiacres, les taxis ; elles adressent des requêtes aux directions pour que les services des trains soient plus conformes aux désirs des voyageurs, elles améliorent l'hygiène générale en faisant construire des égouts ; elles embellissent les rues par l'établissement de trottoirs ; elles cherchent à conserver le cachet du lieu en s'opposant à la dégradation ou à la démolition des monuments historiques ;

par des constructions de sentiers, elles rendent accessibles les coins charmants des environs ; par des chemins sous bois, elles créent des promenades ombreuses; par des quais, elles aménagent les rives des lacs ou des rivières ; elles prennent une part active à l'organisation des divertissements de toutes sortes, concerts, courses, tournois sportifs, fêtes nautiques, illuminations, semaine d'aviation. Pour ne pas allonger démesurément la liste, disons que leur domaine comprend tout ce qui peut favoriser le développement du tourisme.

La réalisation de tous ces buts nécessite des dépenses assez considérables. Les recettes sont dues aux cotisations des membres et à une surtaxe prélevée sur les touristes proportionnellement à la durée du séjour. Le sacrifice varie suivant les avantages offerts. Il passe de 5 ou 10 centimes par jour et par personne à 2 fr. par semaine, si ce paiement donne droit à l'entrée gratuite à des concerts, à des places de jeux, à une patinoire. Des fonds assez importants sont ainsi obtenus. Souvent des subsides sont accordés par la commune ou même par l'Etat dans une proportion variable :

	Zurich	Berne	Lucerne	Genève	Lausanne
Subv. de l'Etat	900	6,375	1,000	15,000	—
» de la commune	11,000	4,800	4,000	8,300	1,000
» des entreprises de transport	5,345	3,985	7,300	2,230	1,380
dont CFF	4,000	3,000	4,000	1,500	1,000

L'activité des sociétés de développement n'est pas essentiellement locale ; dans l'établissement de cartes, d'itinéraires, dans leurs réclamations pour horaires, dans leur réclame, elles ont des intérêts communs avec les autres sociétés semblables de la région. Une même carte pourra servir pour plusieurs centres de tourisme, dont un travail collectif pourra être de toute utilité. Les avantages de l'œuvre en commun sont si évidents que partout les sociétés se sont réunies en associations régionales, toutes désignées pour prendre en mains la direction des mesures à prendre. Cette concentration s'est fait sentir surtout pendant les dernières années. En 1909, par exemple, 35 sections St-Galloises se sont unies en une seule société. Dans le Tösstal, il y avait deux groupements qui se

sont fondus. Aux Grisons, c'est aussi à cette époque que s'est produite la fondation de la Société de développement cantonale. Actuellement, il se fonde une Société vaudoise.

La centralisation politique exerce une influence dans la plupart des domaines; il s'est naturellement fondé une *Union Centrale des Sociétés Suisses de développement* dont le siège est actuellement à Lucerne. Elle existe depuis 1893 et comptait 87 membres en 1913, dont plusieurs associations régionales. Elle a pour but de travailler au développement général du pays et à l'étude des questions intéressant en commun les sociétés qui en font partie. Ses organes sont l'Assemblée des délégués et le Siège central, c'est-à dire un comité choisi dans le sein de la société qui a l'honneur d'être à la tête de l'Union. Les moyens financiers sont procurés par des cotisations variant avec l'importance des sections et par des subventions. En 1913, les recettes ont été de 24,000 fr.

Son activité est surtout une œuvre de propagande, qu'elle réalise soit par de la publicité collective, soit par des imprimés. Elle a pris une part active à l'élaboration du projet de statuts pour l'*Office Suisse du tourisme* et, d'une façon générale, elle exécute son programme avec beaucoup de conscience.

Dans la plupart des villes, généralement, par l'intermédiaire des sociétés de développement, on a créé des Bureaux officiels de renseignements. Les informations sont gratuites, et à mesure que le public s'habitue à les utiliser, leur valeur croît. C'est par milliers que se comptent les lettres, leurs réponses, et les communications verbales; à Lausanne, par exemple, il y a eu, en 1913, 5900 des deux premières catégories et plus de 23000 de la dernière. Au point de vue du fond des demandes, les chiffres suivants fournissent un certain intérêt :

Voyages, trains, bateaux	2512
Hôtels et pensions	2939
Université et écoles	1631
Concerts et théâtres	1114
Contrôle des habitants	1144
Liste des médecins	1475
Agences de locations	1405
Bottins, adresses	2079
A reporter	14299

	Report	14299
Consulats		1188
Guides divers		2536
Séjours d'été et d'hiver		2535
Banques et sociétés		978
Renseignements divers		1712
		23148

Il est hors de doute que les renseignements doivent procéder de la plus stricte impartialité, il ne faut pas que telle ou telle personne soit favorisée, car le bureau perdrait sa valeur objective.

Ces organes n'ont pas comme seules attributions de donner des renseignements. Ils distribuent des prospectus des diverses firmes de la ville; ils font les statistiques du nombre des visiteurs; ils expédient les affaires courantes qui intéressent le tourisme. En un mot, on pourrait dire que ces bureaux sont le signe extérieur qui représente les sociétés de développement et en affirme l'existence d'une façon continue.

Quelques-unes des sociétés collectives ont aussi créé un bureau correspondant, notamment aux Grisons. Si l'on s'adresse à Coire, on reçoit une liste des principales stations avec les hôtels, un prospectus des chemins de fer rhétiques très joliment illustré, un autre de la ligne de la Bernina, une carte du pays, toutes choses extrêmement utiles pour une personne qui a en vue un voyage dans ce canton. On peut sans trop de correspondance se faire une idée des endroits à visiter et des dépenses probables. Il y a là en outre une économie sérieuse dans les frais de propagande; une seule brochure renseigne sur divers centres qui sans cela eussent dû éditer en grand nombre un prospectus spécial. Sans doute celui-ci doit exister, mais il n'est envoyé qu'à ceux qui ont un intérêt particulier à la station, puisque les détails généraux ne leur suffisent pas.

Les bureaux de renseignements se sont aussi unis en une sorte de fédération l'*Union Suisse des Bureaux de renseignements*, dont l'utilité est assez minime. Cependant des mesures prises partout seront plus facilement acceptées par le public que si elles ne le sont qu'ici et là.

Ce qui caractérise donc l'organisation générale pour favoriser le tourisme en Suisse, c'est l'existence de trois grands

groupes en forme de pyramides, dont les sommets distincts sont la S. S. H., la S. S. D.[1] et les C. F. F. mais dont les bases sont quelque peu confondues. Chacune de ces trois autorités représente le tourisme à sa manière et, en général, à un point de vue qui n'est pas assez objectif. Les C. F. F. mettent en avant les questions des voyages qui seules les intéressent. Les hôteliers ne donnent aux déplacements qu'une place plus réduite ou réclament des mesures ferroviaires impossible à réaliser. Les sociétés de développement sont celles dont la politique se rapproche le plus de l'idéal, car les intérêts qu'elles représentent sont de si grande variété, que les décisions prises ne peuvent guère favoriser une classe spéciale de membres. Lorsqu'il s'agit d'une mesure à prendre, l'accord est relativement facile, mais sitôt que les frais doivent être couverts, il y a antagonisme aigu. Au gré de chacun, le voisin ne fait jamais de sacrifices suffisants. L'entente a cependant pu se faire quelquefois à l'avantage mutuel des diverses parties.

Donc malgré la grande centralisation, il y a un vice d'organisation : les trois représentants agissent trop individuellement. Il faudrait qu'un organe supérieur fût établi pour l'ensemble du tourisme, et qu'il fût suffisamment indépendant pour pouvoir prendre les mesures même contre l'avis de l'un des groupements. C'est à quoi on s'charne depuis plusieurs années en réclamant la création de l'« Office Suisse du tourisme ».

L'activité extérieure des trois groupes d'intéressés est presque exclusivement une œuvre de propagande, qu'elles entreprennent soit indépendamment, soit en commun, par la publicité directe, par l'édition d'albums et prospectus, par la création de bureaux de renseignements à l'étranger.

Le service de publicité des C. F. F. tend à prendre la place prépondérante et à jouer un rôle directeur. La haute main appartient évidemment à la Direction des C. F. F., mais elle a eu l'heureuse idée de s'adjoindre la « Commission consultative pour le service de la publicité », qui comprend des représentants des divers arrondissements, de la S. S. H. et de la S. S. D. La Commission se réunit quelques fois par an et discute les meilleurs moyens à employer pour intéresser à notre pays le

1. Cette abréviation représente *Union centrale des Sociétés suisses de Développement*.

public étranger. On élabore des projets, des devis, et des offres sont faites aux centres de tourisme qui veulent prendre part à cette réclame.

C'est notamment en Angleterre, en France et en Allemagne que cette publicité a été faite. En 1907, des annonces parurent dans 44 journaux et revues françaises, ayant une circulation de 2 millions d'exemplaires. Les frais pour 12 insertions se montèrent à 25,000 fr. En 1909, on décide d'altérer le sens de cette réclame. On se réserve une page entière dans les principales revues. La moitié supérieure est consacrée à une vue caractéristique du pays, variant avec chaque insertion et chaque organe. Le reste est à la disposition des particuliers au prix de 100 fr. la ligne. Le coût total était de 34,000 fr. Parmi les revues et journaux français choisis, citons : *L'Illustration*, *Le Monde Illustré*, *La Vie au Grand Air*, *Fémina*, *La Vie à la Campagne*, *Fermes et Châteaux*, *Le Globe Illustré*. On croit avoir remarqué les heureux effets de ces dépenses.

Dans le sein de la S. S. H., il existe une « Commission de propagande » dont le budget annuel varie entre 50 et 100,000 francs. Mais ces fonds ne sont pas employés à de la réclame proprement dite. On cherche à agir d'une façon moins directe, car l'effet est d'autant plus intense que le but est mieux dissimulé. Elle accorde notamment des subventions aux auteurs en vue pour un séjour en Suisse ; plus tard, les héros des romans agissent dans un décor alpestre et louent les beautés du paysage. Elle subventionne des conférences à l'étranger, fournit des collections de diapositifs. Elle favorise la prise de vues cinématographiques dans les montagnes. Il y a là un beau champ d'activité, et la façon discrète dont est faite cette propagande est tout à l'honneur de ceux qui la dirigent.

Parmi les brochures éditées, celle des *Hôtels de la Suisse* et *La Suisse* sont les plus connues, car elles ont été tirées à plusieurs mille exemplaires, et répandues à profusion à travers le monde. Comme elles ne renferment aucune réclame payée, elles ont un certain caractère officiel qui leur confère une haute valeur.

Les Hôtels de la Suisse est une publication qui est entre les mains de tous les touristes. C'est l'œuvre de toute la S. S. H. Elle renferme quelques conseils utiles pour voyager en Suisse, quelque chose comme un code des convenances dans les rela-

tions avec les hôteliers, au mutuel profit des deux parties; elle donne les prescriptions indispensables à connaître pour le passage en douane et un code télégraphique pour retenir les chambres; l'emploi général de ce code permettra de sérieuses économies au public voyageur; outre un calendrier de la saison d'ouverture des principales stations, il y a une liste des eaux minérales de la Suisse, comparée à celles de l'étranger. La part du sport est faite par une liste des endroits où il y a des courts de tennis, des golfs links, et où les divers sports d'hiver peuvent être pratiqués.

La partie la plus volumineuse est formée par le détail des hôtels appartenant aux membres de la Société. A côté d'une vue de l'établissement, il y a des indications agréables à connaître quand on choisit un lieu de séjour : grandeur, situation, aménagement intérieur, confort offert, dépendances, saisons, prix pour pension ou pour repas séparés, etc. Tous les chiffres sont remis à jour chaque année, et les hôteliers sont tenus d'offrir aux touristes des conditions égales à celles indiquées dans le guide.

La Suisse est une brochure utile par les renseignements qu'elle donne sur les endroits intéressants du pays. Après une partie générale contenant des indications sur les tarifs de douane et de poste, sur les monnaies, il y a une liste de toutes les stations groupées par régions. En quelques lignes, les beautés de la localité et des environs sont mentionnées, et parfois de jolies illustrations viennent ajouter de l'intérêt au texte en attirant l'attention.

Les C. F. F. ont pris une part active à la création des bureaux de renseignements à l'étranger; les premiers furent installés à Londres, Paris et Berlin. Leur caractère est analogue à celui des agences de voyages. Non seulement le public peut s'y renseigner sur la Suisse, mais il peut y obtenir les publications officielles des grandes associations, à l'exclusion de toute réclame particulière. On peut aussi y obtenir des billets. Ces offices sont placés dans les plus grandes rues des capitales, et dans les vitrines on expose des vues artistiques qui sont fournies soit par les Sociétés de développement, soit par les C. F. F. eux-mêmes. Ces bureaux ont acquis une grande importance. En 1893, celui de Paris a vendu pour 70,000 fr. de billets; en 1913, ce chiffre a dépassé 1,900,000 fr. et pour Londres 1,470,000 fr.

Le bureau de New-York, fondé en 1907, est différent par le fait que la S. S. H. couvre $^{1}/_{3}$ des frais qu'il occasionne, soit 40,000 fr. annuellement. On n'y vend pas de billets, on s'y borne à représenter la Suisse. Outre les informations concernant le tourisme lui-même : questions d'horaires, de prix, de saisons, de voies d'accès, on est prêt à renseigner sur presque tous les sujets : éducation, économie nationale. On peut y emprunter des collections de vues pour projections et des documents de toutes sortes pour conférences. En un mot, la S. S. H. a introduit dans ce bureau l'esprit qui anime sa propagande générale. D'après des renseignements confidentiels, les sommes affectées à cette œuvre ont produit des résultats remarquables et encourageants.

En 1911, la S. S. H. a fondé le bureau de Pétrograd sous le nom de *Swiss Inquiry and Travel Office,* subventionné par les C. F. F. Son existence a été courte et il est impossible de savoir déjà quelle a été son utilité. On a dû éditer des prospectus en langue russe et une réclame collective a été entreprise dans le pays.

Comme on le remarque dans ce court exposé, il y a un enchevêtrement très complexe dans les relations financières des C. F. F., de la S. S. H. et des sociétés de développement, car ces trois groupements s'accordent réciproquement des subventions. Les C. F. F. donnent annuellement 16,000 fr. aux principales sociétés de développement. Par contre, le Bureau de Paris reçoit 20,000 fr. des sociétés de développement, 5000 fr. des sociétés de transport privées, et 5000 fr. des C. F. F. En Angleterre, les Sociétés de développement donnent 6000 fr., les C. F. F. 3000 fr.

CHAPITRE IV

Développement et état actuel de l'hôtellerie.

Du moyen-âge à la fin du XVIIIme siècle. Origine de la célébrité du Léman, de l'Oberland bernois, du lac des Quatre-Cantons. XIXme siècle : établissement des voies ferrées et leur influence. Caractère actuel de l'hôtellerie.

L'hôtellerie est l'industrie qui dépend le plus complètement du tourisme. Mais il faut distinguer entre les divers établissements. Dans tous les pays il y a des hôtels, même si les touristes sont inconnus; la clientèle est alors formée surtout de commerçants et d'hommes d'affaires. En Suisse, nous avons en outre, ceux qui ne reçoivent que des personnes pour lesquelles le séjour est un but en soi-même.

La nuance, quoique très claire en théorie, l'est moins en pratique, car bien des hôtels cumulent les deux fonctions; une partie de leur clientèle vient périodiquement et varie beaucoup. l'autre offre une régularité plus grande. Il y aura donc toujours un certain arbitraire dans la distribution, et puisqu'aucun critère ne peut être adopté, on doit se baser sur l'expérience de personnes bien au courant des conditions de chaque endroit. C'est ce qu'à fait la S. S. H. lors de ses divers recensements. Elle a chargé quelques-uns de ses membres d'établir la liste des hôtels spécialement destinés au tourisme. En 1894 il y en avait 1693 sur un total de 5209, soit 32,5 %; en 1912, 3585 sur 9055 soit 39,6 %. Les $^2/_5$ des hôtels dépendent donc exclusivement du tourisme. Mais leur importance est encore beaucoup plus évidente si l'on observe que, sous le rapport du nombre de lits, ils représentent les 78 % du total, soit 168 625 sur 216 169 (1912).

La prospérité de l'hôtellerie dépend absolument de l'occupation de ces 170 000 lits. Elle est donc entièrement soumise aux fluctuations du tourisme. Historiquement, ce dernier est la cause déterminante. Mais actuellement la situation est altérée. On ne construit plus pour satisfaire les besoins des voyageurs, mais on essaie d'augmenter les voyages en Suisse pour

remplir les hôtels. La dépendance a changé de sens. Quoique anormale, cette situation se retrouve dans tous les pays concurrents, notamment au Tyrol, où l'organisation du tourisme précède celui-ci. L'avenir seul démontrera si cette méthode peut créer d'une façon permanente des conditions économiques favorables.

La plupart des causes du tourisme sont d'origine moderne et expliquent son extension actuelle. Mais il est intéressant de rechercher depuis quand il existe, et comment il s'est formé; d'étudier les raisons qui ont favorisé l'éclosion de cette organisation remarquable, dont on ne trouve l'équivalent nulle part ailleurs, et de suivre depuis l'origine jusqu'à nos jours les différentes phases que présente l'évolution des hôtelleries.

Il peut à peine être question d'hôtels dans l'antiquité, car la vie était organisée de façon toute différente. Les voyageurs qui traversaient le pays demandaient asile chez les particuliers et dans les couvents. De nombreux témoignages des auteurs anciens louent les peuplades des Alpes pour l'accueil bienveillant qu'elles offrent aux visiteurs. Cependant dans les villes, il y avait déjà de rares auberges lors de l'occupation de l'Helvétie par les Romains. Dans la législation de cette époque, on retrouve des règles très sévères pour les vols commis dans ces établissements.

La position de la Suisse entre des pays de grande importance, cherchant toujours à augmenter leurs relations mutuelles, et sa configuration physique expliquent le développement précoce que durent prendre les hôtels. Située entre l'Allemagne et l'Italie, elle devait être forcément parcourue par deux classes nombreuses de personnes : les pèlerins, les commerçants. Deux ou trois passages praticables concentraient le trafic dans les mêmes endroits. De plus, les dangers étaient immenses : non seulement les éléments se montraient ennemis de la sécurité, mais des bandes de voleurs exploitaient les voyageurs assez imprudents pour s'aventurer en petit nombre dans ces déserts. La plupart d'entre eux s'abouchaient avec des compagnons de voyage, et c'était par troupes nombreuses que la traversée des hauts cols s'effectuait. Les habitants de ces pauvres endroits ne pouvaient guère songer à loger gratuitement cette suite régulière de passants, et il leur fallut de bonne heure s'occuper à recueillir dans tous les environs les vivres

indispensables pour les vendre aux voyageurs. Plusieurs couvents qui voulurent s'entêter à pratiquer la charité envers les étrangers, telle qu'elle était prescrite alors, se ruinèrent entièrement, tels par exemple les cloîtres de Muri et de Königsfelden, qui avaient une moyenne de 100 personnes à nourrir quotidiennement.

C'est à cette époque que l'on trouve l'origine des guides qui étaient engagés, non seulement pour montrer le chemin, mais encore pour protéger leurs voyageurs et pour porter ceux qui étaient incapables de fournir l'effort physique indispensable à ces traversées périlleuses et pénibles. C'étaient au début les serviteurs des couvents qui remplirent cet office; insensiblement un grand nombre de campagnards s'y vouèrent.

Dans certains endroits extrêmement distants de toute habitation, les évêques firent établir des refuges qui se développèrent. Ainsi furent fondés les Hospices du St-Bernard, du St-Gothard (XIVme siècle), de St-Valentin, entre la source de l'Etch et celle de l'Inn. D'après les statuts de cette dernière, l'abbé devait sortir chaque soir avec des serviteurs et des chiens dressés, et, au moyen de cornes, s'informer si quelqu'un avait besoin de secours. Ces hospices se sont conservés presque sans altération et, au St-Bernard, on peut encore se rendre compte exactement de ce que devait être l'hospitalité à cette époque reculée. Pour fournir des subsistances à ces établissements, les fondateurs leur donnaient quelques propriétés dans la vallée, et il n'était pas rare que des passants illustres fissent présent de quelque terre au couvent qui les avait accueillis.

Au XVIme siècle, on commence à parler de voyageurs différents de ceux qui traversaient la Suisse auparavant. Ce sont surtout des chercheurs d'aventures qui parcourent le continent en quête de nouveautés, quelque chose comme ceux qui, de nos jours, s'en vont à la découverte dans les régions peu connues du globe. Ce n'est pas encore du tourisme à proprement parler. C'est de cette époque que l'on relate le voyage d'un carrosse plein d'anglais, de Genève à Bâle, en 5 jours, par les soins d'un brave aubergiste, le bon Johann.

Il est probable qu'une évolution insensible se produit pendant les deux siècles qui suivent et, au XVIIIme, il se manifeste une sorte de révolution dans les goûts et les idées, signe précurseur du grand bouleversement qui va éclater. En ce moment,

la Suisse est connue et admirée de quelques natures d'élite, qui viennent y trouver les joies de l'esprit et fort souvent aussi la sécurité politique.

Avec Spa, le canton de Vaud est un des endroits les plus prisés en Europe. Des grands hommes de tous les pays s'y rencontrent. On vient de France, d'Angleterre y passer l'été. A Lausanne, on joue la tragédie française. Voltaire y vient 3 ans de suite (1756-58). Gibbon en fait son séjour préféré, et il assure que l'influence du philosophe de Ferney, grâce à « sa table et son théâtre, avait sensiblement raffiné les mœurs de Lausanne ». Les Anglais, qui toujours et partout veulent être à l'étranger comme chez eux, établissent les premières loges franc-maçonniques à Genève et à Lausanne (1737 à 39). Rousseau, dans sa *Nouvelle Héloïse* fait connaître les joies idylliques de la vie champêtre en Suisse, et fait remarquer aux voyageurs de ce temps quelle faute ils commettent, en désirant continuer, étant à la campagne, de s'habiller comme à Paris, de manger comme à Paris et aux mêmes heures qu'à Paris. Il place ses deux héros à Clarens, et la tournure romantique de l'ouvrage lui permet à maints endroits de laisser parler ouvertement son cœur d'enfant de la nature. La description de son voyage dans le Valais est exquise, et ceux qui connaissent la montagne y trouvent une fidèle description des émotions éprouvées. Ce livre fit grand bruit, et contribua grandement à faire connaître les rives du Léman aux étrangers et à les leur faire admirer.

Au commencement du XIXme siècle, on peut encore citer Shelley, Byron qui, par son *Prisoner of Chillon*, mit la dernière pierre à l'édifice de gloire du fameux Bonivard, et répandit à travers le monde le nom du vieux château.

Les aubergistes de cette époque firent aussi preuve d'une grande habileté pour rendre le séjour de leurs hôtes plus agréable. Ils savaient bien que quelque grandioses que soient les beautés du paysage, ce n'est pas suffisant pour la majorité des voyageurs. Aussi s'ingénièrent-ils à rendre leurs hôtels attrayants; ils organisèrent des jeux divers, où les amateurs pouvaient se livrer à des exercices corporels; on jouait à la balle, au volant. Des concerts, des fêtes sur le lac, des illuminations, des parties de pêche venaient de temps à autre rompre la monotonie de la vie journalière. On visite les curiosités des

environs, et les guides de cette époque nous annoncent que déjà l'on tirait dans les endroits où les échos étaient remarquables. Les autorités elles-mêmes s'associaient au mouvement, et par des règlements obligeaient les cafetiers de certaines contrées pauvres en hôtels à tenir un certain nombre de lits à la disposition des touristes. Ce fut le cas dans le Nidwald, où des règles précises proportionnaient le nombre de chambres à la consommation des boissons ou au débit des aliments.

L'Oberland bernois ne commença à se développer qu'au commencement du XIXme siècle. La mode en fut introduite par l'aristocratie de la capitale, qui prit l'habitude d'aller passer la partie chaude de l'été à Interlaken. Tous les ambassadeurs, les représentants des pays étrangers y vinrent, soit pour avoir des entrevues avec les premiers citoyens de Berne, soit même pour s'y fixer aussi. Ce pays est si remarquable qu'un séjour quelconque, si court soit-il, permet d'en estimer la beauté, et la renommée de cette contrée alla en augmentant. Les véritables points de départ de cette célébrité sont les deux fêtes populaires nationales à Umspunnen, en 1805 et 1808. Ces deux manifestations sportives organisées par un des premiers magistrats de Berne, F. de Mulinen, avaient en vue un développement de l'esprit patriotique. Des prix élevés furent établis pour les vainqueurs; les épreuves comprenaient la lutte, le jet de pierre, le chant, le tir à la cible. La deuxième surtout, commémorant le 500me anniversaire de la fondation de la Confédération Suisse, fut organisée avec succès. Des spectateurs de tous les pays y accoururent, et Mme de Staël en fait un éloge pompeux.

C'est exactement à la même époque que les environs du lac des Quatre-Cantons commencent à devenir fameux, et là aussi un homme de génie, Schiller, par une de ses œuvres, attira l'attention générale sur cette partie des Alpes. Les parages où Tell est supposé avoir vécu devinrent de véritables lieux de pèlerinage pour tous les admirateurs du grand poète. Ils voulaient voir eux-mêmes les montagnes qui avaient nourri ces frustes montagnards; ils voulaient ressentir l'impression des beautés alpestres qui avaient pu enflammer le cœur de ces héros et leur mettre dans le sang un amour si grand de la liberté, qu'ils n'hésitaient pas à donner leur vie pour la conserver. Mais dans ces parages aussi, une manifestation du besoin

d'union qui est si fort dans les cœurs suisses, cause un développement rapide des voyages dans ces cantons. C'est la fondation de la Société suisse de musique, en 1808, qui eut son assemblée constituante au Righi, et où de nombreux membres arrivèrent de loin. Des chants célébrant la beauté de ce sommet devinrent fameux et répandirent dans toute l'Europe, le renom de cet endroit. Les jours suivants, des excursions sur le lac firent voir de nouvelles beautés, et ainsi à la même époque et pour une cause semblable, commence dans ces vallées une ère de prospérité analogue à celle dont jouit l'Oberland bernois.

Si, dans la haute antiquité, la crainte des voleurs augmentait encore la terreur naturelle provoquée par les Alpes sur les voyageurs, au commencement du XVIIIme siècle les progrès ont été faibles. Ces montagnes sont encore remplies de mystère, d'ombre. L'imagination populaire les peuple d'êtres hideux, de dragons qui vous guettent et dont le souffle puissant va vous précipiter dans les abîmes. On admire la beauté des couleurs, mais seulement à distance, ne comprenant pas encore la satisfaction de l'obstacle vaincu; c'était folie alors que d'aimer à grimper, car on n'en rapportait qu'habits déchirés et corps fatigués.

En outre, on était persuadé que l'air des hauteurs était malsain. On savait, grâce à Pascal, que la pression de l'air sur les cimes est moindre que dans la plaine, et logiquement on en déduisait que sa raréfaction était nuisible à l'organisme. On en tira même une conséquence curieuse. On attribua à cet air raréfié le *Heimweh* que les médecins illustres expliquaient comme suit : « Le corps des Suisses étant habitué à cet air faible, il leur est impossible de supporter un air normal, et seul le retour dans leur contrée les replacera dans le milieu qui leur est nécessaire. » Par contre, on attribuait à l'eau des glaciers les propriétés curatives les plus diverses : on la conseillait pour la dysenterie, les fièvres et même les maux de dents.

Kypeslex, en 1714, décrit comme suit la traversée des montagnes dans son ouvrage *Les délices de la Suisse :* « Cependant il faut bien passer par ces montagnes de glace, car en bien des endroits il n'y a pas d'autres chemins, et quand il s'y trouve de la neige nouvellement fondue, on risque de glisser et de

tomber; souvent même la neige couvre tellement ces horribles fentes dont je viens de parler, que les voyageurs ne les découvrant point y sont pris comme un oiseau dans les filets, y tombent et y périssent. Pour éviter un pareil malheur, les voyageurs prennent des guides qui, avec de longs bâtons ou des perches à la main, vont sondant le chemin pour découvrir s'il n'y aura point de fente, et quand ils en rencontrent quelqu'une, il faut sauter par dessus, ou bien l'on étend des ais que l'on porte exprès pour cet usage, et l'on passe par dessus. La difficulté augmente quand il y a de la neige fraîchement tombée, car alors on ne voit aucune trace de chemin, et il faut en ce cas-là suivre à la vue certaines perches que l'on plante de distance en distance pour reconnaître le chemin. Mais en bien des lieux, les habitants n'en plantent point afin que les voyageurs soient obligés de les prendre pour guides et de les bien payer... » Et il ajoute : « A la vérité, si l'on considère les Alpes du côté de leur hauteur prodigieuse, de leurs neiges éternelles, de l'incommodité et de la rudesse des chemins, il n'y a pas de délices à espérer. »

Les légendes ont aussi eu leur influence pour éloigner de certaines montagnes les rares touristes qui trouvaient du charme dans les ascensions. Le Pilate fut par exemple pendant longtemps un objet de terreur parmi les populations environnantes, alors que le Righi était souvent escaladé par des amateurs. C'est que le premier était au dire des superstitieux le lieu de refuge de l'âme du Gouverneur. Elle se tenait dans les eaux du petit lac du sommet, et si par malheur une main maladroite y laissait tomber une pierre, un orage épouvantable amenant la ruine dans les environs éclaterait aussitôt. Pour calmer ces craintes, il fallut qu'un pasteur allât s'y baigner.

Ce furent les intellectuels qui mirent un terme à ces exagérations et ramenèrent toutes choses à leur point normal. En grand nombre ils commencèrent à parcourir les Alpes pour le profit des sciences. Quelques-uns se mirent à étudier la flore et la faune, d'autres la formation géologique; ceux-ci observèrent les conditions climatériques; ceux-là mesurèrent les hauteurs, les distances, dressèrent des cartes; en un mot, il se fit à cette époque un travail de dissection incroyable. De Saussure, le plus connu, y eut une grande part, et les relations de ses séjours dans les Hautes Alpes, au Col du Géant par exemple,

révélèrent une foule de faits curieux qui étaient propres à piquer d'émulation tous les autres savants. Mais bien avant déjà, le professeur Scheuchzer, de Zurich, avait en 1711 entrepris des voyages avec ses étudiants, et il remarqua l'influence que la nature exerçait sur eux : « Dans les endroits sauvages et déserts, je remarque beaucoup plus de gaîté et plus d'attention qu'en présence des chefs-d'œuvres d'Aristote ou d'Epicure. On conçoit bien plus facilement la puissance, la bonté et la sagesse de Dieu. » Les résultats de tous ces travaux ne se firent pas attendre. On publia des cartes, des guides de la Suisse. Des vues caractéristiques furent imprimées et excitèrent une grande admiration à Paris et à Amsterdam (1776). On y avait joint des reproductions des costumes nationaux.

Le flot des touristes ne tarda pas à augmenter. D'année en année les sommets les plus vertigineux des Alpes sont escaladés : Jungfrau 1811, Mönch 1812, et les récits de ces expéditions fameuses s'ajoutèrent encore aux nombreuses causes qui agissaient sur l'esprit des peuples voisins. La machine se mettait en mouvement, il s'agissait de la règler de façon que tous ses organes marchent de concert, sans grincements, que les résultats soient aussi grands que possible, qu'aucune force ne soit détruite, qu'aucun effort ne soit épargné pour arriver à tirer de cette mine tout ce qui peut en être tiré, tout en se gardant prudemment de ne pas sacrifier l'intérêt futur au présent.

Pendant la première moitié du siècle, les conditions du tourisme ne varient pas d'une façon essentielle. Les déplacements sont toujours difficiles, ils ne se font qu'en poste, à cheval ou en voiture. Une grande amélioration s'est cependant faite dans la régularité des courses. Mais ces modes de transports ont un débit évidemment très limité. Les prix sont élevés à cause de la lenteur des déplacements et de l'obligation de payer le retour. Les riches peuvent seuls s'offrir ce luxe, car vers 1840 on comptait pour 4 personnes 5000 fr. et 10 jours de voyage pour venir d'Angleterre en Suisse.

L'absence de chiffres certains ne permet pas d'évaluer les variations dans le nombre des touristes, mais il est hors de doute qu'ils deviennent de plus en plus nombreux. L'édition de plusieurs guides de voyages, la multiplicité des ascensions alpestres, l'apparition de plusieurs de nos stations actuelles en sont des preuves. L'hôtellerie se développe en conséquence.

Dans les endroits peu fréquentés, l'auberge du village suffit encore aux besoins. Ceux qui sont plus connus doivent offrir plus de chambres aux voyageurs, et comme ce n'est pas en toute saison que ceux-ci apparaissent, il faut profiter de leur présence pour rendre avantageuses les entreprises de logement; on se met à construire de grands hôtels capables de fournir un abri à plus de cent personnes. Pour satisfaire complètement la clientèle, la retenir, on lui offre un confort qui va en se complétant. On sait qu'après un voyage ou un tour dans les montagnes, on aime à trouver une chambre qui plaise, avec des meubles agréables; on en arrive naturellement au luxe et par là même aux prix élevés. En ce temps-là, on se plaint dans les guides de certaines entreprises capitalistes qui construisent des palais, mais exigent des sommes exorbitantes. Les prix sont de 13 à 16 fr. par jour pour les hôtels de 1er rang, et 8 à 11 fr. pour ceux de 2me rang. A première vue, ils ne semblent pas exagérés, mais il faut tenir compte de la valeur de la monnaie qui était plus grande et du fait que plusieurs raffinements de la vie actuelle n'existaient pas encore.

On cite déjà les hôtels de l'Uetliberg (1839), du Giessbach, de la Petite-Scheidegg (1842). Zermatt reçoit plus de 1000 voyageurs annuellement dans ses hôtels du Mont-Rose (1838) et du Mont-Cervin (1852). La station de Montreux n'est guère importante. En 1835, on y compte 2 hôtels avec 60 lits, en 1850, 8 avec 250 lits. En 1844, Lucerne a 3 hôtels : Schwan, Rössli, Wage. En 1838, à Zurich, Baur en Ville, en 1844, Baur au Lac.

L'établissement des voies ferrées, en facilitant les communications rapides, rend un immense service au tourisme. Dorénavant ce n'est plus par jours que l'on compte pour se rendre d'un pays dans un autre, c'est par heures. Le coût du déplacement diminue d'autant, et par ce fait toute une nouvelle classe de la société se trouve dans la possibilité de voyager. Même avec des loisirs plus restreints, on peut se déplacer à grande distance sans qu'une part trop appréciable des moments de liberté soit utilisée pour le transport. Or, on sait que les classes moyennes sont proportionnellement plus nombreuses que les riches, puisque l'ensemble de la population est représenté au point de vue de la richesse par un triangle ayant deux côtés concaves. Par conséquent, l'accroissement du nombre des touristes suit une progression géométrique au moment de l'abais-

sement des prix. Il en résulte une demande grandissante de logements pendant la belle saison, qui nécessite une augmentation du nombre de lits.

Les rives des lacs sont déjà desservies par la vapeur dans le premier quart du siècle. Mais aucune amélioration des relations internationales n'en est la conséquence. En 1823, le Léman inaugure le nouveau mode de locomotion par le Guillaume-Tell. Les autres suivent rapidement : Constance en 1824; Neuchâtel en 1826; Zurich, Lucerne, Thoune en 1835; Brienz en 1839. Pendant longtemps, les avantages sont tout locaux, et ce n'est que plus tard que les touristes en profitent dans une large mesure pour jouir des beautés du paysage et de la fraîcheur de la brise.

Pour que les voies ferrées jouent leur rôle, il faut que le réseau soit très complet. En Suisse, il a fallu bien des années avant que cela soit réalisé. Les obstacles naturels, les ambitions des diverses parties du pays, ont nui à l'unité de l'ensemble. Mais insensiblement les lignes rendent les services qu'on en attend. Il se greffe de nouvelles artères. Les voies internationales se multiplient. La Suisse tend à reprendre le rôle d'intermédiaire qu'elle jouait au moyen-âge, et c'est dans ce seul but que sont projetées bien des lignes, en particulier celles qui traversent les Alpes. Le tourisme ne joue qu'un rôle secondaire dans les motifs de constructions. S'il est favorisé, c'est indirectement. On se rend bien compte évidemment que son développement contribuera à la rentabilité des compagnies, mais on ne se fait pas une idée exacte de l'importance qu'il va prendre.

Le réseau se forme assez régulièrement. En 1854, il y a 38 km. de lignes; en 1860, 1052 km.; en 1864, 1321 km. Cet accroissement ne correspond pas aux besoins, il s'ensuit une crise et des faillites. La spéculation qui s'était lancée dans ces entreprises leur retire sa faveur pour créer quelques années plus tard les lignes locales à voie étroite, à crémaillère et les funiculaires. Ralentie temporairement, la construction des lignes à voie normale reprend, et la longueur exploitée suit la progression suivante :

1870	1420 km.	1900	3304 km.
1880	2448 »	1910	3458 »
1890	2887 »	1913	3562 »

Les points de contact avec les réseaux voisins se multiplient : 1844, Bâle-St. Ludwig ; 1853, Winterthour-Romanshorn ; 1857, Rorschach-St. Margarethen ; 1858, Genève-La Plaine ; 1860, Auvernier-Verrières ; 1857-1884, Neuchâtel-Col-des-Roches ; 1873, Bâle SBB-Badischer Bahnhof ; 1874, Lucerne-Chiasso ; 1875, Vallorbe-Jougne ; 1872-1877, Delémont-Delle ; 1875, Winterthour-Etzwilen ; 1875, Etzwilen-Constance ; 1886, Bouveret-St. Gingolph ; 1906, Simplon.

Le nombre des voyageurs ne fait que s'accroître, non seulement en transit, mais à destination de la Suisse. Les grandes stations actuelles, Lucerne, Interlaken, Lausanne, Montreux se développent remarquablement. Dans cette dernière, par exemple, en 1860, il y a déjà 18 hôtels avec 810 lits ; en 1870, 34 avec 1395 lits ; en 1890, 57 avec 2625 lits ; en 1900, 70 avec 4177 lits, et, actuellement, une centaine avec 7800 lits environ. Les autres stations suivent une progression analogue.

Cette prospérité cause une certaine envie dans les endroits favorisés par la belle nature, mais situés loin des grandes lignes établies. Il faut remédier à cet état défavorable par la construction de lignes secondaires. Une nouvelle phase commence entre 1870 et 1880 : celle des lignes destinées spécialement au tourisme ou du moins celles pour lesquelles il entre fortement en ligne de compte. Ce ne sont plus des lignes à voie normale, car leur coût est trop élevé et le terrain ne se prête pas à leur construction. On préfère celles à voie étroite, qui s'adaptent mieux à la configuration des lieux et qui, complétées par les crémaillères et les funiculaires, peuvent desservir les endroits les plus écartés.

Le tableau suivant illustre ce développement significatif, non seulement par le nombre de kilomètres pour les voies étroites, mais aussi par le nombre d'entreprises :

	Voies étroites		Crémaillères		Funiculaires
1875	3	36 km.	3	24 km.	0
1880	4	48 »	3	24 »	2
1885	5	57 »	3	21 »	5
1890	15	260 »	5	55 »	12
1895	20	353 »	9	100 »	17
1900	24	440 »	11	124 »	26
1905	37	792 »	12	131 »	30
1910	49	1004 »	14	141 »	41
1913	61	1269 »	16	157 »	48

La période la plus active est le début du présent siècle; mais si l'on tient compte des tâtonnements inévitables qui ont accompagné la construction des lignes de montagne, il faut conclure que depuis l'origine une énergie considérable a été utilisée pour la mise en valeur des vallées reculées des Alpes.

Le réseau s'est étendu rapidement, mais le nombre des voyageurs a cru dans une mesure plus considérable. Cela est la conséquence logique du développement du commerce, du transit, du mouvement local et pour une bonne mesure aussi du tourisme. De 1880 à 1912, la longueur totale des voies exploitées passe de 2536 km. à 5729, pour un nombre de voyageurs respectif de 21 609 000 et 123 523 000, soit par km. 8521 et 23 398. Or, en ne considérant que les lignes desservant les régions où le mouvement des étrangers est prédominant, la S. S. H. a obtenu comme nombre moyen annuel de voyageurs par entreprise de transports : 1880-1884, 37 964; 1910-1912, 64 936. Cet accroissement du tourisme doit donc se faire sentir fortement comme cause du mouvement ascendant de l'intensité du trafic général.

A partir de 1880, il est facile de suivre exactement les variations d'importance de l'hôtellerie, grâce aux statistiques de la S. S. H. Le tourisme a été en croissant jusqu'au milieu du siècle; entre 1850 et 1875, il y a une période transitoire, une adaptation aux nouvelles conditions des transports; mais à partir de ce moment, c'est un mouvement ascendant des plus rapides qui se précipite avec les années à mesure que l'espace et le temps sont vaincus, une course folle pour améliorer les conditions de transport et pour augmenter les facilités de logement.

Dans les stations anciennes, le progrès se manifeste surtout par la création des grands hôtels à 300 ou 400 lits, où tout le confort moderne est réalisé. Mais en considérant l'ensemble du pays, ce n'est pas un accroissement de la grandeur des hôtels qui se fait sentir. Il y a au contraire une régularité remarquable dans l'importance relative des diverses catégories. Ce fait semble être contredit par l'expérience. On ne parle que de la surabondance de ces grands palaces qui déparent le paysage et rendent la vie dure aux petits établissements. C'est vrai dans quelques centres, mais l'allongement du réseau

spécialement destiné au tourisme a eu comme conséquence la fondation d'une foule de stations où les petits hôtels abondent. Une compensation se produit donc. Les chiffres suivants illustrent ce fait, mais il est regrettable qu'aucune donnée n'existe pour 1880 :

Lits	1884	%	1899	%	1905	%	1912	%
0-20	521	31,78	490	25,84			1348	37,6
21-50	674	39,82	808	42,62	1112	57,79	1259	35,1
51-100	328	19,37	396	20,88	534	27,76	642	17,9
101-200	124	7,37	151	7,97	215	11,18	259	7,2
201-300	28	1,65	28	1,48	43	2,23	50	1,4
301 et plus	17	1,01	23	1,21	20	1,04	27	0,8
1002	1693	100	1896	100	1924	100	3585	100

Les hôtels de moins de 50 lits représentent le 60-70 % du total. L'année 1905 amène seule de grandes irrégularités peu expliquables. Serait-ce le fait d'une statistique mal établie?

Une autre cause favorise encore l'établissement des petits hôtels. C'est la nécessité d'offrir le logement à la classe de touristes qui ne peut se permettre le séjour des palaces. Petit hôtel n'est pas forcément synonyme d'hôtel bon marché, mais c'est souvent le cas. Or, comme nous l'avons vu déjà, la baisse des prix des transports a mis les voyages à la portée des ressources financières d'une nouvelle classe de population. Il a donc fallu s'adapter à cette clientèle, et lui offrir des prix plus modérés. On pouvait y arriver par deux moyens : création d'hôtels modestes qui a amené l'épanouissement des stations secondaires, ou exploitation rationnelle pour permettre une baisse de prix.

La deuxième méthode a produit d'excellents résultats, car en tenant compte du confort, de la brièveté des saisons, les hôtels suisses font actuellement des conditions satisfaisantes. Les prix sont de 10 % inférieurs à ceux des hôtels de même rang en France. Elle consiste surtout en une foule d'améliorations. L'une est le perfectionnement du service de comptabilité et de contrôle, pour pouvoir se rendre compte des domaines où des économies peuvent être réalisées. Ceci est évident pour toute personne ayant une éducation commerciale. Mais tel n'a pas été le cas pendant longtemps dans l'hôtellerie.

On s'improvisait hôtelier : propriétaires de terrains, paysans entreprenants, petits négociants ambitieux construisent; la faveur publique aidant, leurs installations s'agrandissent; au bâtiment du début s'ajoute une aile, une dépendance, le nombre de lits dépasse la centaine, mais l'exploitation est encore faite au petit bonheur; or, le nombre des employés a cru, l'œil du maître est insuffisant pour tout surveiller, le coulage se fait sentir, et à la fin de la saison le bénéfice est moindre que l'on ne s'y attendait. Une baisse des prix est donc impossible. Et cependant si l'on prend un employé de plus pour tenir les livres soigneusement, si une hiérarchie s'établit minutieusement dans le personnel, si des responsabilités sont créées, on arrivera forcément à récupérer les dépenses occasionnées par le contrôle et même à augmenter le bénéfice. Actuellement, dans les hôtels de moyenne et de grande importance, la comptabilité est établie d'une façon absolument rationnelle. Par contre, dans les petits, il manque encore cet esprit commerçant qui est indispensable. et c'est pour améliorer cette situation que la S. S. H. a édité un modèle de tenue de livres et de contrôle à l'usage des petits hôteliers. Cette innovation sera heureuse, non seulement pour la statistique générale, mais surtout pour le propriétaire qui aura une idée des dépenses, et qui pourra éviter les prix trop élevés par suite d'incompétence dans les calculs, ou trop bas qui portent préjudice à lui-même et à tous ses collègues.

Les arbitrages dans les achats de marchandises sont une autre mesure capable de procurer des économies notables. La différence des coûts de transports n'explique pas les variations de prix entre les diverses villes de la Suisse. Un hôtelier avisé sera renseigné sur les petits avantages que fournit tel ou tel négociant. Il fera venir le veau de tel boucher, le porc de tel autre. Le beurre viendra d'un certain endroit des Alpes où il coûte quelques centimes de moins, et les œufs seront achetés à l'autre bout du pays. Il est remarquable de constater quels avantages financiers peuvent être obtenus par cette manière de faire actuellement très en honneur. C'est par centaines de francs que se chiffrent les économies réalisées par un hôtel de moyenne importance. Evidemment, il faut un travail soutenu de la part du directeur, mais l'effort est récompensé amplement.

On a proposé aussi les achats en commun pour obtenir des réductions de prix, mais il y a des inconvénients qui en ont empêché la réalisation. D'abord les avantages sont fort minces, car la consommation dans un hôtel est déjà suffisamment grande pour que les rabais possibles soient accordés. De plus, le règlement des comptes n'est pas toujours facile et, entre collègues, il est désagréable d'en venir aux moyens judiciaires pour obtenir un paiement. Comme tentative de ce genre, on peut citer les hôtels de Lausanne qui, au début de la guerre, ont acheté quelques vagons de charbon. L'essai a été peu concluant, et les initiateurs ont décidé de ne plus tenter cette opération.

La nécessité d'une baisse dans les prix ou d'une amélioration générale dans l'exploitation a été causée aussi par la concurrence internationale. Les contrées voisines de la Suisse, tout aussi belles que notre pays, ont voulu attirer à elles une part du tourisme et y sont arrivées sans grandes difficultés. Mais le préjudice qu'elles nous causent est minime. Au contraire même. Les efforts tentés par les habitants de certains de ces endroits ne sont pas inutiles pour la Suisse. Si quelques voyageurs amis des montagnes passent leur été hors de nos frontières, par contre il est très probable que soit en allant, soit en rentrant, ils profitent de faire un tour dans nos Alpes. Cette communauté d'intérêts est si évidente que la vallée de Chamonix fait partie de la S. S. H. et tire profit de ce qui est fait pour le tourisme en Suisse. Les communications sont excellentes et les avantages mutuels sont exploités au mieux.

Si ces faits n'offrent pas de danger pour l'avenir de notre hôtellerie, par contre la tendance du monde des touristes à choisir de nouveaux endroits de villégiature ne doit pas être ignorée. Un courant très fort se fait sentir vers la Norvège, vers les Pyrénées, vers les Alpes Maritimes, vers la Dalmatie, en hiver vers l'Egypte. Les habitants et les gouvernements n'ont rien négligé pour favoriser ce mouvement. En Autriche, on a officiellement établi un Office du tourisme et on accorde des subsides aux nouvelles constructions d'hôtels. En France, on a créé aussi un Office du tourisme, de plus on a établi le warrant hôtelier pour supprimer certains embarras financiers.

La concurrence étrangère a été en croissant, et la bonne

tenue des hôtels suisses, leur propreté, leurs prix modérés n'ont pas suffi à retenir toute leur ancienne clientèle. D'autres causes agissent : la température qui favorise soit les stations d'altitude, soit celles du plateau aux dépens les unes des autres, les conditions économiques ou politiques, crises ou guerres, les fantaisies de la mode. De sorte qu'il arrive fréquemment qu'un hôtel idéalement situé, très bien tenu, boucle régulièrement avec un bénéfice minime, disproportionné aux sacrifices financiers, ou même avec un déficit.

Le danger commun a été signalé depuis longtemps par quelques hommes éminents, et enfin reconnu par le grand nombre des hôteliers et des personnes intéressées au tourisme. On a commencé par sentir ici et là que les entreprises particulières n'étaient pas indépendantes les unes des autres et concurrentes, mais que chacune était membre d'un organisme immense, que la santé de cet organisme était menacée, et que l'individu était incapable de rien faire contre des causes générales. Insensiblement s'est développée cette idée de mutuelle dépendance, et on a cherché à utiliser pour le mieux l'esprit de solidarité qui se manifestait. A la suite des efforts de quelques hommes énergiques, des associations se sont formées pour lutter contre la concurrence, pour faciliter les voyages en Suisse. De là sont nées les sociétés de développement, les sociétés locales d'hôteliers et la Société Suisse des Hôteliers.

Nous avons déjà vu dans le chapitre précédent l'importance actuelle et le rôle que jouent ces organes. Ici, nous avons seulement voulu montrer qu'ils n'ont pas été créés arbitrairement, mais qu'ils ont été la conséquence nécessaire de conditions économiques nouvelles, que ce n'est pas par un acte d'autorité qu'ils ont été fondés, que leur existence repose sur la compréhension des intérêts de l'ensemble, que leur action est rendue efficace grâce à l'effacement de la personnalité des individus. Le fondement rationnel sur lequel reposent ces associations est une garantie pour l'avenir. Il n'est pas artificiel. Il est la conséquence des événements. Il contient un germe de vie durable.

Ailleurs on a créé un agencement semblable au nôtre. Le succès en est problématique, car il n'y a aucune base solide : les animosités personnelles prendront la première place, les divergences des intérêts particuliers seront toutes puissantes.

Malheureusement, la concurrence étrangère, la qualité des hôtes et l'inclémence du climat ne peuvent expliquer totalement l'état misérable dans lequel se trouve l'hôtellerie. A part une ou deux années remarquablement belles, toutes les saisons sont insuffisantes pour que les capitaux soient rémunérés normalement. L'homme est mécontent de nature, mais l'unanimité des plaintes prouve qu'elles ne sont pas chimériques. Il est de toute évidence que pendant les dernières années du XIXme siècle, et pendant les premières du XXme, un facteur nuisible s'est introduit dans l'économie du tourisme.

On a démontré par des chiffres que c'est la surproduction d'hôtels. D'après les statistiques présentées à « Hospes 1914 », entre 1880 et 1912, le nombre total des voyageurs sur les lignes de chemins de fer a cru de 191 °/₀, ou par km. 120 °/₀. En ne tenant compte que des lignes de montagne desservant les centres de tourisme, l'accroissement est de 107 °/₀ par km. Par contre, l'augmentation du nombre d'hôtels pour touristes est de 181 °/₀, celui du nombre de lits de 142 °/₀, et celui des capitaux investis de 181 °/₀. Ces données établies en toute impartialité sont éloquentes. A notre avis, le mal serait plutôt dû à la disproportion entre le luxe offert et les prix demandés. En nous basant sur la même statistique, nous voyons en effet que de 1894 à 1912, le nombre des jours de pension (Logiernächte) a augmenté de 104 °/₀, tandis que celui des lits n'a cru que de 90 °/₀. Il en résulte donc que la fréquence moyenne s'est améliorée. La crise qui était en voie de se produire était plutôt due à l'augmentation du coût d'installation et des frais généraux, qu'à une concurrence exagérée.

Pour résumer ce chapitre, c'est donc en 1880 que s'ouvre la période intéressante du développement de l'hôtellerie et du tourisme. Ce dernier est favorisé par l'établissement des voies de communication, par l'action des multiples associations, par la perfection des hôtels. Mais on dépasse le but qui est de servir le tourisme ; on immobilise plus de capitaux que celui-ci ne peut rémunérer. L'écart va en s'accroissant. La situation devient de plus en plus précaire. Les réserves sont nulles. Il est impossible de supporter le coup que frappe la guerre de 1914. Des mesures officielles de protection doivent être prises. C'est d'elles que dépend l'avenir entier de l'hôtellerie.

CHAPITRE V

La Société suisse des Hôteliers.

Fondation et organisation. Bureau central. Activité : *Revue suisse des Hôtels*, assainissement de la réclame ; Office central de propagande ; assurances ; contrats collectifs ; expositions ; statistiques, exposé de la méthode.

La S. S. H. a été fondée en 1882, en un moment où le besoin d'une centralisation se faisait vivement sentir. Le désir de représenter l'hôtellerie dignement à l'Exposition de Zurich en fut le prétexte. Trop de facteurs avaient été laissés jusque-là au hasard, une dispersion trop grande des forces nuisait à leur utilisation complète. Des unions locales existaient dans diverses parties de la Suisse. Il fallait les unir par un organe supérieur qui embrassât tout le territoire du pays. Il fallait que constamment un contact existât entre les divers membres de la profession, pour qu'une action commune puisse être entreprise instantanément dans un but défensif, utilitaire ou progressiste. Il fallait encourager l'exploitation prudente de cette mine d'or, qui menaçait de ne plus suffire aux exigences si les prodigalités continuaient. Il fallait prêcher la circonspection, vulgariser les principes commerciaux, favoriser l'économie dans les frais généraux, développer l'esprit de solidarité, réformer une foule de tendances nuisibles aux intérêts généraux, augmenter le tourisme en Suisse par une propagande raisonnée. En un mot, le travail à exécuter était immense.

Au début, le nombre des membres fut modeste, mais il ne cessa de grandir, ainsi que l'on peut s'en rendre compte par le tableau ci-dessous :

	Membres		Total des hôtels en Suisse		Membres Nombre %	Membres Lits %	Fortune de la S.S.H.
	Nombre	Lits	Nombre	Lits	de la totalité		Fr.
1880	—	—	1002	58137	—	—	—
1882	65	Fondation		—	—	—	—

	Membres		Total des hôtels		Membres Nombre °/o	Membres Lits °/o	Fortune de la S.S.H.
	Nombre	Lits	Nombre	Lits	de la totalité		Fr.
1882	169	13 668 *	Fin de l'année			—	—
1885	166	13 510 *	—	—	—	—	6,491
1890	195	14 399 *	—	—	—	—	915
1894	279	19 615	1693	88 634	16,5	22,1	10,500
1895	323	31 546	—	—	—	—	25,708
1899	577	51 042	1888	104 876	30,6	48,7	—
1900	810	65 100	—	—	—	—	65,940
1905	933	76 955	1924	124 068	48,3	62,3	171,012
1907	1090	91 654	—	—	—	—	216,496
1910	1108	92 114	—	—	—	—	—
1912	1161	96 656	3585	168 625	32,4	57,6	—
1914	1231	103 831	—	—	—	—	—

L'augmentation est réjouissante, car plus la société devient importante, plus elle est légitimée à être le porte-parole de l'ensemble de l'hôtellerie suisse. On peut remarquer que si, comme nombre, les membres ne sont que le tiers de la totalité, par contre ils ont plus de la moitié des lits, constatation qui permet d'affirmer que ceux qui ne sont pas membres n'ont pour la plupart que de petites entreprises. On a mieux compris dans les grandes que les intérêts communs doivent être représentés par une grande association, et que les sacrifices consentis pour la soutenir ne sont pas faits en pure perte.

La Société ne comprend pas seulement le territoire helvétique. Par leurs intérêts analogues, les hôteliers de la vallée de Chamonix, de la rive française du Léman et de la rive droite du lac de Constance ont une relation intime avec le tourisme suisse. Ces régions ne se développent que conjointement avec nous. Elles sont politiquement de pays différents, leurs aspirations n'en sont pas moins les mêmes, les moyens d'action sont identiques, et ces raisons ont poussé la Société à admettre ces membres étrangers dans son sein.

L'ensemble de ces territoires est décomposé en 7 arrondissements d'importance assez variable :

* Ces chiffres représentent les chambres.

		1913		
I	Genève, lac Léman (rive gauche), Vaud et Neuchâtel	Membres	241	18 193 lits
II	Berne, Fribourg et Soleure	»	279	22 328 »
III	Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwalden et Zoug	»	185	19 029 »
IV	Bâle, Argovie, Zurich, Schaffhouse, Thurgovie et lac de Constance (rive droite)	»	130	7 276 »
V	Grisons, Glaris, St-Gall, Appenzell	»	267	22 136 »
VI	Valais et vallée de Chamonix	»	76	8 668 »
VII	Tessin et les lacs Italiens	»	90	6 600 »
		»	1215	104 230 »

Seuls les propriétaires, locataires, gérants et directeurs d'hôtels, de pensions et d'établissements balnéaires, ainsi que les tenanciers de buffets de gare peuvent en faire partie. Les cotisations sont assez élevées, mais si on leur oppose les avantages directs obtenus (rabais divers) et la réclame faite par la Société et ses publications, les sacrifices paraissent des plus raisonnables.

Les organes de la Société sont l'Assemblée générale, le Conseil de surveillance, le Comité et les vérificateurs de comptes. La première se réunit une fois par an et discute les différentes questions qui lui sont posées. En général, son rôle se borne à approuver les démarches entreprises, mais il y a des cas cependant où ses décisions ont donné une autre tendance aux actes du Comité.

Le Conseil de surveillance est la véritable puissance de contrôle. Il se réunit plusieurs fois par an pour rester en communion de vues avec le Comité, et pour prendre les décisions qui ne sont pas du ressort de ce dernier. Il est formé de 42 membres, soit 6 par arrondissement, qui sont nommés par vote direct. On a critiqué l'égalité entre les arrondissements et préconisé une représentation proportionnelle au nombre de lits. Cette idée n'a pas prévalu et l'on a conservé le sens démocratique du système. Chaque arrondissement est libre dans le choix de ses représentants, mais, jusqu'ici, il semble que

chaque région n'a pas été équitablement favorisée. Certaines ont 4 représentants pour 90 membres et 8800 lits, tandis que d'autres du même arrondissement n'en ont aucun pour 42 membres et 3900 lits. Il faudrait une entente plus complète entre les sociétés locales au moment de la votation.

Le président du Conseil de surveillance est en même temps président de la Société et président du Comité. Ce dernier, nommé par le Conseil, se compose de 5 membres qui se réunissent fréquemment pour discuter des affaires courantes.

Les buts que s'est proposés la S. S. H. nécessitent une action continue, peu en rapport avec celle que fournit un simple comité. Aussi en est-on arrivé naturellement à souhaiter l'établissement d'un Bureau central permanent pour le travail pratique, et pour tenir lieu de lien constant entre les membres. Il fut ouvert en 1891 à Bâle.

Son programme est le même que celui de la S. S. H., puisqu'il n'est que la main qui exécute. On prévoyait : 1° l'établissement d'une agence de placement pour le personnel d'hôtel; 2° représentation des intérêts du tourisme en Suisse; 3° règlementation de la réclame; 4° travaux statistiques; 5° exécution des décisions du Comité.

Le bureau de placement prévu avait pour but de réunir en un même endroit l'offre et la demande de force de travail, de façon à économiser les taxes prélevées par les bureaux privés et les sommes dépensées en annonces. L'idée était excellente, la réalisation ne dépassait pas les bornes de la possibilité et elle put être mise à exécution très rapidement. Malheureusement, le bureau ne rendit pas les services qu'on en attendait, parce que sa fondation était le fait des employeurs. Le personnel conserva toujours une certaine méfiance à son égard, de sorte qu'en 1896, après une démarche collective des sociétés d'employés « Union Helvétia » et « Genevoise », il fut supprimé sans opposition. On le remplaça par le « Moniteur du personnel », page spéciale de la *Revue suisse des Hôtels.*

Cette revue, fondée en 1892, eut des débuts modestes, mais elle suivit l'extention de la Société et, en 1914, paraissait chaque semaine avec le format des quotidiens en 8, 10 et même 12 pages. Ce succès est expliqué par le soin avec lequel elle est rédigée. Les articles rédactionnels sont extrêmement bien composés. Des correspondances intéressantes y sont admi-

ses fréquemment. Des propositions sont faites par son intermédiaire. Des personnes compétentes y font part de leurs expériences. Il y a là une source très riche de renseignements qui, venant pour la plupart de spécialistes de valeur, donnent au journal une allure très sérieuse, la seule possible pour un organe professionnel. Pendant quelque temps, la partie française a été très mauvaise. On cherchait à y faire des effets de style, mais heureusement on a vu le péril à pénétrer dans cette voie et, actuellement, on y traduit les meilleurs articles parus en allemand.

C'est dans les colonnes de la Revue que l'on publie tout ce qui concerne la Société, les procès-verbaux du Comité, du Conseil de surveillance, de l'Assemblée générale, les rapports des diverses commissions, ceux de l'école de Cour. On y trouve des entrefilets intéressants sur ce qui se passe ici et là dans les stations à l'étranger; des communications financières sur les résultats d'exploitation des grands hôtels et des chemins de fer; des statistiques sur le nombre des hôtes descendus dans les divers endroits. Les annonces y ont aussi pris une grande place, spécialement celles qui concernent les installations d'hôtels, les innovations. Une mesure originale et très utile a été la publication du signalement, et, quand cela était possible, de la photographie des escrocs habituels de l'hôtellerie. On encourageait les membres à placer les bulletins en vue dans leurs bureaux pour se graver les physionomies de ces « indésirables » et faciliter ainsi les recherches de la police.

La réclame est une création moderne. Dans l'industrie, dans le commerce, elle a pris une importance considérable. De nombreuses entreprises lui ont dû leur prospérité dans un moment où l'essor économique suscitait de nombreux concurrents. Celui qui savait le mieux utiliser cette arme était presque le vainqueur certain.

Elle a été l'objet de nombreuses études; des théories ont été créées; des analyses phychologiques ont tenté de discerner les causes de son influence sur le cerveau humain; de très beaux préceptes ont été formulés, la valeur des diverses méthodes a été étudiée, et on a fondé toute une science à laquelle doivent se soumettre ceux à qui incombe le soin de populariser un produit. Les Américains se sont surpassés dans ce domaine.

Malheureusement on ne peut pas admettre qu'une lumière parfaite ait jailli de ces recherches. Un simple théoricien sera probablement un fort méchant chef de réclame, car il faut plus que quelques principes abstraits, il faut du bon sens, il faut une grande expérience des affaires.

En effet, à quoi servirait une annonce excellente comme indications, comme forme, comme arrangement, si l'organe dans lequel elle paraît n'est pas bien choisi? On a établi l'utilité relative des prospectus, des affiches, des annonces, mais aucun principe ne peut renseigner sur la valeur de tel ou tel organe de réclame. Une annonce qui pécherait contre toutes les théories admises en publicité, mais qui paraîtrait dans la revue qui est lue spécialement par la classe de gens que l'on cherche à atteindre, aura plus de chances de succès qu'une autre, parfaite sous tous les rapports, sauf sous celui de l'organe dans lequel elle est insérée. Ici, une seule chose peut servir de guide, c'est une longue habitude de la matière, c'est une étude sérieuse des prix exigés, des conditions dans lesquelles paraissent les journaux et les revues, du public auquel ils s'adressent. L'effort d'observation constant de plusieurs années réussira à créer une opinion pondérée, chose plus précieuse que toutes les théories.

Le bon sens peut dans quelques cas suppléer au manque d'expérience, mais il faut en posséder une forte dose pour ne pas se laisser aveugler par les artifices nombreux qui masquent souvent la réalité dans les offres de réclame. Il faut discuter avec soi-même chaque point particulier, le prix, les conditions générales, comparer avec quelqu'autre entreprise similaire connue et... décider. Si l'on s'est trompé, l'expérience, peut-être cuisante, commencera à agir; le sens critique sera aiguisé, et il est fort peu probable que, dans une circonstance semblable, on ne commette encore une erreur. Malheureusement, ce n'est que rarement que l'inutilité se traduit de façon péremptoire, et on peut avoir persévéré dans une méthode nulle en résultats, sans qu'un signe appréciable soit venu avertir que l'on faisait fausse route.

Au moment du grand développement de l'hôtellerie, on a utilisé pour le mieux la réclame, mais il est hors de doute qu'ici aussi les tâtonnements ont été nombreux avant que l'on se soit avisé d'un système satisfaisant. Sous bien des rapports,

les conditions étaient plus défavorables qu'ailleurs. Les grandes entreprises n'étaient qu'en petit nombre; les petites étaient légion. Elles étaient en concurrence absolue et chacune voulait arriver à vaincre l'autre. Ceux qui les dirigeaient étaient peut-être des maîtres d'hôtels professionnels, mais en ce temps que demandait-on d'eux? Des connaissances pratiques de tenue de maison, presqu'aucune expérience des affaires. Souvent aussi, c'étaient d'anciens paysans, qui avaient construit sur des terrains qu'ils possédaient et qui s'improvisaient hôteliers, s'en remettant au personnel pour la marche satisfaisante de l'établissement. Ce ne sont pas ces individualités qui peuvent prétendre à une grande connaissance de la pratique commerciale. Le travail nécessaire pour obtenir une expérience suffisante aurait absorbé des forces mieux utilisées dans d'autres parties de l'économie domestique, car ce n'est que dans les grandes sociétés qu'un des employés supérieurs peut se spécialiser dans un domaine sans qu'un délaissement partiel des autres branches se fasse sentir. Donc autant dire que c'était le hasard qui présidait au choix des moyens de réclame.

La conséquence forcée d'un tel état de choses fut l'apparition d'une foule d'intermédiaires, de courtiers, beaux parleurs, prêts à mettre leur expérience à la disposition des hôteliers, expérience fort problématique généralement, et dont le résultat le plus clair était le versement de sommes bien définies en échange de promesses plus ou moins vagues. Comme chacun était persuadé que, sans annonces nombreuses, le commerce ne saurait subsister, l'hôtellerie suisse fut l'Eldorado de toute une classe de filous qui vécurent grassement de la confiance publique. Il est hors de doute que fréquemment des personnes surent découvrir à qui elles avaient affaire, mais les moyens pratiques manquaient pour mettre en garde les victimes futures.

Au moment de sa création, le Bureau central était naturellement désigné pour s'occuper de cette question. Il l'a abordée résolument, en tentant de démêler dans la multiplicité des offres faites aux clients celles qu'il fallait absolument écarter. Ce n'était pas chose aisée, et c'est avec le courage qu'exalte une bonne cause que les courtiers louches et les agences interlopes ont été mis en évidence. Après plainte d'un membre, confirmée par une enquête serrée, un garde-à-vous est publié dans l'organe de la Société, dans des termes parfois si énergi-

ques qu'il faut aux intéressés un amour-propre fort émoussé ou une conscience bien peu tranquille pour se tenir coi. Tout ne s'est pas non plus toujours passé en douceur. Les demandes de rétractation, les menaces de plaintes devant les tribunaux, n'ont pas manqué, mais devant la publication des faits incriminés, les choses en sont restées là. Une seule fois, un énergumène démasqué en est venu aux voies de fait en attentant à la personne du secrétaire. L'emprisonnement subi aura sûrement calmé cet accès de fièvre chaude, et le plus clair de l'affaire c'est que la Société des Hôteliers s'est vue dans l'obligation morale d'assurer les membres de son bureau contre de tels accidents.

La campagne n'en a pas été le moins du monde ralentie par cet incident et, une à une, les agences qui vivaient aux dépends des hôtels suisses ont dû avouer que la poule aux œufs d'or devenait avare de ses prodigalités, et que mieux était de chercher un autre champ d'action ou de se livrer à un travail plus honnête.

Il serait exagéré de prétendre que toutes les entreprises de publicité contre lesquelles le Bureau a mis en garde les lecteurs de la *Revue*, aient été déloyales par principe. Beaucoup l'étaient. Mais nombre d'autres ont été mises à l'index à cause du peu de chances de succès. Combien d'éditeurs se sont proposé la création d'un nouveau guide tiré à plusieurs mille exemplaires, qui serait distribué gratuitement à une foule de clients probables, qui procurerait une multitude de touristes dans les lieux assez heureux pour être mentionnés dans la nouvelle publication. Le projet est mirobolant, le courtier d'annonces est certain du succès, l'entrepreneur est de toute bonne foi, et pourtant, on conseille aux membres de s'abstenir de cette réclame. On sait trop bien que ce n'est pas par philanthropie que la chose est faite, qu'en cas de succès le coût des annonces sera relativement trop élevé, et qu'en cas de fiasco trop probable les sacrifices financiers auront été inutiles. La liste est longue de ces entreprises conçues par de prétendus bienfaiteurs du tourisme, et elle est uniforme, car toutes semblent être atteintes du germe de la même maladie : le nombre initial d'exemplaires se réduit dans une proportion fantastique, le volume publié décroît en dimensions, mais, oh ! miracle... les sommes à payer restent invariablement les mêmes !

La variété des filouteries proprement dites est grande. Dans certains cas, les brochures proposées pour l'insertion sont artificielles et n'existent qu'en nombre suffisant pour en envoyer un exemplaire à chacune des victimes; dans d'autres, le nombre des abonnés est démesurément agrandi et passe de 400 à 6000; dans d'autres encore, on offre télégraphiquement (réponse payée) un espace encore disponible dans une revue pour le prix réduit de 120 fr.... la taxe ordinaire se trouve être de 30 fr.; d'autres enfin placent des affiches moins nombreuses et pendant un temps moins long qu'il n'était convenu. Quelquefois on abuse de la placidité des clients peu prudents en leur faisant signer des contrats dont ils n'ont pas pris connaissance exacte.

Le remède qui semblait absolument radical pour faire cesser cet état de choses, et obtenir des résultats aussi favorables que possible, était de faire du Bureau central de renseignements un intermédiaire moralement obligatoire entre les éditeurs et les hôteliers. On pouvait facilement grouper les documents intéressants provenant de tous les coins du pays pour former une base solide à l'organisation projetée. Le personnel se spécialiserait dans le domaine de la réclame, et pourrait aider de ses conseils désintéressés les membres désireux d'entreprendre une réclame aussi profitable que possible.

La « liste noire » des établissements à éviter absolument n'avait pas été très difficile à établir. Mais quand il fallut aborder la partie sérieuse du journalisme, des difficultés sans nombre affluèrent. Lesquels considérer comme bons, passables, ou insuffisants parmi les innombrables organes de réclame? Sur quoi se baser pour faire un choix judicieux? Ces points ne pouvaient manquer d'embarrasser des promoteurs très consciencieux d'accomplir jusqu'à l'extrême la tâche proposée. De plus, devenir simple courtier d'annonces, c'eût été perdre toute indépendance vis-à-vis de la presse. Les contrats inévitables avec les divers journaux auraient aliéné toute liberté d'action. Les démarches entreprises seraient devenues intéressées, ou du moins auraient pu être envisagées comme telles, et auraient perdu l'importance que doivent avoir les actes issus de l'organe représentatif d'une puissante association.

Ces considérations, jointes à quelques difficultés d'organisation intérieure, firent abandonner le projet intégral d'un

bureau central de réclame d'hôtel et, en 1907, on s'arrête à un moyen terme en choisissant comme intermédiaire officiel de la Société, l'« Union-Réclame » de Berne, qui offrit aux membres certaines réductions. Cette solution, quoique moins radicale, offrait bien des avantages, car elle supprimait les tâtonnements inhérents aux débuts de l'entreprise.

Cet arrangement souleva de la part des agences concurrentes une opposition; des éditeurs proposèrent même de refuser les annonces passées par l'intermédiaire de l'Union. Plus de la moitié des membres de la Société des Hôteliers, soit 500, suivirent fidèlement la voie tracée par leur Comité et confièrent leurs commandes d'annonces au mandataire commun, de sorte qu'au bout de quelques mois (1908), les affaires prirent une extension telle, qu'un lien plus intime entre le Bureau central et l'Union devint nécessaire. Celle-ci créa donc à Bâle, dans les locaux mêmes occupés par la Société des Hôteliers, une succursale particulière... La nuance entre le projet initial et la réalité allait en s'atténuant.

Pour reprendre la clientèle qui leur échappait, les grandes agences abaissèrent alors leurs prix, firent des conditions plus favorables qu'autrefois et insensiblement neutralisèrent dans une large mesure le succès primitif. Elles approchèrent même le Comité pour lui faire des offres et, vers la fin de 1911, on décida de ne plus renouveler le contrat alors en vigueur. Un simple arrangement fut signé avec l'agence Rudolf Mosse, qui de plus affermait toutes les annonces de la *Revue des Hôtels*.

A première vue, il semble que cet essai d'unification ait été un fiasco complet, mais un court examen prouve qu'il a eu tout de même une heureuse influence. Si un contrôle parfait n'a pu être obtenu, si les données restent incertaines quant à la valeur des diverses revues et journaux, les prix n'en ont pas moins été ramenés à un taux plus raisonnable, chose qui n'est pas à dédaigner, vu l'importance des sommes affectées annuellement à la réclame. De plus, bien des membres ont pris l'habitude d'être en relations avec le Bureau central, et il arrive encore fréquemment (1913) des demandes de renseignements avant qu'un contrat soit passé.

L'échec subi provoqua un changement de politique. On préféra ne plus empiéter trop sur le domaine de la liberté individuelle des membres, chose qui fût advenue presque fata-

lement par une sorte de pression morale, au nom de la bonne solidarité, si le Bureau central s'était chargé de l'entremise officielle des annonces. On travailla d'une façon plus abstraite quoique tout aussi utile. Les colonnes de la *Revue des Hôtels* s'ouvrirent à de nombreux correspondants pour essayer d'améliorer la réclame et d'obtenir des effets plus complets. De nombreuses théories furent émises, critiquées. Des articles de fond résumaient très bien ce que devait être l'opinion moyenne. Les membres purent personnellement arriver à se faire des convictions parfois complètement opposées à celles qui étaient courantes jusqu'alors. Quelques enquêtes particulières furent communiquées, qui vinrent ajouter une nouvelle force aux arguments. On arriva à démontrer que les annonces particulières d'hôtels dans les journaux étrangers sont à peu près inutiles. On détermina par exemple que 60 à 75 % des hôtes sont envoyés par d'anciens clients, 15 à 20 % par les guides (des hôtels, Bædecker), 8 à 10 % par recommandation d'hôteliers, 2 à 5 % par la réclame dans les journaux. Or ce dernier chiffre est trop faible en regard des sommes dépensées. Il suffit d'ailleurs de réfléchir pour en comprendre la raison. Les grands quotidiens étrangers ont la matière d'un volume complet. Les annonces s'y pressent par centaines. Quelle est la probabilité qu'un des lecteurs jette les yeux sur une annonce spéciale et soit en même temps disposé à en faire usage? Presque nulle. On a compté dans un numéro du *New-York Herald*, édition américaine, pour des hôtels européens, 157 annonces qui ont coûté la bagatelle de 120,000 fr. On estime à 900,000 fr. la dépense journalière de cette réclame. Sans attribuer une importance trop grande à ces chiffres, on ne peut s'empêcher de les trouver éloquents. Et si un moyen est trouvé pour utiliser de façon plus rationnelle ces capitaux, il en résultera un avantage appréciable.

C'est ce but que poursuivit le Bureau central. Par la discussion, on arriva à poser les normes d'une publicité logique et systématique. Rien d'absolument nouveau ne fut préconisé, seul un emploi rationnel de ce qui était déjà connu fut proposé. La réclame collective, en effet, n'a pas été inventée en Suisse; les cartels ont fait, grâce à elle, de grandes économies, mais en l'espèce il s'agit d'un nombre très limité de membres qui trouvent dans la combinaison des avantages immédiats

sans que des prestations importantes soient forcément nécessaires. La discussion est facile. L'évidente communauté d'intérêts crée un lien solide.

La situation ne se présente pas si favorablement dans le monde hôtelier. Chacun est indépendant. Chacun semble avoir un intérêt opposé à celui de son voisin. Les touristes attirés par l'un ne sont-ils pas pris à un autre? Ce qu'entreprend l'un pour prospérer, n'est-ce pas une mesure qui privera l'autre de ce qui lui appartient légitimement? Tous sont naturellement concurrents.

Que faire donc pour améliorer la situation? Faut-il dépenser de grandes sommes dans les journaux américains pour vanter la situation et le charme de quelque palace? Ce procédé est ridicule; ou bien le lecteur connaîtra l'endroit et sera déjà renseigné sur le palace, ou bien il ne le connaîtra pas et l'annonce passera inaperçue. En effet, que sont nos grands centres de tourisme? Bien peu de chose comparés à l'ensemble du monde. La Suisse entière est plus petite que bien des Etats américains. On s'adresse là-bas au gros public. Pour ne pas lui faire injure, admettons qu'il sait que la Suisse existe et que Berne en est la capitale. A part cela, que peut-il connaître? Probablement tout autant que nous savons ici de tel ou tel Etat du Far-West. Donc une réclame d'hôtel, même indiquant « Suisse » n'attirera aucunement la fantaisie du lecteur du journal. Ce qu'il faut, c'est lui donner envie de visiter la Suisse, non un endroit spécial, mais l'ensemble du pays. Il faut que chez lui déjà nous l'intéressions. Il faut que le désir de faire un tour chez nous ajoute beaucoup au plaisir qu'il attend de sa visite à Paris. Sur le paquebot, il faut continuer à le cultiver soigneusement; au débarquement, dans les grands centres, il faut lui rappeler que nous existons, que des paysages superbes l'attendent, que des sports merveilleux peuvent être pratiqués. Il arrivera ainsi à notre frontière: le but est atteint.

La réclame du plus grand palace suffirait-elle à cette tâche? Il faut quelque chose de supérieur à telle ou telle station, il faut l'effort de l'ensemble de ceux qui profitent du mouvement des étrangers. Il faut créer un centre qui réunira les contributions les plus modestes pour servir au grand but : la publicité générale.

Ce qui a été dit du client américain est vrai aussi de tout

autre. Il faut à l'étranger travailler pour l'ensemble, renseigner sur toutes les parties du pays, en faire voir les beautés, mettre à la disposition de ceux qui le désirent tous les renseignements possibles. Puis, lorsque le client futur a fait le choix d'un itinéraire, il faut être à même de lui procurer les détails des endroits où il va s'arrêter, non un prospectus d'un hôtel quelconque, mais un aperçu général de la situation, de l'altitude, du climat, des curiosités et aussi une liste d'hôtels sobre, sans faux apparat, avec le nombre de lits, le rang, les prix. Que peut désirer d'autre un étranger? Rien. Quelle place reste-t-il pour la réclame individuelle? Aucune, si ce n'est quelque peu à l'intérieur du pays même. Tout doit être œuvre collective. Depuis le moment où le touriste à eu une vague envie de voyager jusqu'à celui où il entre dans l'hôtel, il doit avoir été soumis à un faisceau de forces qui l'attirent. A mesure que ses projets se définissent, les unes deviennent plus puissantes, plus absolues et finissent par faire disparaître toutes les autres. Ces dernières n'ont pas été inutiles, malgré l'apparence. Au début, quand le désir n'existait que faiblement, elles ont toutes ajouté leur puissance. Si dans un cas l'effort de l'une a profité à l'autre, dans le cas suivant, l'inverse se produira.

Certaines choses qui se présentent en peu de lignes demandent des années pour être réalisées. Le tableau qui précède en est un exemple. Quel travail de Titan pour réaliser ce grand projet! Quelle patience pour convaincre les milliers d'hôteliers, et, une fois persuadés, pour obtenir les sacrifices nécessaires! Quels efforts pour unir ceux qui semblaient créés frères ennemis!... La chose n'est pas encore faite, mais le chemin en est tracé. Avant la guerre, on avait déjà utilisé la puissance de la collectivité. La communauté de malheurs qui a assailli ceux qui dépendent du tourisme, les mesures officielles qui ont été prises en leur faveur, la recherche de moyens propres à pallier aux inconvénients de cette situation, auront resserré les liens de la solidarité. Pour beaucoup cette dernière était un mythe. Les déboires dessillent les yeux plus que le succès, et le terrain sera propice pour l'exécution des mesures d'ensemble qui seules peuvent ramener la prospérité à des conditions supportables, même après quelques années de stagnation presque absolue.

La S. S. H. n'a pas tout fait. Mais par l'intermédiaire de son journal, elle s'est posée en champion de cet idéal, et il est

fort probable que le mouvement de concentration et d'union qui se manifeste dans les milieux touristiques est son œuvre. Pratiquement, elle s'est presque totalement abstenue ; elle s'est bornée à subventionner la S. S. D. et les C. F. F. et, en cela, elle ne peut qu'être approuvée ; plus l'unité sera réalisée, plus la chose sera parfaite. Un accord entre les deux organes mentionnés existe tacitement, mais il serait évidemment préférable si la fusion complète pouvait s'opérer. Ce sera une œuvre de l'avenir.

On a tenté de réaliser une centralisation par la création de l'Office central de propagande. Cette idée prit corps en 1903 à la suite d'un concours sur les moyens propres à augmenter le tourisme en Suisse. Les avantages procédaient d'une économie dans les frais de réclame et d'un emploi plus rationnel des sommes qu'on y affectait. Le budget devait se monter à environ 300,000 fr., fournis par les entreprises de transports, la S. S. H., la S. S. D. et complétés par des subventions fédérales et cantonales. Les frais d'organisation et les salaires du personnel se montaient à 75,000 fr. Il restait donc plus de 200,000 fr. à utiliser pour la propagande. Celle-ci était comprise de façon multiple. On prévoyait l'établissement d'une collection de brochures, affiches, prospectus, clichés concernant le tourisme, le contrôle des guides de voyage, l'étude des méthodes de propagande employées dans les pays concurrents, l'édition d'un bulletin pour renseigner la presse d'une façon exacte, celle d'un guide genre Bædecker, l'attribution de prix aux meilleurs romans se passant en Suisse, l'édition d'un prospectus de luxe, la publication de statistiques, etc... Pour ne pas entrer dans trop de détails, disons seulement que les buts à atteindre offrent une variété déconcertante et que leur réalisation entière était des plus aléatoire.

De nombreux efforts furent faits par le Comité pour gagner à sa cause tous les intéressés. L'assemblée générale accepta même d'allouer 100,000 fr. comme part de l'hôtellerie. Ce fut inutile. Tout en reconnaissant que les services rendus seraient grands, on s'abstint en général d'adhérer à la proposition. Peut-être craignait-on de s'engager dans une entreprise dont le succès dépendait principalement de la personnalité du directeur. Devant l'inertie générale, la Société décida de réaliser seule le projet et de présenter un fait accompli. Elle créa une Commission de propagande qui subsiste encore.

L'Office central de propagande est tombé complètement dans l'oubli, mais il a joué son rôle indirectement. Il semble en effet que le projet actuel de l'Office du tourisme s'inspire de la même idée, quoique avec des variantes très sensibles. Les moyens mis en œuvre pour le faire aboutir sont notablement accrus, et les quelques années d'attente ont permis de mettre au point pour le mieux un organisme appelé à jouer un rôle prépondérant pour le développement du tourisme.

Comme excellent mode de réclame indirecte, on peut mentionner la publication *Les Hôtels de la Suisse*. Les sacrifices ont été grands pour lui donner toute sa valeur. Les frais d'édition sont couverts par les sommes versées par les hôtels mentionnés, suivant le nombre de lits. La première édition paraît en 1895 en allemand, en français et en anglais. Insensiblement, le nombre des exemplaires répandus s'accroît : en 1900, il est de 20 000; il passe à 25 000 en 1901; à 30 000 en 1903; à 75 000 en 1908; à 90 000 en 1909; à 96 000 en 1911; et à 105 000 en 1914. Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires, et il est hors de doute que les sommes consacrées annuel lement à cette réclame sont utilisées de la façon la plus productive.

Les risques que court l'hôtelier sont nombreux. Comme propriétaire d'immeubles, comme employeur, comme chef d'entreprise de transport, comme dépositaire des valeurs confiées par les clients, comme personne responsable de ce qui se passe dans toute exploitation, il est sujet à une foule de réclamations de ceux qui ont été ou ont cru être lésés dans leurs droits. Les indemnités peuvent varier dans une mesure très considérable, car, contrairement à d'autres branches de métiers où les risques appartiennent tous à une même classe et peuvent être couverts par une assurance modérée, dans l'hôtellerie, les réclamations peuvent aussi bien provenir du sommelier qui a glissé sur une pelure d'orange que du millionnaire qui est tombé en marchant sur un tapis. Les accidents sont semblables; mais les demandes de dommages-intérêts varieront de quelques mille à quelques cent mille francs. Un malheur de ce genre peut être la ruine d'une maison.

La plupart de ces risques sont spéciaux à l'hôtellerie et sont rarement prévus par les sociétés d'assurance. Il est impos-

sible que les grandes compagnies envisagent une éventualité présentée par un nombre minime de clients probables, et, même si elles en prenaient la peine, il est certain que les conditions seraient très défavorables. Mais l'ensemble de ceux qui courent ici les mêmes risques forme une masse imposante digne d'être prise sérieusement en considération. Les sociétés concurrentes ne voueront donc à la matière une attention soutenue que si une entente est conclue entre les intéressés pour une action commune. Des primes équitables pourront être demandées, car le grand nombre d'assurés sera une garantie du jeu normal des probabilités.

La S. S. H. s'est naturellement occupée de la question. Des difficultés sans nombre se sont présentées, la législation s'est transformée, et actuellement le nombre des contrats collectifs conclus est encore minime. Pourtant il se passe peu d'assemblées du Comité où les discussions ne portent sur ce sujet. Mais les démarches sont nombreuses entre le moment où la proposition est faite de conclure une assurance collective sur tel ou tel objet et celui où le succès est complet. Il faut déterminer exactement les risques à courir, les conditions désirées, entrer en pourparlers avec les nombreuses compagnies d'assurance qui font ensuite leurs offres, discuter celles-ci, demander le rapport d'un expert, réclamer peut-être de nouveaux avantages concédés par l'une des entreprises, marchander pour obtenir des conditions favorables sans que la sécurité en diminue.

Il serait fastidieux de citer chronologiquement les efforts tentés, et l'exposé des résultats est infiniment plus intéressant. Cependant il faut mentionner que le premier essai de contrat collectif avait pour but de couvrir la responsabilité en cas de vol d'effets et de bijoux. Le nombre des membres était-il trop minime, les risques trop peu connus? La tentative n'aboutit pas par suite des primes infiniment trop élevées.

Le premier contrat qui fut signé est celui qui concerne l'assurance contre les accidents, conclu avec les sociétés « Zurich » et « Wintherthur », en 1893, et fut complété par une clause couvrant les risques de vol. Ces deux domaines sont ceux dans lesquels se présentent le plus d'aléas pour l'hôtelier. De nombreux litiges ont été tranchés, qui laissent fort peu de doute sur l'étendue que les juges entendent donner à la responsabilité de l'hôtelier.

En voici quelques exemples concernant les tiers. Une famille de 10 personnes entre un matin dans un pavillon belvédère dépendant d'un hôtel. Le pavillon s'écroule, une dame est tuée : indemnité due par le propriétaire, 21,000 fr. Le chien d'un hôtelier mord sans gravité une dame : 2641 fr. Un monsieur s'avise de visiter l'écurie d'un hôtel, il y reçoit une ruade mortelle : 2000 fr.

Quand les accidents arrivent à des clients, la responsabilité est plus évidente, mais parfois il semble que le hasard est plus coupable que l'hôtelier. Un hôte glisse sur une pelure de pomme de terre : 4135 fr. La lumière électrique venant d'une usine étrangère fait défaut, un client manque une marche de l'escalier et tombe : 6088 fr. Un hôte rentrant habituellement tard faisait manœuvrer lui-même l'ascenseur; un soir, il veut y entrer au premier étage, l'ascenseur étant au 3me, il tombe : 12,325 fr. Dans un concert, un auditeur veut monter sur le podium et tombe; l'hôtelier est responsable parce qu'il aurait dû y avoir une rampe. Un client se trompe et au lieu d'aller au bureau tombe à la cave : 1500 fr.

Les cas de vol sont réglés par le C. O., et le maximum de 1000 fr. est un allègement sur ce qui existait auparavant; mais cette somme est comptée par personne et elle peut être dépassée s'il y a faute de l'hôtelier.

Un seul de ces cas est suffisant pour diminuer dans une mesure notable le bénéfice annuel, sans que la prudence la plus exagérée arrive à supprimer totalement les risques. L'évidence de ce fait est telle que c'est pour la responsabilité civile et le vol que l'accord a été le plus vite conclu. Les autres accidents sont beaucoup plus rares, et de nombreux hôteliers comptant sur leur bonne étoile se fient au hasard, quitte à regretter ensuite amèrement si le cas fortuit se produit.

La responsabilité civile de l'hôtelier a été bien déterminée par le nouveau C. O. et, quoique assez sévères, les prescriptions n'en sont pas moins aussi libérales que celles qui sont édictées dans les pays voisins. Il est évident que les primes sont hautes, vu la latitude des risques. Ce fait a conduit en 1911 la S. S. H. à étudier la création d'une assurance mutuelle prévoyant tous les cas sauf incendie et vie. L'exécution de ce projet aurait été une œuvre superbe pour la Société. Par la constitution des réserves, elle aurait acquis une importance

énorme. Les liens entre les membres se seraient développés, une solidarité générale aurait apparu et, par le fait d'être mutuelle, la Société aurait pu convertir les bénéfices en réductions de primes. De semblables organisations existent dans d'autres professions. Pourquoi les hôteliers ne la réaliseraient-ils pas?

La discussion sérieuse qui suivit démontra l'impossibilité de créer cette assurance. D'abord les risques sont trop grands. Dès le début de son fonctionnement, la caisse peut être appelée à réparer un sinistre important avant que les réserves aient pu être établies. Or le capital social est trop faible pour supporter une telle charge, et il suffirait d'un peu de malheur pour que toute l'œuvre, non seulement la mutuelle, mais encore la S. S. H. elle-même soit mise en péril. Les organisations semblables n'ont guère que le personnel à assurer. Ici, comme nous l'avons déjà dit, il y a les clients, dont beaucoup appartiennent à une classe riche, ce qui augmente l'importance des indemnités.

La constitution des réserves suffisantes est en opposition avec un abaissement de primes. Pendant plusieurs années, les conditions ne pourraient pas être sensiblement plus avantageuses que celles des sociétés ordinaires, et il est probable que bien des membres ne rompraient pas les contrats en vigueur par simple esprit de corps. Le succès immédiat est donc moins que certain. Le recrutement du personnel indispensable offrait de grandes difficultés. Le directeur devrait être au courant de presque toutes les catégories d'assurances. Où trouver cet oiseau rare? Le travail devrait se centraliser à Bâle, et le chiffre relativement restreint des affaires ne permettrait pas l'existence de représentants généraux. Il y aurait d'innombrables déplacements, des frais, des pertes de temps. Ces inconvénients sont évidemment trop importants pour passer outre, et la prudence élémentaire conseille d'abandonner ce projet. C'est ce qui fut décidé, et on remit en discussion le contrat alors en vigueur pour l'adapter aux nouvelles prescriptions légales.

Il faut croire que les affaires conclues avec les hôteliers ont une grande importance, ou peut-être l'expérience de 13 années a-t-elle permis d'établir de façon certaine la proportion des sinistres, car les deux sociétés « Zurich » et « Winterthur » se sont montrées très disposées à accorder des facilités. Même en

augmentant le chiffre maximum de l'indemnité, les prix ont subi une notable diminution. Ainsi pour un hôtel de 150 lits, 2 ascenseurs, 30 employés, 6 chevaux, la prime pour assurance contre les accidents et la responsabilité civile pour les clients et les tiers, suivant l'ancien contrat, était de 552 fr. annuellement pour un maximum de 50,000 fr. par personne et 200,000 fr. par sinistre ; avec le nouveau, 315 fr. 60, le maximum étant porté à 100,000 fr. par personne et 300,000 fr. par sinistre.

Les avantages concédés sont donc importants si l'on songe que le premier contrat offrait déjà des avantages notables, et les membres de la S. S. H. jouissent d'un privilège dont la valeur ne peut être ignorée.

L'examen détaillé des conditions admises ne rentre pas dans le cadre de ce travail. Notons simplement que la taxation hausse avec le nombre de lits, d'ascenseurs pour personnes, de canots à moteurs, d'automobiles, etc.

Ce contrat prévoit aussi l'assurance du personnel. Celui-ci n'est pas soumis à la législation sur les fabriques, à moins qu'une exploitation industrielle (chauffage central, usine électrique) n'ait 5 employés. Ce cas ne se présente jamais. Il n'y a aucune règlementation officielle, et un employé victime d'un accident n'aurait rien à réclamer du risque professionnel. Si cette lacune n'a pas été comblée par l'autorité, c'est que le personnel d'hôtel n'a pas à se plaindre de l'état actuel. Grâce à la S. S. H., cette assurance est presque partout établie, chose tout à l'honneur des chefs de l'hôtellerie suisse. Le nouveau contrat offre de bonnes réductions ici aussi, et, dans l'exemple précédent, la prime d'une assurance collective pour employés avec un maximum de 3000 fr., pour décès ou incapacité permanente, et 3 fr. 50 par jour plus les frais médicaux, passe de 360 fr. à 315 fr. Des rabais ont été prévus pour les hôtels de saison.

Les relations entre les deux sociétés d'assurances et la S. S. H. ont toujours été cordiales, et, en 1914, elles ont fait preuve de la meilleure volonté du monde pour atténuer le marasme dans lequel se trouvait l'hôtellerie suisse. Elles se déclarèrent d'accord pour une réduction des primes, proportionnelle à la baisse des risques. Il suffit à un hôtelier de prouver que le nombre de lits occupés est inférieur à la moyenne des 5 années d'avant la guerre pour obtenir un

rabais correspondant. Cette concession a comme utilité accessoire de démontrer la nécessité de statistiques régulièrement tenues partout où cela n'est pas encore fait.

Un autre contrat collectif pour les dommages causés par l'eau a été signé en 1907, pour 10 ans, avec une compagnie spéciale de Lyon. Elle comprend les accidents causés par le gel, par l'éclatement de tuyaux bouchés ou fendus, et couvre les dégâts causés aux meubles et aux immeubles. Les membres de la S. S. H. reçoivent une réduction de 25 % sur le tarif minimum et la caisse du Bureau central prélève le 20 % du montant de la première prime. Les litiges sont réglés par deux délégués et un arbitre neutre.

En 1903, on a proposé d'étudier une assurance contre les pertes causées par les épidémies. Il arrive parfois qu'un client tombe malade, atteint d'une maladie contagieuse. Comme par enchantement la maison se vide, et l'hôtel n'a plus en perspective qu'une perte au bouclement de ses écritures. On approfondit la question : la « Winterthur » et « L'Urbaine » de Paris firent des offres malheureusement trop onéreuses. Pour les intéresser davantage à cette question, le Comité pria les membres désireux de profiter de ces avantages éventuels de s'inscrire. Il n'y en eut que 90, pour un capital de 2 millions de francs. Dans ces conditions, le projet fut abandonné.

Les assurances contre le bris de glaces, le chômage, le vol avec effraction sont à l'étude depuis longtemps. Un contrat collectif pour le premier point sera signé incessamment; les autres ne semblent pas près d'aboutir.

Si, dans certains domaines, la S. S. H. a de sa propre initiative introduit des mesures qui ont rendu superflue une législation, dans d'autres où elle a invoqué l'aide de l'Etat, pour une saine règlementation, elle s'est heurtée à une inertie bureaucratique qui lui a fait voir la beauté du proverbe : « Aide-toi toi-même. » Les relations avec les auteurs et compositeurs en sont un exemple typique.

La loi fédérale qui règle les Droits d'auteur est de trois ans antérieure à la Convention de Berne sur la Propriété intellectuelle, de 1886. Il existe entre les deux quelques divergences qu'il eût été bon de régulariser. Une révision s'imposait donc. En 1896, elle fut demandée par l'*Ostschweizerische Musik-*

verband et plusieurs sociétés de chant; en 1900, par la *Société des photographes;* en 1901, par la S. S. H. Il y eut des interpellations aux Chambres en 1904, 1908, 1910. Enfin, en 1912, un projet fut présenté. Mais l'article concernant les droits à payer par les hôteliers souleva de nombreuses discussions. On prévoyait une taxe égale au 8 % du salaire des musiciens; devant l'opposition, on décida le renvoi du projet à une commission.

Combien de temps auraient encore duré les négociations? Après 16 ans de réclamations, le but n'est pas atteint; il est impossible d'attendre plus longtemps. Le Comité se met immédiatement en relations avec la *Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique de Paris*, et un an après une convention est signée entre les représentants des deux sociétés.

La Société des auteurs met à la disposition des hôteliers tout son répertoire et celui des sociétés qu'elle représente légalement en Suisse. Les membres qui veulent jouir de ce contrat paient une taxe variant avec le nombre des musiciens et avec celui des concerts. Ils reçoivent en échange une autorisation d'exécution, à charge de faire parvenir au représentant central, à Berne, le programme de chacune des auditions pour faciliter la répartition des sommes perçues entre les ayants-droit. Les tarifs sont les suivants :

Nombre de musiciens	1-6	7-18	19-32	33-45	46-60
Prix par concert	Fr. 1.—	1.50	2.—	2.50	3.—

Cet arrangement est favorable non seulement au point de vue pécunier, mais aussi pour sa stabilité. Il est conclu pour 12 ans, avec tacite reconduction par périodes de 6 ans, à moins de dénonciation de 1 an avant le terme.

Ces conditions ne sont offertes qu'aux membres de la S. S. H. Pour mettre en évidence l'avantage procuré par cette convention, citons quelques sommes payées par de grands hôtels étrangers pour les productions musicales :

Hôtel Régina, Aix-les-Bains	pour	40	concerts	Fr.	250
» Louvre, Menton	»	50	»	»	330
Riviera Hôtel, »	»	25	»	»	275
Hôtel Majestic, Nice	»	300	»	»	1650
Palace Hôtel, »	»	300	»	»	1500

Les tarifs varient ici de 5 fr. à 10 fr. par concert, somme supérieure au prix maximum obtenu par la S. S. H. grâce à son action collective. Les relations sont très cordiales entre les deux sociétés et les sommes versées d'avance pour les concerts de 1914, qui n'ont pu être exécutés, ont, sans difficulté, été bonifiées à ceux qui les avaient payées.

Un arrangement extrêmement utile aussi a été conclu avec l'*Union Suisse des Musiciens*, à Bâle. Celle-ci fournit gratuitement des musiciens capables, soit isolés, soit en orchestres, pour une longue période ou pour une certaine occasion. On peut se représenter quelle somme de démarches, de tâtonnements et d'ennuis sont supprimés aux membres de la S. S. H., tout en avantageant les musiciens eux-mêmes.

Une des premières raisons d'être de la S. S. H. a été la nécessité de lutter contre le manque de considération dont jouissait alors la profession d'hôtelier. Dans son rapport sur le groupe 41 de l'Exposition de Zurich, M. Ed. Guyer fait remarquer qu'il existe une double exagération : l'hôtelier trop fier, trop confiant, qui augmente démesurément les prix ; l'autre trop obséquieux, qui les abaisse. Ces deux classes étaient nombreuses et contribuaient à maintenir dans le public des opinions erronées. Il fallait agir énergiquement en deux sens : améliorer la qualité du personnel, qui sera plus apte, plus renseigné sur la situation, pour faire cesser les causes dépréciantes ; renseigner les intellectuels et les intéressés sur l'importance de l'activité hôtelière pour le pays. Le premier point est traité en détail dans le chapitre suivant. Pour le deuxième, un double moyen est tout trouvé : il faut construire dans les expositions nationales des installations modèles, afin que les jugements ne portent plus sur tel hôtel particulier qui aura peut-être quelques désavantages propres, et fournir des matériaux sérieux pour servir de base aux discussions en établissant une statistique sur les points intéressant l'économiste.

Ce fut réalisé tôt après la création de la Société. A Zurich déjà, puis à Genève, puis à Berne, des pavillons ont été construits sous forme de restaurants ou d'hôtels modèles. L'accroissement des moyens d'action peut être mesuré aux sommes consacrées à ces œuvres, qui ont passé de plus de 100,000 fr. en 1896 à 273,200 fr. en 1914.

La dernière de ces manifestations, qui dépasse de beaucoup les autres, est l'œuvre collective de la S. S. H., de la S. S. D. et de la Société suisse des cafetiers, dont les souscriptions ont été respectivement de 60,000 fr., 10,000 et 10,000 fr. L'influence de la première a été de beaucoup supérieure aux deux autres, et c'est pour cela que nous pouvons, sans nous éloigner trop de la vérité, lui attribuer aussi la plus grande part du mérite. Le reste des capitaux a été obtenu comme suit : 128,900 fr. par souscription des hôteliers et sociétés locales, 24,300 fr. par celle des fournisseurs, et 40,000 fr. par subvention de l'Exposition nationale suisse. Les membres formaient une coopérative, les bénéfices éventuels pouvant être employés au gré de l'assemblée générale.

La pavillon « Hospes 1914 » est très bien conçu et a démontré le progrès accompli dans les installations d'hôtels. Le luxe s'est bien simplifié. Les chambres les plus confortables n'ont plus les tentures, les lourds rideaux, véritables nids de microbes. Le mobilier est simple, sobre ; les installations hygiéniques deviennent presque particulières; l'eau est distribuée en surabondance. Le hall possède de grands fauteuils des modèles les mieux imaginés. Le service du restaurant est des plus soigné; le petit café offre les vins du pays. Un bureau de renseignements parfait est installé, et chacun peut y obtenir toutes les indications possibles. En un mot, l'ensemble s'harmonise très bien. La perfection est presque atteinte, mais à l'hommage de l'hôtellerie, on peut certifier que ce n'était pas mieux que ce qui existe un peu partout. Parmi les hôtels de 1er rang, il y en a peu qui ne pourraient supporter la comparaison.

Les statistiques pour 1880 ont été terminées en 1883. Ce travail a été exécuté rapidement, l'expérience manquait; aussi les chiffres indiqués ne doivent-ils être utilisés qu'avec une grande circonspection. Les autres enquêtes se sont produites périodiquement, en 1894 pour la deuxième Exposition nationale, en 1899 pour le 10me anniversaire du Bureau central, en 1905 en prévision du 25me anniversaire de la S. S. H., et en 1911 pour servir de base aux documents présentés à Berne. Insensiblement, les tableaux sont devenus plus précieux à mesure que le personnel acquiert l'habitude de ce travail et que le monde hôtelier en remarque l'utilité.

Pour que les chiffres obtenus soient convaincants, il faut que l'étude porte sur un grand nombre de renseignements et que ceux-ci soient aussi exacts que possible. L'idéal serait que chaque hôtelier suisse consentît à fournir les chiffres demandés, mais cela ne sera jamais atteint. Il faut se contenter des informations de quelques-uns pour généraliser ensuite. Les conclusions seront normales si les bases sont véridiques, et si les membres complaisants ont des hôtels appartenant aux divers rangs, dans la proportion où ceux-ci existent dans la réalité. Pour améliorer la qualité des renseignements, le Bureau central fournit à ceux qui le désirent des cahiers pour résumer les opérations mensuelles, pour tenir un compte des nuits passées à l'hôtel, pour savoir quelle était la proportion des diverses nationalités, etc. La généralisation de l'emploi de ce matériel contribuera sûrement à l'assainissement des sources. Il est par contre impossible de juger avec certitude si les hôtels des divers rangs sont justement représentés, par suite des mesures prises pour assurer le secret des communications fournies. Il est à présumer que les grands hôtels, ayant un personnel de bureau spécial, sont plus facilement à même de dresser leurs statistiques. Ils entreront donc peut-être pour une trop forte part dans les calculs, ce qui contribuera à élever la moyenne des prix.

Le nombre total des hôtels et des lits est fourni par les gouvernements cantonaux sur la base des patentes délivrées. On désigne les établissements d'étrangers par l'intermédiaire de personnes de confiance, membres de la Société, qui sont au courant du genre de clientèle qui visite chaque établissement ; ce sont aussi elles qui indiquent quels sont les hôtels à deux saisons et ceux qui sont aménagés pour recevoir les automobiles. Ces deux derniers points sont mis pour la première fois en évidence. Les documents ainsi obtenus sont dignes de confiance, car ils sont établis officiellement et sont complétés par des personnes de haute compétence. Il est hors de doute que des erreurs peuvent se produire dans la distinction entre les hôtels pour étrangers et les autres, mais le risque est inhérent à cette matière et ne peut être supprimé.

Des questionnaires ont été envoyés aux membres de la Société ; 257 réponses parviennent au Bureau central pour un total de 28 252 lits, soit 17,76 % de l'ensemble. Ce n'est pas

beaucoup, mais on peut tout de même admettre cela comme base suffisante, en se gardant de prendre trop littéralement les chiffres obtenus. Après les efforts du Comité, on aurait été en droit d'attendre une plus grande participation des membres, mais il est à espérer qu'une autre fois la proportion augmentera.

La méthode employée est parfaitement claire. On applique à la totalité des hôteliers les chiffres obtenus dans l'enquête. Ce procédé est ingénieux et, en l'absence d'un meilleur, doit être admis comme suffisant.

Les questions adressées sont d'ordre financier ou statistique. Citons quelques points soumis à l'enquête : valeurs investies en immeubles, meubles, provisions; capital assuré et primes versées dans les différents genres d'assurance; recette moyenne par jour et par personne; dépenses en détail pour impôts, patente, réclame, orchestres, cuisine, nombre d'employés et salaires payés; nombre de nuits passées à l'hôtel et nombre d'hôtes dans les divers mois.

En coordonnant ces renseignements, on est arrivé à obtenir une foule de données. En multipliant la moyenne de la recette par jour, soit 12 fr. 94, par le nombre de nuits pendant lesquelles chaque lit est occupé et par le nombre de lits, on aura la recette totale annuelle; les autres valeurs sont toutes rapportées d'une façon semblable au nombre de lits, qui sert de lien entre la base officielle et les renseignements de l'enquête privée.

Il arrivera fréquemment que nous utiliserons les chiffres ainsi obtenus, c'est pour cette raison que nous avons cru devoir exposer la méthode adoptée, afin que chacun apprécie jusqu'à quel point on peut les considérer comme exacts.

Ces travaux statistiques sont extrêmement longs et monotones. De laborieuses heures se traduisent fréquemment par un simple nombre, et le travail du personnel a dû être très soutenu pour mener à bien cette œuvre. Il faut remarquer qu'elle ne peut être exécutée que par une organisation puissante, par une société dont les membres sont conscients de leur solidarité, car les moyens mis en action doivent être aussi nombreux qu'exacts. Plus la S. S. H. se développera, plus ses membres répondront docilement aux directions du Comité, plus le travail statistique aura de valeur et pourra être pris en considération par les économistes. Aujourd'hui encore, on doute de l'exactitude des résultats; c'est le premier devoir du statisticien. Mais

quand on a soumis la statistique hôtelière à un examen sérieux, sans idées préconçues, on se rend compte qu'elle est établie en toute impartialité et que les erreurs qu'elle peut contenir sont communes à ce genre de travail. Encore une fois, disons qu'il ne faut pas prendre les résultats trop littéralement. On a eu tort de pousser l'exactitude jusqu'aux centimes. Par exemple, l'indication que la dépense pour l'huile a été en 1912 de 776,569 fr. 78 est ridicule et ne peut que jeter le discrédit sur l'ensemble de l'œuvre. Les deux premiers chiffres eussent été bien suffisants. Il semble que l'éblouissement d'un total exact ait été la cause de cette puérilité, ou peut-être un petit amour-propre s'est-il logé là, qui prétend déterminer jusqu'au centime les dépenses de l'hôtellerie suisse.

Pour compléter cet exposé, il faut encore citer l'adoption de mesures qui ne pouvaient être prises que par une grande association. Ce sont les tarifs en cas de maladie ou de mort de clients dans l'hôtel, et en cas de non-occupation des chambres commandées. Il est évident que ces deux alternatives causent un préjudice à l'hôtelier qui, légalement, doit être réparé. Mais il est difficile de poser des normes qui satisfassent le droit sans que le client soit taxé d'une façon exagérée. On a posé comme base que l'indemnité ne doit jamais être une source de gain pour la partie lésée, et d'une façon générale on recommande d'appliquer les tarifs avec beaucoup de tact en tenant compte de toutes les circonstances spéciales.

Le préjudice occasionné par la mort ou la maladie d'un client ne résulte pas seulement de l'impossibilité de louer les locaux utilisés avant qu'un nettoyage complet ou même une désinfection ait été effectuée, mais encore indirectement, de l'influence sur les autres voyageurs qui, surtout en cas de maladie infectieuse, s'empressent de quitter la maison. Les taxes varient suivant le rang de l'hôtel et se montent, pour un établissement de 1[er] rang, à 200 fr. pour décès par suite de maladie non contagieuse; 450 fr. plus frais de désinfection en cas contraire, et prix de pension pour 5 jours et désinfection pour simple maladie contagieuse.

Pendant la haute saison surtout, la non-occupation d'une chambre retenue d'avance autorise l'hôtelier à réclamer une indemnité, non seulement pour la chambre elle-même, mais aussi pour le manque à gagner sur les consommations.

Ces deux prescriptions officielles sont très utiles en cas de contestation, car il suffit à l'hôtelier de présenter ces tarifs pour que le client se rende compte que ce n'est pas arbitrairement que ces sommes sont mises sur sa note, et qu'elles correspondent bien au dommage causé, puisqu'elles sont adoptées par tous les membres de la Société.

Une campagne très justifiée a été menée contre les rabais que réclament en faveur de leurs membres la plupart des grandes associations étrangères de touristes, d'officiers, d'étudiants. Seule une action collective peut arriver à libérer l'hôtellerie suisse de la sujétion dans laquelle on voudrait la mettre. On a remarqué partout qu'il n'y a guère que des inconvénients à recevoir les membres des sociétés auxquelles des conditions spéciales sont accordées. Ces clients sont plus exigeants que les autres; ils veulent un service plus méticuleux que celui qui existe. A la moindre divergence avec la direction, ils menacent d'écrire à leur comité pour réclamer le boycott de l'établissement qui ne leur a pas procuré toute satisfaction. C'est presque unanimement que les hôteliers se sont déclarés prêts à limiter ces rabais et insensiblement à les supprimer. Les bénéfices sont minimes; il est inutile de remplir la maison, s'ils n'augmentent pas en proportion.

La liste des domaines dans lesquels l'action utile de la S. S. H. s'est fait sentir s'allongerait encore beaucoup s'il fallait tout citer. Les points qui ont été mentionnés ci-dessus, ceux qui ont été traités dans d'autres parties de l'ouvrage, sont suffisants pour faire voir combien grande a été cette œuvre. Evidemment ce n'est pas une société philanthropique, elle vise l'amélioration de la situation matérielle de ses membres, ce qui naturellement se traduit presque toujours par des tarifs. Elle a été créée pour cela. Mais on ne peut nier qu'elle a fait beaucoup pour favoriser le tourisme, et si en premier lieu ce sont les hôteliers qui bénéficient des mesures prises, les clients en tirent aussi leur part de profit : la publication des prix fixes, par exemple, est d'une haute utilité pour ceux qui préparent le budget de leurs vacances. Son action est extrêmement énergique, elle n'est entravée par aucune bureaucratie. Une grande liberté est laissée au Comité et, dans toutes les affaires qu'il entreprend, on sent la puissance de commerçants pour qui le temps est précieux et qui, voyant clairement le but à atteindre,

ne se laissent entraver par rien. Si tout le tourisme n'était le fait que de l'hôtellerie, la perfection, l'unité de vues seraient rapidement atteintes, car la solidarité des membres est actuellement un fait évident. Il faut seulement souhaiter que l'esprit d'initiative de la S. S. H. réussira à vaincre l'inertie que montrent trop les autres intéressés. Son activité peut être donnée en exemple à nombre d'autres associations professionnelles.

CHAPITRE VI

Les employés d'hôtel.

Nombre. Rémunération et pourboires. Absence de tendances socialistes. Sociétés. Contrat de travail. Education professionnelle, écoles hôtelières.

Les employés d'hôtels occupent une place tout à fait à part dans la classe salariée. Par le mode de rémunération qui leur est propre, par les conditions très irrégulières de leur travail, par la durée variable de leurs contrats, conséquence d'une exploitation intermittente, par leur organisation syndicale, ils offrent des particularités intéressantes. Le recrutement du personnel, ses migrations régulières de la Riviera ou d'Egypte en Suisse, ses rapports avec les patrons, sa situation légale, sont des faits qui évidemment intéressent aussi l'économie nationale ; comme la culture et la préparation de ce personnel sont de la plus haute importance pour le succès d'un hôtel, nous exposerons aussi ce qui a été fait dans ce domaine.

La seule évaluation directe du nombre des employés a été faite lors du recensement fédéral des entreprises de 1905. Il y en avait 48 953 dans les hôtels et pensions. Mais si l'on fait abstraction des hôtels qui ne sont pas destinés au tourisme, ce nombre est réduit dans une mesure considérable. La statistique publiée par la S. S. H. pour 1905 donne le chiffre assez plausible de 33 480. En 1912, le personnel aurait atteint 43 000.

En comparant avec les données de l'*Annuaire de statistique suisse* pour 1911, l'hôtellerie occuperait le 2me rang dans les groupes d'activité de notre pays. Il ne faut pas attribuer une trop grande importance à ce fait, car les conditions du travail y sont essentiellement différentes et bien moins stables que dans l'industrie en général.

Nombre d'employés dans les industries suivantes :

Machines, appareils et instruments	46 435
Hôtellerie	43 136
Chemins de fer (1912)	42 250
Bijouterie, horlogerie	34 983

Le nombre des employés a suivi une marche ascendante, mais qui n'est pas exactement proportionnelle au développement de l'hôtellerie. En 1880, on comptait un employé pour 3,33 lits, pour 3,69 en 1894 et pour 3,93 en 1912. Une meilleure utilisation de la force de travail s'est donc produite.

Nombre d'employés d'hôtels :

	SUISSES			ÉTRANGERS			
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	TOTAL
1880	—	—	—	—	—	—	16 022
1894	7 679	10 800	18 479	4320	1198	5 518	23 997
1899	9 710	14 291	24 001	2565	1134	3 699	27 700
1905	8 914	15 321	24 235	5241	4004	9 245	33 480
1912	12 567	18 119	30 686	8994	3456	12 450	43 136

Si nous examinons le tableau ci-dessus, nous constatons des phénomènes très curieux. En 1894, les Suisses forment le 77 °/o du total ; en 1899 le 87 °/o ; en 1905 cette proportion a baissé à 72 °/o et en 1912 à 71 °/o. La nationalité de l'élément étranger n'est pas déterminée, mais on peut estimer sans grand danger d'erreur qu'il s'agit d'une pénétration d'Allemands ou d'Autrichiens. C'est surtout l'élément masculin qui s'accroît hors de proportion, puisque de 1899 à 1912 il passe de 2500 à 9000, pendant que le personnel féminin passe de 1100 à 3400.

En 1894, les femmes représentent le 50 °/o du nombre des employés, en 1899 le 56 °/o, en 1905 le 58 °/o et en 1912 de nouveau le 50 °/o.

Le mode de rémunération en usage pour certaines classes d'employés a déjà fait couler des flots d'encre, car au lieu de recevoir le salaire entier de l'employeur, une part en est laissée à l'appréciation du client, sous forme de pourboires. Combien d'articles de journaux ont déjà paru sur ce sujet, préconisant tous la suppression de cette anomalie. Combien de méthodes ont été proposées ! Combien d'essais tentés ! Et malgré cela, on est loin d'une solution satisfaisante.

Le total des salaires payés en 1912 se monte à 23 millions, plus la pension et le logement évalués à 2 fr. 22 par jour, ce qui ferait pour l'ensemble 18 millions : total 43 millions, soit 5 fr. 90 par jour de travail. Il semble que cette somme est

déjà passable en elle-même. Elle le serait si le travail était régulier. Mais les saisons sont courtes. Dans les hôtels à une saison, on compte 126 jours de travail par employé et par an; dans ceux à 2 saisons 174 et dans ceux qui sont ouverts toute l'année 249. C'est peu. La modicité des salaires est plus évidente si l'on calcule les sommes effectivement payées. Ce sont dans les trois catégories d'hôtels ci-dessus mentionnés 512 fr. 50; 592 fr. 10 et 882 fr. par homme, et 265 fr. 80; 319 fr. 30 et 559 fr. 20 par femme.

Dans ces conditions, des revendications du personnel devraient, semble-t-il, se produire. Or, ce n'est pas le cas, car ce sont les pourboires qui complètent suffisamment le salaire pour que chacun soit satisfait. On a voulu estimer le chiffre total des pourboires. Mais comme rien ne peut servir de base à ce calcul, il est préférable de s'en abstenir. Nous avons cherché à obtenir des chiffres qui, s'ils ne sont pas généraux, ont le mérite de provenir de source compétente et d'illustrer le complément de salaires que reçoivent les employés d'hôtels. Une grande marge est indiquée, car le montant des pourboires dépend du rang de l'hôtel, de la place qu'occupe l'employé, de ses aptitudes personnelles, de la fréquentation de la maison, de la durée des séjours. Il arrive fréquemment qu'une place dans une maison de passage de rang secondaire est meilleure que dans une maison de séjour de tout premier ordre. De plus, on constate que les employés non en contact avec la clientèle reçoivent une rémunération très conforme à leurs capacités.

	Salaires mensuels	Pourboires
Secrétaire, chef de réception .	Fr. 150-250	—
2me secrétaire	» 50-100	—
Caissier	» 100-200 [1]	—
Chef de cuisine	» 200-300	—
Cuisiniers (chef de partie) . .	» 150-250	—
Cuisiniers (commis)	» 50-100	—
Maître d'hôtel	» 60-150	150-500 [2]
Chef de service (salle, rest.) .	» 40- 70	50-200
Commis de salle ou rest. . .	» 20- 40	30-100

1 Plus quelquefois tout ou partie du change.
2 Et plus.

	Salaires mensuels	Pourboires
Concierge	Fr. 20- 50	150-500
Liftier	» 20- 30	50-100
Chasseur.	» 15- 30	50-150
Femmes de chambres . . .	» 15- 30	50-150
Portier d'étage.	» 15- 30	50-150
Gouvernantes d'étage . . .	» 80-120	—
Gouvernantes lingerie . . .	» 60-100	—
Gouvernantes d'économat . .	» 60-100	—
Menuisier d'hôtel	» 90-120	—
Caviste	» 60-100	—
Chef jardinier	» 80-150	—
Jardinier (aides)	» 30- 60	—
Chauffage central	» 50- 80	—

La majorité des personnes s'accordent pour exprimer l'opinion que les pourboires devraient être abolis : les hôteliers eux-mêmes sont de cet avis. Alors pourquoi ce système est-il encore d'un usage si général ?

On a essayé de payer des salaires plus élevés ; on a proposé de majorer la note des clients de 5 à 10 °/o et de répartir les sommes ainsi obtenues entre les intéressés. Ces tentatives n'amenèrent que des ennuis aux hôteliers innovateurs. Les clients craignent que la somme perçue ne reste dans la caisse du propriétaire. Les employés calculent que leur part eût été plus grande avec la libéralité de tel ou tel client remise en mains propres ou n'ont pas la confiance nécessaire à l'égard de l'hôtelier. En un mot, employés et patrons préfèrent le statu quo, et actuellement les campagnes entreprises le sont par des théoriciens à la poursuite d'un idéal, mais fort éloignés des exigences de la réalité.

Il existe quelques rares exceptions où les pourboires sont supprimés totalement et où toute infraction entraîne l'exclusion de l'employé. Le « Strand Palace Hotel », à Londres, en est un exemple, et l'on prétend que tout s'y passe parfaitement bien. Il est probable qu'il s'agit avant tout d'une clientèle d'habitués, car avec de simples passants les conditions seraient toutes différentes.

Si les employés tiennent à conserver le pourboire, le client, malgré l'apparence, souhaite son maintien, peut-être pas d'une

façon aussi obligatoire que maintenant, mais du moins comme marque de satisfaction. C'est que, dans l'hôtellerie, le service ne consiste pas seulement en une suite d'actes déterminés, ce sont bien plutôt une foule de nuances et d'attentions qu'aucun protocole ne saurait prescrire. On arrivera à ordonner à un sommelier de servir un lunch à 1 heure. Combien de manières y a-t-il de le faire tout en restant dans les limites strictes de l'obligation ? Chacun a pu en expérimenter la variété. Le potage peut être une idée trop froid. Les intervalles entre les services à peine trop longs ou trop courts, le visage du sommelier est renfrogné, vous sentez que votre présence est importune. Or, que sont la qualité des mets et leur apprêt, si les mille petits riens qui rendent un repas agréable vous sont refusés ? Et comment arriver à cette perfection du service ? Comment rendre notre présence attrayante à l'employé, alors qu'elle ne lui occasionne qu'un surcroît de travail ?

Il faut admettre que seul le pourboire est capable d'opérer ce miracle, et nous arrivons à la justifier par son utilité sociale. C'est le seul mode qui proportionne la rémunération à la perfection du travail. Les nuances insensibles de déférence sont récompensées immédiatement. Il ne faut pas se faire d'illusions. Ce n'est qu'indirectement que toutes ces petites attentions sont prodiguées. La bourse seule est visée, mais, en attendant, on jouit des avantages de la situation.

Le personnel hôtelier diffère encore de la classe ouvrière par l'absence de tendances socialistes. Dans toutes les industries, des syndicats à revendications sociales se sont fondées qui, tout en exigeant des réductions d'heures de travail et des hausses de salaires, luttent contre les patrons et mènent une campagne contre le régime capitaliste. Ce mouvement est essentiellement moderne, c'est le fils de la grande industrie. L'ouvrier ne travaille plus pour un patron qu'il connaît et avec lequel il collabore ; il s'imagine être redevenu un esclave, non plus d'un seigneur, mais d'un régime. Et cette idée lui pèse lourdement, et tout ce qui lui déplaît, toutes ses misères, il les attribue à l'organisation sociale actuelle. De temps en temps, une crise aiguë éclate, des grèves sont déclarées, des usines saccagées, et, quelques semaines plus tard, le travail reprend dans des conditions tout aussi pénibles, même si quelques con-

cessions ont été obtenues. C'est que la cause du mécontentement n'a pas été supprimée, et ne peut pas l'être. L'ouvrier ne voit que le labeur, que la paie médiocre, que la misère qui le guette, sans qu'il existe aucune chance de sortir de cet état. D'avance, il se sent condamné à la médiocrité, à la douleur, et il se regimbe.

Il semble que dans l'hôtellerie, où pourtant le nombre des employés se chiffre par dizaines de mille unis par des associations puissantes, de semblables aspirations doivent se manifester, la haine de l'exploiteur exister, les hausses de salaires être ardemment réclamées. Rien de tout cela. En Suisse, il n'y a pas de luttes de classes dans les hôtels.

Des tentatives ont été faites par les syndicats ouvriers pour enrôler, sous la bannière rouge, les employés d'hôtels. A Zurich, il s'est même fondé une association libre, à programme essentiellement socialiste et qui recevait son mot d'ordre d'outre-Rhin. Mais cet essai a avorté, car seuls quelques éléments étrangers ont été disposés à suivre ce mouvement. Le reste du personnel ne s'est pas laissé leurrer par les belles paroles des meneurs socialistes. Ils ont préféré s'unir plus étroitement pour améliorer pacifiquement leur situation, chose parfaitement légitime, et ils ont encouru la disgrâce du monde ouvrier qui les considère comme renégats.

Les causes de cette attitude passive sont nombreuses.

Le mode de rémunération en est une. Le patron ne paie qu'une partie du salaire. Le reste, la grosse part, est obtenu directement comme récompense pour la qualité du travail. Il n'y a pas d'exploitation, puisqu'il n'y a pas d'intermédiaires. Seules les qualités personnelles entrent en jeu et chacun reçoit selon ses aptitudes et ses efforts. Une réduction des heures de travail n'est pas désirée, car il s'agit plus d'heures de présence que de véritable activité. Quelques moments nécessitent un effort puissant, le reste est une relâche compensatrice. Et comme la rémunération dépend grandement de la satisfaction des clients, l'employé sait que ce n'est pas en baguenaudant dans la rue après une journée légale terminée, qu'il arriverait au but. La saison est courte, les loisirs bien assez nombreux quand il faut changer de place. En attendant, il faut profiter des circonstances favorables.

L'absence de classes agit plus intimement. Il existe des

employeurs et des employés ; mais ceux-là ont passé par tous les degrés, ceux-ci peuvent atteindre à leur tour le haut de l'échelle si leurs qualités et leur travail sont suffisants. Il n'y a pas au départ une évidence complète que l'individu restera toute sa vie un simple manœuvre ou ne parviendra à s'élever que d'un degré insensible. Si le jeune sommelier fait le sacrifice de quelques années de sa vie pour voyager et apprendre les langues, s'il utilise ses saisons mortes pour étudier théoriquement ce que son travail journalier n'a pu lui enseigner, s'il est économe, il aura la perspective certaine d'arriver aux premières places dans un grand établissement ou de pouvoir devenir lui-même patron dans une entreprise modeste. Son horizon n'est pas borné par le seul labeur en perspective, il entrevoit la récompense de ses efforts.

La communauté des intérêts est évidente pour les patrons et les employés. Un hôtel qui marche bien offre un avantage égal aux deux parties, car tous deux courent des risques, mais profitent des saisons brillantes. Le travail ne souffre aucune interruption et il n'y a pas d'exemple de grèves. A Zurich on a poussé l'entente plus loin, en prévoyant un arbitrage obligatoire pour tous les litiges possibles. Les sections locales des principales sociétés d'employés font partie de ce cartel social, de même que les sociétés des hôteliers et des cafetiers. En un mot, on a remplacé la lutte de classes par un arrangement à l'amiable.

Les employés d'hôtel sont unis en plusieurs grandes sociétés qui étendent leurs ramifications au loin à l'étranger. Les plus importantes sont l' « Union Helvetia » (Lucerne), la « Société Internationale des Cuisiniers » (Zurich), la « Genevoise » (Dresde) et l' « Union Ganymède » (Leipzig). Leur organisation intérieure est semblable; elles sont formées par l'union d'une foule de sections locales. Le but qu'elles ont en vue est évidemment de défendre les intérêts de leurs membres, mais elles s'occupent aussi du placement, de la distribution de secours; quelques-unes ont une fortune suffisante pour pouvoir posséder des immeubles dans les grandes métropoles.

Un résultat plus effectif pouvait être obtenu en unissant les efforts pour les objets d'utilité générale, et en 1910 un cartel des employés d'hôtel a été fondé entre les trois premières sociétés indiquées plus haut. Il réunit la grande majorité

du personnel, il est bien à même d'en représenter les intérêts. Son programme est le suivant : combattre les bureaux de placement privés, spécialement ceux qui exigent une prime ; supprimer le volontariat et fixer un salaire minimum pour jeunes employés ; généraliser les conditions du repos hebdomadaire ; réglementer l'apprentissage et introduire des examens professionnels ; envoyer des rapports aux journaux ; obtenir la responsabilité civile des maîtres.

Quelques points ont déjà reçu un commencement de réalisation. Un règlement sur le repos des employés a, en effet, été introduit dans plusieurs endroits, en particulier à Montreux. Il prévoit 6 heures de liberté entre 8 heures du matin et 10 heures du soir, tous les 8 jours ; 24 heures toutes les trois semaines. Pendant le congé sont dues la nourriture et la jouissance de la chambre.

Le cartel a uni ses efforts à ceux de la S. S. H. pour résoudre la question importante du contrat de travail. Pendant longtemps, la situation des employés d'hôtels a été peu certaine au point de vue légal. Les droits et les devoirs des deux parties étaient peu clairs, peu réglés, et les désagréments se faisaient sentir d'une façon intense. Lors de l'élaboration de la loi sur les fabriques, on proposa d'y faire aussi rentrer les hôtels. Mais comme les conditions sont essentiellement différentes de celles de l'industrie, une réglementation commune n'était pas facile. Devant les récriminations générales, le projet dut être abandonné, et le personnel hôtelier continua à n'être soumis qu'aux prescriptions générales du C. O.

Ici aussi, l'initiative particulière s'est montrée plus expéditive que les autorités. Les délégués du cartel et ceux de la S. S. H. se mirent d'accord rapidement, après de nombreuses concessions mutuelles, et élaborèrent en 1912 le texte du contrat-type qui devait dorénavant règler les rapports entre les employeurs et les employés. Pour lui donner une valeur officielle, on le soumit au Conseil fédéral, qui y fit apporter quelques changements et le transmit à la Société des cafetiers, pour obtenir son approbation, car le contrat devait être obligatoire pour toute l'hôtellerie suisse. Les choses traînèrent en longueur et, en 1914, une pétition de la S. S. H., de la Société des cafetiers et du cartel des employés demande la mise en vigueur immédiate du contrat.

Plusieurs points importants sont spécifiés qui améliorent la situation instable des employés. Le contrat fixe, en particulier, les droits de l'employé en cas de maladie, d'accident, de service militaire. Il règle le partage des pourboires, les heures et jours de repos, la conclusion et la résiliation du contrat.

La facilité avec laquelle l'entente s'est faite entre les intéressés est une nouvelle manifestation du peu de distance qui les sépare et une preuve de la concordance de leurs intérêts.

Une œuvre de haute valeur sociale a été entreprise en commun par les grandes associations de l'industrie hôtelière ; c'est la réglementation de l'apprentissage, de l'établissement des examens d'apprentis et la fondation d'écoles professionnelles. Comme il s'agit ici d'œuvres importantes, par le fait qu'elles tendent à améliorer la qualité du personnel en agissant au point sensible, c'est-à-dire à l'égard de son éducation, il faut que nous insistions un peu sur ce sujet.

On peut diviser le personnel hôtelier en deux catégories : celle qui renferme tous ceux pour qui la profession doit fournir des moyens d'existence d'une façon continue, ou simplement le « skilled labour » ; l'autre qui est composée de tous ceux qui temporairement trouvent une occupation dans les hôtels de saison, et qui ne cherchent là qu'un complément de ressources, ce sont les « hands »qui, évidemment, avec les années, arrivent à tenir parfaitement leur place, mais n'en sont pas moins de simples manœuvres. Ce sont les nombreuses sommelières des hôtels modestes des stations de montagne, jeunes paysannes qu'on affuble d'un costume noir et d'un tablier blanc ; ce sont les portiers d'occasion qu'on ne reconnaît qu'à leur casquette galonnée et qui connaissent peu de chose de leur métier. Cette classe-là n'offre que peu d'intérêt au point de vue professionnel, malgré les services qu'elle rend aux stations ouvertes seulement pendant une partie de l'année, où l'ensemble de ce personnel est généralement placé. Il est probable que l'existence de ces employés improvisés pèse sur le marché, comme c'est le cas dans les autres branches d'industrie, mais nous n'avons rien remarqué de saillant à ce sujet.

La classe la plus importante est celle qui est composée du personnel stylé et spécialement entraîné. Elle comprend trois groupes distincts : la cuisine, le vestibule, le restaurant avec

le reste de la maison Depuis le début de l'apprentissage, il se forme déjà une spécialisation, et le jeune homme doit choisir suivant ses capacités.

Pour la cuisine, il est nécessaire que l'apprenti commence au degré qui consiste à nettoyer les ustensiles; ensuite il apprend à confectionner les mets les plus simples, plus tard, il s'initie plus avant dans les secrets du métier. Il devient ensuite commis, s'occupera de la rôtisserie dans telle maison, dans telle autre des sauces, dans une troisième de la confiserie. Pour compléter ses connaissances et prendre de l'expérience, il doit voyager, passer quelques saisons en France, en Angleterre, et si ses capacités sont suffisantes, il finira par devenir chef, c'est-à-dire autocrate des sous-sols, situation très enviable, puisque les salaires se montent fréquemment à 6-10,000 francs.

C'est vers le vestibule que sont attirés le plus facilement les jeunes Suisses qui se destinent à l'hôtellerie. Là, en effet, on arrive plus rapidement à un salaire élevé que dans le reste de la maison, et les connaissances à acquérir sont d'un ordre moins varié. Mais, par contre, l'ambition est limitée par les situations de portier ou de concierge, qui, par elles-mêmes très rémunératrices, n'en sont pas moins insuffisantes comme but pour un jeune homme désireux de s'élever dans l'échelle sociale. Il n'y a que peu d'exemples d'employés du vestibule arrivés à la direction d'un hôtel, car la connaissance de tous les rouages de la machine n'est pas de leur domaine.

Il n'y a pas d'apprentissage proprement dit. Avec l'âge, l'individu se met au courant de ce qu'il faut savoir, choses beaucoup plus pratiques que théoriques. Il commence par être page ou liftier, se familiarise avec les départs et les arrivées, ensuite s'initie à l'expédition des bagages, chose infiniment variée à cause de la diversité de la clientèle. La perfection doit être atteinte dans ce point, car la bonne renommée de l'hôtel en dépend. Rien n'est plus sensible au touriste aisé, que des retards avec ses malles, et ceux-ci neutralisent complètement l'impression de bonne marche d'une maison. Avant de pouvoir remplir les hauts grades, il faut beaucoup d'expérience à l'étranger, non seulement pour acquérir les langues étrangères indispensables, mais pour se familiariser avec les diverses coutumes, pour être renseigné sur les monnaies, sur

les tarifs de chemins de fer, sur les grandes lignes de communication, sur les formalités en douanes, sur les départs des grands paquebots. La matière est étendue et il faut non seulement bien des années, mais encore des capacités bien définies pour maîtriser tous les détails qui doivent être connus. Il ne suffit pas d'être travailleur et intelligent, il faut surtout être débrouillard. Le concierge d'un grand hôtel est un grand personnage qui est renseigné sur tout et doit l'être. Il sait qu'un télégramme pour la Russie coûte tant, et que Madame X. est sortie il y a une heure et rentrera dans quelques minutes. Il indiquera sans hésitation l'itinéraire à suivre en auto pour traverser le pays, en tenant compte de la qualité des routes et des tracasseries de la police. Il sait même le temps qu'il va faire le lendemain.

Les femmes de chambres, les sommelières de profession, les gouvernantes, se préparent de façon identique par la pratique.

Le troisième groupe est le plus intéressant au point de vue de l'éducation professionnelle, car c'est là que se recrutent les directeurs d'hôtels ou les employés supérieurs, ceux qui doivent avoir une connaissance approfondie de toute l'organisation. L'apprentissage est de un an et actuellement on a l'habitude de conclure un contrat. Le sommelier devient vite capable de servir convenablement. Une fois l'apprentissage terminé, il devient commis et servira à table d'hôte, et plus tard aux étages où il n'a guère l'occasion de recevoir de commandes que pour le premier déjeûner et le thé; ensuite il sera admis au restaurant. Là, les connaissances doivent être déjà nombreuses et il faut bien des années de pratique pour y arriver. Non seulement il faut servir à la perfection, mais encore avoir des notions de cuisine, connaître chaque plat, savoir combien de temps est nécessaire pour le préparer. L'employé doit avoir du goût pour suggérer au client tel ou tel mets de façon que le repas procure de la satisfaction. A ce moment il peut devenir maître d'hôtel, place très avantageuse, mais qui nécessite une activité constante pour que tout le personnel subordonné agisse suivant les ordres reçus et que la marche du service soit parfaite.

Pour s'élever, le maître d'hôtel doit faire un stage au bureau et s'initier à la comptabilité. Comme il est au courant du système des bons, il arrive facilement, surtout si son instruction générale a été poussée un peu loin. Ensuite, il peut

devenir caissier, chef de réception et directeur, si ses qualifications sont suffisantes. Le nombre des connaissances ne le cède en rien à leur variété, et si l'on ajoute à cela l'étude de quatre langues, on doit avouer qu'il n'est pas si facile qu'il semble de diriger un hôtel. Et même tout n'a pas été mentionné : il faut être au courant de la lingerie, de la cuisine, de la cave, des installations techniques, des questions de droit, etc. En pratique, le directeur doit tout voir, tout savoir. Sa présence doit être sentie partout. Il doit connaître ses hôtes et être connu d'eux, pour se rendre facilement compte des points qui pourraient être améliorés. Il doit se persuader que le grand succès est dû surtout aux soins pour satisfaire les clients ; ses forces et celles de son personnel doivent toutes tendre vers ce but.

Le point commun à presque tous les emplois dans l'hôtel, c'est la connaissance des langues et des usages des principaux pays. Il est donc évident que les voyages et les séjours loin de la patrie prennent une grande place dans la formation du personnel d'hôtel. Cette nécessité explique les pérégrinations sans nombre des employés. En causant avec un sommelier, il n'est pas rare de l'entendre parler du paysage écossais, des perspectives de la plage anglaise, des brouillards de Londres, des boulevards de Paris, du soleil de la Riviera, des parfums des Lacs italiens, des monuments de l'Egypte. Evidemment tous n'en sont pas là, car il faut une intelligence déjà supérieure pour qu'un simple salarié arrive à avoir une opinion sur ces sujets.

L'alternance des saisons favorise les déplacements, et on remarque de véritables migrations périodiques analogues à celles des oiseaux. La saison bat son plein en Suisse en été et en hiver, par endroits en automne et au printemps, aux Lacs c'est au printemps, à la Riviera en hiver.

On se rend compte par ce qui précède qu'il y a encore beaucoup d'incertain dans la préparation technique du personnel ; aussi s'est-on préoccupé, tant du côté des employés que de celui des patrons, de réglementer et de faciliter l'instruction professionnelle. Pour les cuisiniers, on y est arrivé en exigeant un apprentissage de trois ans, en instituant des examens officiels et des cours. Pour les autres, on a établi des écoles que les élèves fréquentent avant d'entrer dans la pratique, et

des cours de perfectionnement entre les saisons à l'usage des employés qui veulent compléter leur éducation.

Les écoles les plus nombreuses sont celles pour le degré inférieur. Elles reçoivent les jeunes gens au sortir des écoles publiques primaires, secondaires ou commerciales. C'est dire que le bagage intellectuel des élèves est maigre. Les différences de préparation sont un grand inconvénient pour l'arrangement des classes, car il est nécessaire qu'une certaine unité existe pour qu'un travail profitable puisse être entrepris. Les cours durent de huit mois à un an et ont pour but de diriger l'instruction vers le but spécial à atteindre : la préparation à la carrière d'hôtelier. En règle générale, on donne une large place aux langues, mais il n'est pas possible d'aller bien loin en si peu de temps. Les autres cours sont de nature élémentaire et ont plus pour but de rendre la matière familière que d'inculquer des notions très profondes. Ce sont en particulier la tenue des livres, l'arithmétique, le change, la dactylographie, l'étude des moyens de communication, la connaissance des vins. La pratique est faite soit dans l'école elle-même, soit dans des hôtels de la localité.

Dans la plupart des écoles, il y a un cours de perfectionnement d'environ trois mois, à l'usage exclusif des gens du métier désireux de compléter leur instruction. Ils peuvent être de diverse nature : cours de cuisine pour les sommeliers qui veulent avoir une connaissance suffisante de cette matière, cours de comptabilité pour ceux qui veulent devenir employés de bureau. Les époques choisies correspondent à la morte saison, de sorte que l'employé ambitieux peut compléter sa préparation technique par la théorie sans préjudice pour ses occupations courantes.

Dernièrement ont été créées des écoles supérieures ou académies hôtelières, qui s'adressent aux employés qui désirent devenir directeurs. On exige déjà une expérience complète du métier et un âge assez avancé. Les cours équivalent à un enseignement universitaire. Ils sont généralement donnés par des spécialistes. Les branches d'enseignement sont variées : économie pratique, droit, construction et entretien des hôtels, police d'hôtels, comptabilité, exploitation des hôtels, connaissance des matières alimentaires, langues. On a aussi parfois en vue la préparation d'un personnel enseignant.

La Suisse a joué un rôle important dans ce domaine, et l'Ecole hôtelière de Cour-Lausanne, appartenant à la S. S. H., est la première qui ait existé. Sa fondation remonte à 1893 et, au début, il y a eu bien des tâtonnements. L'incohérence de la matière ne permettait pas de distinguer clairement la direction à donner aux études. Des personnes dévouées à cette œuvre ont réussi à lui faire surmonter toutes les difficultés et, actuellement, c'est l'établissement d'instruction hôtelière le plus complet qui existe. A la louange des hôteliers suisses, tout a été obtenu par l'initiative privée et aucune subvention officielle n'a été requise.

Au début, l'école était installée à l'Hôtel d'Angleterre, mais dans la suite on acheta un immeuble et, depuis lors, on n'a cessé de compléter l'installation. Outre l'internat et les auditoires, il y a une cuisine modèle. Au début, on ne s'adressait qu'aux futurs sommeliers, mais insensiblement on organisa les cours de cuisine, et, en 1915, on fonda le degré supérieur. En ce point elle a été distancée par l'Ecole de Dusseldorf qui s'ouvrit en 1914, mais l'idée première est suisse.

La fréquentation a été en croissant : de 27 au début elle a atteint le chiffre de 49 en 1914. Si le nombre est minime, il est bon de remarquer que c'est par manque de place que des élèves ne sont pas admis, ou parfois à cause de leur préparation scolaire insuffisante. En 1898, par exemple, on ne reçut que 28 jeunes gens sur 96 demandes d'admission. Quant à la nationalité, jusqu'à 1910, le nombre d'étrangers variait entre 7 et 12. Il a cru subitement depuis pour atteindre le chiffre de 32 en 1914, alors que les Suisses n'atteignaient que la moitié de ce nombre.

La guerre a eu une mauvaise influence sur l'école. Par suite de la plus faible fréquentation et de l'ouverture de l'académie, les comptes se sont soldés par un déficit. En 1916, les cours supérieurs ne se sont pas donnés par suite du manque d'inscriptions.

En 1909, la Société « Union Helvetia » Lucerne, a aussi fondé une école, mais elle se spécialise dans les cours de perfectionnement : cuisine (2 mois), décoration, service (1 ½ mois). Par le fait de la courte durée de cet enseignement, le nombre des élèves inscrits est plus élevé qu'à Cour ; à la fin de 1915, il atteint le total de 1095. Le rapport de 1914-1915 donne

quelques renseignements intéressants : les 164 élèves sont groupés comme suit : 158 Suisses, 2 Allemands, 2 Autrichiens, 1 Italien, 1 Américain. Le cours professionnel général a été suivi par 68 élèves dont : 3 secrétaires d'hôtel, 19 garçons, 4 sommelières, 4 gouvernantes, 11 concierges, 9 portiers, 10 cuisiniers. L'instruction antérieure avait été la suivante : secondaire pour 33, supérieure pour 13, primaire pour 17, commerciale pour 5. D'après l'âge, 23 élèves de moins de 20 ans, 18 de 20 à 25 ans, 13 de 25 à 30 ans, 14 de plus de 30 ans. Ces chiffres illustrent parfaitement le but poursuivi et la classe de personnes que l'on cherche à atteindre.

A l'encontre de l'Ecole de Cour, l'Ecole de l'« Union Helvetia » reçoit des subventions de la Confédération, des cantons de Zurich, Lucerne, Grisons, de la Ville de Lucerne, de la S. S. H. et de la Société du Casino de Lucerne ; Valais, Vaud, Bâle, Uri, donnent des bourses à leurs ressortissants.

On peut encore citer l'école hôtelière de Rotsee (Lucerne), établissement privé fondé en 1907, et qui a été fréquenté par 686 personnes des deux sexes. En 1914-1915 il y a eu 182 élèves, dont 114 Suisses et 44 Allemands.

A l'étranger, il y a plusieurs instituts semblables à ceux que nous venons de mentionner, mais bien moins complets que celui de Cour. Citons ceux de Thonon-les-Bains, de l'Industrie Hôtelière de Paris, d'Insbruck, du Grémium à Vienne, de Francfort, de Bucholz-Friedewald. Il faut mentionner à part l'Institut international pour l'enseignement hôtelier à Dusseldorf, fondé par la Société Internationale des Hôteliers. Au début, il y a eu 33 élèves. Les prospectus sont très bien établis, l'organisation est impeccable, mais il paraîtrait que c'est mieux en théorie qu'en pratique. En tous cas, il serait préférable de ne pas publier les travaux donnés aux examens, car ils ne témoignent pas en faveur de la qualité des cours ; est-ce peut-être par parti-pris que l'on veut mutiler la belle langue française, ou bien le corps enseignant n'en a-t-il qu'une connaissance imparfaite ? Ce ne serait guère admissible pour un établissement d'instruction supérieure.

Abstraction faite des postes de confiance, le personnel d'hôtel est jeune. A partir de 40 ans, il est difficile de trouver un emploi. Heureusement, à ce moment, une grande majorité s'est déjà fait une situation indépendante. Avec les économies

réalisées, le sommelier installe un restaurant ou un petit hôtel. Son expérience l'aide grandement et, si le sort le favorise, il coule des jours parfaitement satisfaisants. Il n'a pas atteint la richesse, mais une bonne aisance bourgeoise.

L'instabilité des situations occupées ne permet guère le mariage. Ceux qui ont une famille l'emmènent avec eux ou la laissent pendant les saisons pour la retrouver aux périodes de chômage. Ces circonstances sont évidemment peu avantageuses et, sous ce rapport, l'employé d'hôtel est moins favorisé que ceux des autres industries. Par contre, il a plus de chances de gagner son indépendance, il vit de façon moins casanière, a forcément des idées plus libérales acquises soit dans ses voyages, soit en contact avec la clientèle. Si les pourboires sont une ombre au côté social de la question, les compensations sont nombreuses et, tout compte fait, la situation du personnel d'hôtel est satifaisante, offre de nombreux horizons et, avec du travail et de la persévérance, un jeune homme peut y acquérir une position enviable et considérée.

CHAPITRE VII

Le lancement d'une nouvelle station.

Gstaad ; situation ; établissement des voies de communication ; construction des hôtels ; organisation intérieure, société de développement, société des hôteliers. — Lancement des stations de sports d'hiver. — Hausse des prix des terrains.

Gstaad, station de montagne à deux saisons, est de naissance récente, et on peut la considérer comme typique au point de vue de ce que devrait être l'organisation technique d'un centre hôtelier. Si d'autres endroits ont eu un développement également rapide, ils n'ont pas été aussi favorisés à d'autres points de vue ; à Gstaad, on a réussi à appliquer les principes reconnus comme les seuls normaux, pendant l'expérience des vingt-cinq dernières années : union entre tous les hôtels d'un endroit pour profiter des avantages de la grande entreprise. Cette station n'est pas une réunion de concurrents, cherchant, par la chasse aux étrangers, à se supplanter les uns les autres. C'est un être homogène dans lequel les différentes parties ne sont pas en opposition constante, mais tendent à amener entre elles l'harmonie qui seule peut procurer un succès durable.

Ce village, situé sur la partie supérieure de la Sarine, à l'endroit où elle fait le coude vers Gsteig, est favorisé remarquablement par la nature. C'est le centre d'une étoile formée par des vallées. Sur chacune de ces artères débouchent encore deux ou trois vallons secondaires, dont les torrents forment l'image, sur la carte de la région, des nervures d'une feuille palmée. Les hauteurs intermédiaires ne sont pas toutes du même genre. Elles vont en s'élevant et en s'escarpant à mesure que leur distance du centre augmente. L'ensemble donne l'impression d'un vague cirque rocheux succédant à des hauteurs en forme de vallons.

Le fond de ces vallées est assez large, du moins celle de la Sarine, ce qui explique le nom donné au pays : Saanenland au lieu de Saanenthal. Sans à coups, sans heurts, les premières

pentes s'étendent graduellement. Régulièrement l'altitude croit jusqu'à 1800 m. et plus, sans que l'apparence de la nature s'en ressente. Ce sont partout des croupes harmonieuses, couvertes de pâturages, parsemées presque régulièrement de petits bois qui, en hiver, donnent à un cerveau un peu imaginatif, l'impression d'un échiquier fantaisiste. Cet ensemble forme le paysage calme et reposant par excellence. Les interruptions brusques dans l'harmonie d'un panorama, surtout à faible distance, peuvent charmer pendant quelque temps. Mais les sens se fatiguent de cette brutalité dans la nature, et l'esprit soupire bientôt après un horizon ondoyant, où la juste mesure existe en tout. Le Saanenland a tout ce que l'on peut souhaiter en fait de grâce naturelle. Rien de trop grand n'y choque l'œil, sans que l'on puisse se plaindre de la monotonie, et l'artiste pourra y passer de nombreuses semaines sans que son sens du beau ne ressente la fatigue presque inévitable causée par la même impression.

Derrière cette ceinture de sommets très pacifiques, se trouve toute une couronne de pics bien plus élevés. Là, naturellement, il n'y a plus de coteaux boisés ; c'est la nature sauvage dans son entière liberté et dans sa splendeur incomparable. Les parois de rochers sont légion. Mais là aussi il y a une gamme artistement disposée. Les sommets les plus visibles forment une transition entre les extrêmes ; les collines arrondies, paisibles, d'un côté et de l'autre les solitudes arides du Wildhorn et de l'Oldenhorn. Les hautes cîmes n'apparaissent que dans le lointain, encadrées par des montagnes rocheuses, puis par des sommets boisés qui semblent savamment arrangés pour que la crudité du paysage de l'Alpe ne vienne pas froisser l'harmonie du premier plan.

Parfois, on a émis l'idée que les premiers contreforts nuisaient à la beauté du paysage, que la scène serait bien plus grandiose si la chaîne des Alpes apparaissait à découvert. Cela dépend naturellement des goûts et de l'éducation. Il est possible qu'un alpiniste habitué à être entouré par la nature morne, glacée, contemple, avec un peu de mépris, les hauteurs régulières et couvertes de végétation qui bordent ces vallées. Mais la plupart des amateurs, inconscients peut-être des émotions fortes causées par la majesté de l'Alpe seule, préfèrent l'apercevoir de loin, dans un cadre approprié. En

général, met-on une pierre précieuse parmi plusieurs autres semblables, pour la faire admirer par un mortel n'ayant pas de connaissances techniques spéciales ? Non, le bijou sera déposé sur un écrin de forme très simple, sur un lit de velours noir, pour que l'éclat des pierres, le fini du travail, la forme exquise soient réhaussés par la sobriété de l'entourage.

Ce pénomène s'observe aussi pour les paysages. Pourquoi l'image de la Jungfrau, la plus populaire, est-elle celle qui est prise d'Interlaken et non pas celle qu'on pourrait avoir de Grindelwald ? Cette dernière serait pourtant beaucoup plus imposante. Mais la massivité même de sa forme irait à l'encontre du but proposé : la création d'un tableau qui ne choque pas le goût de la majorité. Pourquoi ne représente-t-on pas le Cervin vu du Col d'Hérens, pyramide monstrueuse, aussi élégante depuis ce point que depuis Zermatt ou le Gornergrat, mais combien plus majestueuse et terrifiante avec ses parois verticales de plusieurs centaines de mètres, dont le pied vient se perdre dans les abimes d'un glacier immense. N'est-ce pas parce que la beauté de cet aspect resterait insensible pour la majorité des amateurs ? Il semble qu'il faille au grand public, à ceux qui ne possèdent ni les qualités physiques, ni la puissance morale nécessaires aux grandes ascensions, toute une série de chaînons pour passer insensiblement du siège de leur activité normale aux sommets qui sont si loin de leur pensée.

Les divers aspects, ouverts sur des perspectives plus éloignées, par les vallées convergeant à Gstaad, sont donc par leur nature destinées à plaire au grand public, à celui pour qui l'alpinisme est surtout intéressant par les descriptions qu'on peut en lire. Du fond de la vallée, des pentes des premiers contreforts, même des sommets les plus rapprochés qu'il atteindra sans grande fatigue physique, l'amateur de belle nature pourra jouir à satiété des tableaux que lui offre la région. Tantôt les masses neigeuses sont éblouissantes de blancheur, si l'été n'est pas encore trop avancé, tantôt elles recevront les dernières caresses du soleil, prenant une belle teinte rosée, ou bien elles apparaissent encore claires, lorsque le fond de la vallée est déjà noyé par les ténèbres, grimpant insensiblement au flanc des colosses qui semblent se hausser pour échapper à l'étreinte fatale ; ou bien en janvier, quand le froid règne dans ces parages élevés, la lune donne à tout cet

ensemble un aspect mystérieux, une teinte blafarde, une apparence de désolation qui glace le cœur plus que la basse température elle-même et fait songer aux solitudes polaires.

Il est probable que, de tout temps, Gstaad a été estimé à sa juste valeur par les amants de la nature, assez heureux pour le découvrir dans leurs pérégrinations. Mais c'est un pays perdu, éloigné des grandes artères de la circulation mondiale, et il a fallu un miracle pour que cet endroit charmant sorte de l'inconnu qui fut son sort pendant des siècles. Des routes bien entretenues existaient depuis 1830, date à laquelle fut construite celle qui joint Saanen et Zweisimmen. Plus tard, vers 1875, le Pillon fut établi et facilita les relations amicales entre les habitants du Gessenay et des Ormonts. Ce col important eût été ouvert bien plus tôt sans une apathie de l'Etat vaudois qui, ayant terminé les Mosses, n'avait guère envie de tracer une voie concurrente. La route a même atteint le sommet du col depuis Gsteig avant qu'elle fut entreprise du côté des Diablerets. Mais elle n'avait qu'une influence locale, tout au plus pouvait-elle avoir un but stratégique. Seule la révolution amenée par l'automobile, dans les moyens de transport, lui a donné une importance un peu considérable.

La contrée n'a pas été bien favorisée au point de vue des avantages de la vie moderne. Vers 1870, le télégraphe avait été établi. Avant cette date, Gstaad et les autres hameaux voisins n'avaient pas encore de bureau de poste. Saanen seul en avait un, d'où partaient deux courriers par jour, l'un pour Bulle, l'autre pour Zweisimmen. En 1875, un service postal fut établi de Saanen à Gsteig et, en 1890, il fut prolongé en été jusqu'aux Diablerets. Lauenen dut attendre jusqu'en 1898 pour avoir des relations quotidiennes avec le bas de la vallée. En 1895, la lumière électrique fournie par les Usines de Montbovon fut installée dans le pays.

Dans les dix dernières années du XIXme siècle, le petit village de Gstaad semblait, quoique bien lentement, s'adapter au progrès moderne. Il n'est pas dans les mœurs campagnardes d'accepter avec enthousiasme tout ce qui est nouveau. Les idées neuves ne percent que très lentement. Le paysan est prudent, mais le paysan bernois l'est doublement. Et si cet endroit n'avait pas possédé quelques hommes énergiques, il est fort probable que Gstaad serait encore ce qu'il était il y a

vingt ans, c'est-à-dire ce que sont actuellement les hameaux du Saanenland. Ils ont la même caractéristique que l'homme de la nature, la fruste simplicité. Tous ces petits chalets épars sur les montagnes, sont encore le centre où se réunit le soir toute la famille et où, en quelques monosyllabes, on arrange le labeur du lendemain. La vie est dure là-haut, le sol est ingrat, le luxe est impossible.

Ce n'est pas seulement la partie affectée au service des étrangers qui est moderne. Le village lui-même, à l'encontre des endroits avoisinants, est presque entièrement construit en pierre. C'est la conséquence d'un cataclysme malheureusement trop fréquent dans les Alpes. Le feu a passé à Gstaad et, en quelques heures, a ravagé presque toute la localité. Les jolis chalets ont disparu aux milieu des flammes, laissant les habitants presqu'entièrement dépouillés de ce qu'ils possédaient. C'était en 1898, et il est possible que c'est à ce malheur qu'on doive attribuer l'esprit d'initiative et de solidarité qui a caractérisé cette population. Les personnes ruinées ont dû rassembler toute leur énergie pour reprendre pied au milieu du chaos général. Elles ont dû fouiller jusqu'au fond intime de leur esprit pour trouver des combinaisons qui leur permissent de rétablir leur prospérité première. Il leur fallut trouver des capitaux pour rebâtir les immeubles, pour acquérir de nouveaux instruments agricoles. Il leur fallut travailler doublement pour arriver à payer les intérêts et amortir les emprunts. Cette dure épreuve n'a pas pu être surmontée sans que des traces profondes n'en soient restées dans les caractères. Le malheur commun a préparé l'union dans la prospérité.

Pour que Gstaad pût se développer et devenir le centre sportif important qu'il est actuellement, il fallait qu'il fût réuni au reste du monde par une voie de communication rapide. Il eût été ridicule de penser établir une voie ferrée dans ce but seul. Il est fort probable que les recettes auraient été insuffisantes pour couvrir les frais. Mais Dame Nature a fait sinon tout, du moins beaucoup pour cet endroit. Il se trouve entre deux grandes régions favorites des touristes : l'Oberland Bernois et le Lac Léman. Des relations rapides entre ces deux centres auraient été avantageuses pour tous, mais pour aller de Montreux à Interlaken, il fallait prendre la ligne Lausanne-Berne-Thoune, qui ne peut prétendre offrir un panorama

attrayant. C'était une bonne partie de la journée qui devait être consacrée à ce trajet ennuyeux. Or l'ennui est le pire ennemi de la branche hôtelière. En sens inverse, on pouvait aussi passer par le Simmenthal, traverser le Col de Saanenmöser, descendre le Pays d'Enhaut jusqu'à Montbovon, de là, soit traverser le Col de Jaman, soit remonter au nord jusqu'à Bulle, contourner le Moléson par la vallée de la Broye et enfin arriver sur les hauteurs qui dominent Vevey. Mais quel voyage ! Presque tout à pied ou en poste ! Ce système ne pouvait guère être adopté que par de rares amateurs. Et cependant, la contrée était superbe et c'était un crime d'avoir à passer par Berne pour éviter ces montagnes.

De plus ces régions, bien que n'étant pas industrielles, avaient tout de même un certain trafic avec l'extérieur. On expédiait des bestiaux, des fromages, des bois. Que de temps pour transporter les premiers, et pour les derniers que de labeur pour leur faire descendre le cours de la Sarine à travers les gorges qu'elle s'est creusée dans le fond des vallées. On conçoit donc que si, dans les deux régions du Léman et de l'Oberland, on entrevoyait la possibilité d'établir, avant tout, une ligne pour le transport des touristes, dans ces hautes vallées, on attendait patiemment le moment où les rails viendraient prendre possession de ces terres encore vierges et contribueraient à améliorer les conditions de la vie.

En 1873 eut lieu la première tentative pour l'établissement d'une ligne parcourant cette contrée de Bulle à Thoune. Trois millions étaient assurés comme subvention par les cantons. Dans le rapport de la première assemblée à Zweisimmen, on insiste sur l'importance de l'entreprise pour ces vallées. Les promoteurs espéraient encore obtenir l'appui de la Confédération, motivé par l'intérêt stratégique de cette voie ferrée, mais sa valeur au point de vue du tourisme n'est qu'à peine mentionnée. Pour des raisons financières, ce projet fut abandonné.

Une société fit de nouvelles études en 1890, et avait pour but l'établissement d'une ligne Vevey-Bulle-Thoune ; le devis s'élevait à 18,200,000 francs. Divers travaux publiés furent favorables au projet au point de vue de sa rentabilité. Comme le mouvement des touristes était impossible à déterminer, il n'entra pas en ligne de compte dans les calculs. Malheureu-

sement, les allocations des communes furent insuffisantes et presque partout on se montrait fort exigeant pour la situation des gares. Saanen, dont dépend Gstaad, avait souscrit 45,000 francs, Gsteig 5,000 francs et Lauenen 5,000 francs, de même qu'une maison de Gstaad. Une fois de plus, le projet dut être mis de côté.

Pendant les années suivantes, on construisit la ligne de Thoune à Zweisimmen; de Montreux, on commença le chemin de fer électrique qui va aux Avants. Le tunnel sous la Dent de Jaman fut même amorcé avant que les arrangements pour poursuivre les travaux jusqu'à Zweisimmen fussent complétés. Du reste, le projet originaire n'allait que jusqu'à Montbovon. Chacun y mit beaucoup de bonne volonté, les transactions furent rapides, la société trouva tous les capitaux nécessaires.

C'est alors que l'énergie des habitants de Gstaad se fit remarquer. Le tracé suivait le fond de la vallée jusqu'à Vanel, longeait les pentes de la montagne, passait au-dessus de Saanen et continuait par Saanenmœser. La situation de la gare était très désavantageuse pour les habitants de l'endroit, à plus forte raison pour ceux qui vivent au fond de la vallée. Il leur eût fallu conduire leurs produits jusqu'à Saanen et escalader une colline très raide pour arriver à la station. Pour une localité qui fait un sacrifice de 100,000 francs, cette perspective n'était pas des plus réjouissantes. Aussi chercha-t-on à faire adopter un nouveau tracé qui suivrait le fond de la vallée jusqu'à Gstaad et de là, en remontant les pentes du Hornberg, rejoindrait l'ancien près de Schönried. C'était un allongement de deux kilomètres, mais en compensation la ligne suivait un itinéraire plus joli et les hameaux du haut de la vallée en tiraient un grand profit. Ces efforts rencontrèrent de la résistance, surtout de la part des habitants du village de Saanen, qui ne voyaient pas de bon œil la création d'une station à Gstaad, dont le trafic diminuerait d'autant celui de la leur. Il y eut des assemblées, des recours, mais finalement Gstaad l'emporta grâce à la décision de l'Etat de Berne de prendre part aux frais de la ligne pour le 60 % avec un supplément de 500,000 francs, si la courbe demandée était accordée.

1905, date de l'ouverture du Montreux-Oberland bernois, est donc pour Gstaad le point de l'éclosion comme centre de tourisme. Sa situation est favorable à un grand développe-

ment, un chemin de fer y passe qui unit deux centres d'étrangers. Il faut parvenir à attirer leur attention sur la beauté des sites et leur offrir le confort auquel ils sont habitués. Cela demande une double ligne d'action : celle des hôteliers dont le rôle est d'établir toute une série d'hôtels de rangs différents, capables de satisfaire les nombreux visiteurs, des plus riches à ceux qui jouissent de moyens plus limités; celle de l'ensemble des intéressés qui doivent établir un lien entre les différents hôtels, obtenir d'eux un appui financier pour pouvoir agir efficacement au dehors par la réclame et au dedans par l'exécution de travaux utiles au tourisme.

Le tableau ci-dessous n'a pas besoin de commentaires pour démontrer que le premier but a été rapidement atteint.

	Valeur des immeubles servant au tourisme		Nombre de lits
1900			5
1905	Fr.	220,000	39
1906	»	560,000	134
1907	»	1,340,000	274
1908	»	1,478,000	432
1909	»	1,850,000	442
1910	»	2,695,000	599
1911	»	2,695,000	615
1912	»	3,950,000	825
1913	»	6,620,000	1093
1914	»	6,820,000	1145

En 1906, on fonda la Société de développement pour Gstaad et les environs. En 1910, elle devint membre de la S. S. D. C'est en énumérant quelques points de son activité que nous pourrons le mieux donner une idée de l'œuvre que doit accomplir une telle association pour remplir consciencieusement son rôle.

1906. — Fondation; participe à la réclame des C. F. F. en Angleterre.

1907. — Edite 10000 prospectus pour les agences de Paris, de Londres, Cook, etc. Entre dans le *Verband Winterkurorte;* fonde une sous-section : le skiklub; organise la fête du 1er août, fait de la réclame dans divers journaux.

1908. — Se crée des ressources en établissant un impôt de 1 fr. par lit d'été et par lit d'hiver, fait imprimer 10000

prospectus en vue de l'hiver, fait marquer et améliorer les chemins, planter des arbres, prend part à la réclame des C. F. F. en Angleterre, et insère des annonces dans divers journaux.

1909. — Décide d'étudier le projet d'une piste de luges et de bobsleighs, établit un nouveau sentier, fait prendre des photographies, demande une amélioration des horaires, subventionne la patinoire, fait de la publicité en Suisse et en Angleterre.

1910. — Etablit un contrôle sérieux pour la perception de la Kurtaxe, plante 100 arbres, améliore et marque les chemins, fait de la réclame en Suisse, en Allemagne et Hollande; budget 4300 fr. produits par cotisation, Kurtaxe et impôt par lit.

1911. — Subventionne l'établissement d'une carte de la région M.-O.-B., améliore les chemins, fait arroser les rues en été, fait établir les plans pour une église anglaise, offre le terrain et une somme de 500 fr. pendant dix ans; les négociations ne peuvent aboutir; réclame par prospectus, annonces et affiches.

1912. — Demande une plus grande liberté en ce qui concerne le repos du dimanche, le curé de Château-d'Œx viendra régulièrement chaque semaine, établit une commission pour la piste de bobs, skiklub établit un tremplin, nomme temporairement un employé pour l'entretien de l'endroit en été et pour l'arrangement de la piste en hiver; édite 20 000 prospectus, envoie des clichés à divers journaux illustrés et des rapports météorologiques journaliers.

1913. — Etablit des courses de skikjöring, fait construire des trottoirs, subventionne la correction d'une route, fait établir par un ingénieur le plan de la piste de bobs, achète un tonneau d'arrosage, prend part à l'Exposition de Berne, demande le service ininterrompu de téléphone et l'établissement d'un appareil chez l'agent de police; réclame l'amélioration du service des trains dans les deux directions, fait exécuter une peinture pour le restaurant « Hospes », établit régulièrement le culte anglais, réclame les courses nationales de ski pour 1915, demande l'autorisation d'exproprier en vue de la construction de la piste de bobs, décide l'organisation d'une semaine sportive avec courses de chevaux dont les frais seront couverts en partie par des actions de 50 fr., réclame de plus en plus étendue, budget dépasse 9000 fr.

1914. — Discute au sujet de la piste de bobs, organise les cultes catholiques et anglais, demande des changements d'horaires, continue les améliorations, refuse d'autoriser l'établissement d'un sanatorium, demande un nouveau bureau de poste, budget 16,000 fr.

La Société des Hôteliers de Gstaad s'est fondée en 1912. Comme toutes les organisations semblables, elle a pour but de défendre les intérêts de ses membres et d'organiser la réclame collective. Elle a réussi cependant à créer un lien suffisamment intime entre les membres pour que les mauvais effets de concurrence puissent être supprimés. Un tarif des prix pour tous les hôtels a été adopté, basé sur le rang et sur le confort offert. Un minimum a été établi pour chacun et une grosse amende conventionnelle a été fixée en cas de non observation du règlement.

Un petit bulletin contenant les noms des hôtels et pensions, le nombre de chambres, leur prix, est envoyé à toute demande de renseignements. Un client sait d'avance qu'elle somme il peut consacrer journellement à sa pension, et immédiatement son choix sera limité entre deux ou trois maisons qui le tenteront plus ou moins par leur situation ou leur renommée. Un grand mal a été supprimé par cet arrangement : le marchandage.

Il est fréquent, dans un vestibule d'hôtel, d'entendre une discussion entre le chef de réception et un touriste, généralement accompagné d'une nombreuse famille. On réclame une réduction à cause du grand nombre de personnes, parce qu'il y a plusieurs enfants, à cause d'un long séjour (sans garantie cependant). Si la tentative ne réussit pas, la caravane s'en va chez un concurrent, fait étalage des quelques concessions proposées par le premier et exige davantage. Cette habitude est très répandue, mais à Gstaad, ce genre de sport est impossible.

« Comment, vous me demandez 12 fr. pour cette chambre ? Mais, Monsieur, c'est abuser. Au Palace, d'où je viens, on m'acceptait pour le même prix. Or votre maison est évidemment moins luxueuse, donc... — Pardon, Madame, on vous a bien offert une chambre à 12 fr. au Palace? — Mais oui, Monsieur. — En êtes-vous certaine ? car alors le directeur est

passible d'une grosse amende. Etes-vous prête éventuellement à témoigner de ce que vous avancez? » La dame se trouble, balbutie, finit par avouer son subterfuge, ou encore plus fréquemment quitte le hall bruyamment, en manifestant son indignation pour ces hôteliers prétentieux qui osent douter de la parole d'une honnête femme.

Le bureau de renseignements a été fondé sous les auspices de la Société de développement. Il est confortablement installé dans un coquet pavillon, au centre de l'endroit.

Pour les sports, l'organisation n'est pas encore *up-to-date*. La guerre a contrecarré bien des projets. La piste de bobs, par exemple, est encore chose de l'avenir. La grande patinoire, qui mesure 12000 m² a été établie par une société anonyme; un endroit est réservé au curling, un autre au hockey. En outre, plusieurs hôtels ont des emplacements particuliers. Un terrain pour les courses de chevaux est spécialement aménagé. En été, les tennis sont excellents, et chaque année, en juillet, on y joue un tournoi qui amène une grande affluence.

Pour compléter l'ensemble, plusieurs établissements d'éducation privés s'y sont établis, depuis les maisons d'enfants jusqu'aux pensionnats pour jeunes gens.

Pour être équitable, il faut que nous ajoutions que la situation, le panorama, les voies de communication, l'organisation intérieure ne font pas seuls le succès. Un facteur important ne doit pas être oublié : la mode. C'est elle qui lance une station, la rend prospère et souvent l'abandonne. A ce moment final, tout le reste, fût-il parfait, n'entre que peu en ligne de compte. Nous souhaitons que Gstaad soit plus heureux, et que la faveur publique le favorise longuement. Mais il suffit de considérer l'histoire de l'hôtellerie pendant les dernières années pour constater que telle station, prospère comme aucune, a dû baisser pavillon devant une rivale. Parfois le succès revient, les beaux jours reparaissent, mais presque infailliblement la nouvelle et abondante moisson est faite aux dépens d'une autre entreprise sur le déclin.

Toutes les stations de sport d'hiver ont été lancées pendant les vingt-cinq dernières années, mais toutes n'ont pas eu l'initiative suffisante pour débuter seules. Elles ont eu recours aux bons offices d'une société spéciale, l'« Alpine Sport Ltd », qui existe en Angleterre, et qui est dirigée par le Dr Lunn.

Elle possède un organe particulier, le *Continental Weekly*. Grindelwald, Adelboden, Villars, Mürren, Wengen, Montana, Chesières, Arveyes, Gryon, Ballaigue, Beatenberg, Lenzerheide, Campfer, ont ainsi acquis une grande renommée.

C'est Grindelwald qui a commencé en 1891, et le pasteur Lunn, charmé par la beauté de la saison d'hiver en Suisse, s'est mis à l'œuvre pour convaincre ses compatriotes de la supériorité absolue de la nature hivernale. Il y réussit rapidement, et comme il s'adressait à une classe plutôt modeste, surtout à des clergymen, au début la question financière a joué un grand rôle. Il supprime l'incertitude du montant des frais. Il passe un contrat pour 5 ans avec 2 ou 3 hôtels d'un endroit, et obtient des conditions assez avantageuses parce que la station n'est pas encore connue. Il paie tant par jour et par personne, et les prestations de l'hôtelier sont réglées jusqu'aux petits détails. On lui remplit sa maison, mais il n'a rien à faire avec les hôtes. Tout se passe par l'intermédiaire d'un manager représentant la compagnie. Il est impossible de recevoir d'autres voyageurs sans autorisation spéciale.

Les Anglais qui viennent en Suisse par cette agence paient une somme fixe. On les expédie par vagons complets. Des collations sont prévues ici et là. Il suffit d'avoir assisté à l'arrivée de l'un de ces convois à la gare de Lausanne pour se rendre compte de l'organisation de l'affaire. Le déjeuner a été commandé par télégramme. Le chef du convoi conduit tout son monde, compte et recompte les participants, prête une oreille attentive à toutes les plaintes, car chacun exige que tout soit parfait et absolument conforme aux prescriptions du contrat. A l'heure du départ, on reconduit le groupe sur le quai, on l'envagonne, on empile les bagages malgré les objections des portiers et on arrive bientôt à destination.

La vie est réglée automatiquement. Ce soir, carnaval sur la glace. Demain, excursion aux environs, le lunch sera emporté avec soi, divertissements et jeux de sociétés. Après-demain, patinage, concours de valse, jeux pour enfants, orchestre à 4 heures; soir, bal costumé. Et c'est ainsi pendant treize jours, chaque moment est rempli par quelque occupation officielle. On repart, et, le soir du quinzième jour, on arrive sur le quai de Victoria Station, souvent par un brouillard épais et on se sépare plus ou moins satisfait de la combinaison.

Les hôteliers n'ont pas grand'chose à gagner directement, car on exige beaucoup d'eux, les prix payés sont minimes et les extras presque nuls. Mais si le service est bon, si les clients sont satisfaits, il se forme un noyau d'habitués qui, lorsque le contract avec Lunn sera échu, continueront à venir passer leurs vacances dans le lieu qu'ils connaissent. Les risques de pertes dans les années médiocres du début sont supprimés, mais par contre on se lie pendant une durée assez considérable. D'une façon générale, les stations qui ont eu recours aux offices de cette compagnie ne s'en sont pas mal trouvées, mais n'ont eu aucun scrupule à répudier toute relation avec l'office, sitôt le contrat arrivé à terme. C'est que les « Lunn People » ne sont pas en odeur de sainteté parmi les autres touristes. On les classe à part, on ne les fréquente pas.

Il est impossible de dire ce que gagne cette agence, mais nous croyons que l'on exagère ses bénéfices. La marge entre le prix de pension et la somme payée est grande, mais, en voyage, il y a tant de menus frais inattendus que la balance en faveur de l'entrepreneur ne doit pas être particulièrement considérable.

La mise en valeur d'un centre de tourisme a comme conséquence une hausse des terrains. Dans les grandes stations, d'autres influences agissent concurremment, en particulier l'accroissement de la population. Quelques chiffres peuvent être intéressants. Nous les avons choisis dans deux endroits où les terres sont en surabondance, de façon à mettre bien en évidence la seule action du tourisme.

A Champex (Valais), en 1880, le sol n'avait aucune valeur. Tout était aride, pierreux. Quelques hôtels se fondent. Les premières parcelles se vendent à 5 centimes, 7 ½ centimes le mètre. Insensiblement la station s'accroît, le nombre des lits atteint 1200, la valeur des immeubles dépasse 1 million. Les prix haussent : 15 centimes, puis 25 centimes, puis plusieurs francs; un hôtel paie 8 fr. 25, un lot atteint même le chiffre de 10 fr. On peut évaluer à 4-5 millions la valeur de la totalité des terres de l'endroit.

A Gstaad, le sol est médiocre, la culture y est impossible, seul l'élevage y est pratiqué. Le prix des terrains variait autrefois entre 1 et 2 fr. le m². Actuellement, l'augmentation

générale est au moins de 400 %. Certaines parcelles spécialement bien situées se sont même vendues 17-20 fr. et même 35 fr. le m².

Ainsi, les personnes qui ont la bonne fortune de posséder des terrains dans les endroits susceptibles de développement peuvent voir leur fortune s'accroître dans une grande mesure. Souvent une spéculation intense s'est fait sentir, et même on a créé des stations pour profiter de la plus-value qui inévitablement devait suivre. Nous sommes d'avis que la surproduction dans l'hôtellerie est due en bonne partie à ce fait. On lance un endroit non pour avoir des établissements prospères, mais pour vendre à de bonnes conditions des terrains acquis à bon compte.

CHAPITRE VIII

Importance financière de l'hôtellerie.

Capitaux investis, dividendes, cours des actions. — Dépenses.

Pour donner une idée de l'importance financière de l'hôtellerie suisse et pour présenter des chiffres qui ne prêtent pas à la critique, il faudrait obtenir les renseignements nécessaires de tous les intéressés. Le grand nombre de personnes auxquelles il faudrait s'adresser et la nature confidentielle des demandes rendent cette enquête impossible. Un calcul direct doit donc être abandonné de prime abord.

Quelques points pourraient être déterminés en analysant les bilans des sociétés anonymes. Ce serait un travail semblable à celui que fait le Département des chemins de fer pour toutes les compagnies. Mais dans les entreprises de transport, l'établissement du bilan est soumis à des règles très précises posées par une loi. Il y a donc une grande unité. Ce ne serait pas le cas pour l'hôtellerie. Pour y arriver, une intervention officielle serait nécessaire, ingérence inutile dans le domaine privé, qui ne serait pas suffisamment légitimée par l'utilité de la statistique.

Le matériel existant n'a donc pas grande valeur au point de vue général, à cause de sa trop grande diversité. Même les dividendes ne peuvent être comparés, car ils dépendent beaucoup des opérations comptables laissées à l'initiative du directeur. On y trouve cependant des chiffres intéressants, mais qu'il faut se garder de généraliser : les hôtels exploités par les sociétés anonymes ne représentent que le 14 % de l'ensemble, le reste étant formé d'entreprises privées auxquelles les conclusions ne sauraient être appliquées.

Nous en sommes donc réduits à utiliser principalement les moyennes établies par la S. S. H., suivant la méthode que nous avons déjà exposée, qui consiste à appliquer à l'ensemble les chiffres indiqués dans les questionnaires renvoyés au Comité.

	Capital engagé Fr.	Par lit	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Bénéf. brut Fr.
1880	5,487.04		908.20	632.99	275.21
1894	5,985.56		1,289.95	934.49	355.45
1912	6,736.34		1,488.32	1,122.16	366.16
			Par 100 francs de capital.		
1880	—		16.50	11.50	5.—
1894	--		22.03	15.96	6.07
1912	—		22.09	16.66	5.43
			Au total.		
1880	319,000,000		52,800,000	36,800,000	16,000,000
1894	519,000,000		114,300,000	82,800,000	31,500,000
1912	1,135,000,000		251,000,000	189,200,000	61,800,000

Le tableau ci-dessus fait voir l'importance énorme de l'hôtellerie dans la vie économique de la Suisse. La valeur totale des capitaux dépasse le milliard et égale presque celle des C. F. F. Par la comparaison entre les années 1880 et 1912, soit pendant une période de 32 ans, les sommes investies ont cru de 896 millions soit de 28 millions comme moyenne annuelle. Il est impossible de savoir quelle est la part exacte des capitaux étrangers, mais on admet généralement qu'elle est très minime.

Il est aussi intéressant de déterminer le taux que rapportent ces capitaux. La théorie arrive à un chiffre dérisoire. En effet, en 1912 le bénéfice brut équivaut à 5,43 °/₀ du capital. Or, les amortissements ne sont pas faits. Ils doivent se monter au moins à 1,5 °/₀ de la valeur des immeubles et à 8 °/₀ de celle des meubles, ce qui ferait 2,76 °/₀ du total des capitaux investis. Il ne resterait que 2,67 °/₀. Avec cela, il faut payer les intérêts hypothécaires et éventuellement ceux du capital-obligations. Avant la guerre, le taux était de 4-4,5 °/₀. En prenant le plus faible, il fallait que l'emprunt ne dépassât pas les $^2/_3$ du capital total pour pouvoir boucler sans déficit. Des calculs sembables faits en 1880, en 1894 et 1905, donnent 2,3 °/₀ ; 3,2 °/₀ ; 4,7 °/₀ ; chiffres tout aussi édifiants pour ceux qui ont encore envie d'engager leurs capitaux dans ce domaine.

Il ne s'agit ici que de moyennes. Mais elles sont intéressantes parce qu'elles illustrent la situation dans laquelle était l'hôtellerie par le fait de la surproduction.

On peut se demander si des erreurs graves n'ont pas été commises ; il suffit de consulter la liste suivante, indiquant les dividendes répartis par quelques sociétés, pour se convaincre que malheureusement la réalité n'est pas brillante. A part quelques exceptions, les capitaux placés dans l'hôtellerie ne reçoivent qu'une rémunération dérisoire.

Dividendes distribués par quelques sociétés anonymes :

		1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Palace-Hôtel (Beau-Site et Richemont)	Lausanne	5	5	6	5	5	5	5	5	5	5	5
Beau-Rivage	Ouchy	12	10	10	12	12	12	13	20	25	28	30
Savoy-Hôtel	Lausanne										9	7
Hôtel Royal	»								7 1/2	8	6 1/2	8
» Beau-Séjour	»		7	8	5	6	6	6	6 1/2	6	2 1/2	4
» Gibbon	»	6	6	6	8	7	7	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Société des Hôtels de Genève				4	5	4 1/2	4 1/2	4	4	4 1/2	5	4
Hôtel Beau-Séjour	Genève									4 1/2	4	3
» National et Cygne	Montreux		5	5	5	5	6	6	7	7	8	8
Grand Hôtel Excelsior et Bon Port	»			5	5	0	0	0	0	0	0	0
» Monney Beau-Séjour au Lac	»			5	6	6	6	4	5	5	5	—
» de Territet		11	11	12	12	12	12	12	12	12	12	10
Hôtels de Caux		3	3	6	5	5	5	5	5	5	6	0
Grand Hôtel des Avants										5	5	0
Hôtel des Trois-Couronnes	Vevey	3	4	4	4	5	5	4	4	5	5	6
» Pont-Terminus	»								4	0	0	0
Grand Hôtel de Vevey et Palace Hôtel	»									4	0	0
Hôtel des Salines	Bex		5	5	5	5	5	4	2	5	4 1/2	2
S. A. des Hôtels de Villars					5	4 1/2	5	5	5	7	7	7
Hôtels de Lavey-les-Bains		0	0	5	5	2	3	0	2	4	0	0
Station climatérique de Leysin			0	5	5	6,8	7	7	8	8	9	9
Thunerhof-Bellevue et du Parc	Thoune									3	0	0
Grand Hôtel de l'Ours	Château d'Œx							4	0	0	0	0
Hôtel Blausee	»							6	0	0	0	0
Grand Hôtel Victoria	Interlaken	5	5	5	5	5	4	5	5	5	3	3 1/2
Hôtel de Zinal		2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mont Soleil	St-Imier										5	0
Kur-und Seebad-Anstalt Waldhaus	Flims									6	6	5
Hôtel Belvédère	St-Moritz			4	5 1/2	5	4	5	8	10	10	10
Hôtel du Lac	St-Moritz-Bad									6	5	4
Grand Hôtel Victoria	St-Moritz									5	2	0
Grand Hôtel	»				3	3	3	4	5	5	5	0
Hôtel Edelweiss	Sils									9	8	7

Les chiffres pour 1913 sont spécialement concluants, et nous aurions encore pu citer les noms de plus de douze grands hôtels dont les dividendes ont été nuls. Les établissements les plus prospères ont leurs actions cotées à la Bourse de Lausanne. Voici les cours qu'elles ont atteint le 31 décembre des dernières années :

Val. nominale		1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913
250	Soc. imm. d'Ouchy (Beau-Rivage)	—	537,5	575	635	575	610	640	890	1395	1300	1370
1000	» » de Bex	—	1000	1150	1125	1100	1100	1060	975	980	985	900
250	» anon. de Lavey-les-Bains	100	150	220	240	200	162,5	175	140	187,5	190	100
500	» immobilière de Caux	500	500	690	600	535	510	522	535	570	550	450
500	» du Grand Hôtel de Territet	1215	1200	1225	1450	1250	1120	1030	1140	1150	1140	1000
500	Station climatérique de Leysin	—	495	475	502	555	560	705	780	780	800	800
500	Société des Hôtels National et Cygne (Monteux Palace)	—	505	530	625	570	600	675	810	885	975	825
500	Soc. de l'Hôtel des Trois-Couronnes	350	—	400	450	500	—	—	500	—	510	525
500	» » Victoria, Interlaken	500	525	515	492,5	—	—	—	500	500	—	—
500	Lausanne-Palace	540	520	560	590	525	490	495	520	540	470	500
500	Soc. anon. de l'Hôtel Gibbon	525	575	660	850	805	750	740	800	820	1155	—
500	» » Pension Beau-Séjour	—	—	—	625	630	605	582,5	612	680	585	500
500	» » de l'Hôtel Royal	—	—	—	—	—	—	—	—	850	750	750
500	» » des Hôtels de Villars	—	—	—	—	—	—	—	—	540	550	500

Il est possible que des entreprises particulières donnent des résultats plus satisfaisants. Un contrôle exact, un cœfficient d'exploitation plus favorable peuvent procurer à la fin de l'année un surcroît de bénéfices appréciable. Mais il faut remarquer que la constitution des réserves joue un rôle énorme dans le bouclement des écritures par le fait de la rapide mise hors d'usage des locaux et du mobilier. Le taux à admettre est donc de haute importance. Trop bas, il laisse des illusions sur le produit net, et la valeur du capital diminue avec les années. Trop haut, il fait immédiatement disparaître tout bénéfice, ce qui n'est guère encourageant ! Dans nos calculs, si nous avions admis 1 °/₀ sur les immeubles et 5 °/₀ sur les meubles, le bénéfice net eût immédiatement atteint 3,27 °/₀ en 1912.

Les amortissements généralement admis comme rationnels sont de 1,5 °/₀ et 8 °/₀. On peut se contenter de 1 °/₀ pour les immeubles dans le cas où une hausse sur les terrains est en train de se produire. La réserve se complète alors automatiquement.

On peut augurer que les bénéfices réalisés par les entreprises particulières sont fréquemment illusoires, car il faut à un comptable une grande dose de prévoyance et d'abnégation pour soustraire volontairement du résultat de l'exercice plus de 2 °/₀ du capital comme amortissement. En fait, cela ne se rencontre que rarement.

Les divers postes des dépenses dans les hôtels ont été mis en évidence dans la statistique de « Hospes 1914 » :

Cuisine	44,69 °/₀	Fr. 84,000,000	
Salaires	12,28	23,000,000	
Cave	7,55	14,000,000	
Frais divers	6,20	12,000,000	Les fractions de moins de 500,000 francs, ont été abandonnées.
Chauffage	4,76	9,000,000	
Entretien du mobilier	4,63	9,000,000	
» des bâtiments	4,56	9,000,000	
Réclame	2,61	5,000,000	
Eclairage	2,52	5,000,000	
Blanchissage	2,09	4,000,000	
Ecuries et garages	2,02	4,000,000	
	A reporter	Fr. 178,000,000	

	Report	Fr. 178,000,000	
Impôts	1,97 %	4,000,000	Les fractions de moins de 500,000 francs, ont été abandonnées.
Orchestres, droit aut.	1,71	3,000,000	
Primes d'assurances	1,32	2,000,000	
Eeau	0,55	1,000,000	
Patentes	0,54	1,000,000	
		189,000,000	

Les dépenses pour la cuisine sont de beaucoup les plus importantes et, dans la même statistique, on met en opposition la valeur des diverses matières alimentaires consommées avec le chiffre des importatiens. On ne peut rien tirer de certain de la comparaison, car il est fort possible que les marchandises utilisées par les hôtels ne soient pas celles qui sont venues de l'étranger, mais qu'elles aient été produites par notre agriculture. Nous reproduisons cependant quelques-unes de ces données.

La viande entre pour 26,000,000 de francs dans les dépenses, et correspondrait à la valeur de 43 000 bœufs, 55 000 veaux, 140 000 porcs et 5 000 moutons. Or, d'après les documents officiels, le nombre de pièces de bétail en Suisse était en 1911 de 17 000 bœufs, 23 000 veaux pour boucherie, 570 000 porcs et 161 000 moutons. Donc pour les deux premières espèces, il y a en tout cas insuffisance marquée. L'excédent d'importation a été de 90 millions qui, pour une bonne part, est destinée à l'hôtellerie.

Les volailles, le gibier consommés dans les hôtels valent, en 1912, 8 millions qui forment presque la moitié des importations.

Poissons et coquillages cons. 6 millions, excéd. d'imp. 7 millions
Pain » 5 »
Farine » 0,6 » » » 212 »
Lait » 5 » » d'exp. 48 »

(La proportion du lait consommé dans les hôtels à celle de toute la population suisse est de 1,95 °/₀.)

Beurre cons. 5 millions, excéd. d'imp. 16 millions
Légumes,
pommes de terre » 4 » » » 22 »

Production indigène : 26 millions.

Œufs	cons.	3,5 millions,	excéd.	d'imp.	20	millions
Café	»	1 »	»	»	20	»
Fromage	»	1 »	»	d'exp.	58	»
Sucre	»	1 »	»	d'imp.	51	»
Huiles comestibles	»	0,7 »	»	»	11	»

D'une façon générale, la consommation dans les hôtels ne représente qu'une faible partie du mouvement total de chaque marchandise. Elle exerce naturellement une influence. On a prétendu qu'elle était la cause du renchérissement de la vie en Suisse, et on a cité maints exemples soi-disant concluants. Il est possible que dans quelques endroits, et pour des marchandises bien déterminées, une hausse considérable se soit produite. Mais nous n'y voyons que des exceptions, car les hôteliers sont trop avisés pour acheter, sur place, des produits taxés trop haut. Il n'y aurait que des marchandises d'un transport peu commode, comme le lait, qui pourraient en être des exemples, mais il est hors de doute qu'une matière de conservation facile, ne présentera pas des variations de prix considérables entre les divers points du pays. Si, cependant, on remarque des prix plus élevés dans une station d'étrangers, c'est la conséquence des achats particuliers des hôtes. Mais ce n'est pas pour les objets de grande consommation que la hausse sera bien sensible, et la population indigène n'en subira qu'un faible préjudice.

Le renchérissement tient à des causes générales puisqu'il se manifeste dans la plupart des pays. Ce sont en particulier la hausse de la main-d'œuvre, les tarifs douaniers, l'amélioration du « standard of life ».

Les dépenses de réclame se montent à 5 millions. Leur grand accroissement est une conséquence de la surproduction des hôtels qui luttent les uns contre les autres pour pouvoir subsister. Il ne serait pas recommandable d'économiser sur ce point, mais un emploi judicieux de ces capitaux pourrait procurer de grands avantages à l'hôtellerie.

La fréquence par nationalité offre un certain intérêt, mais pas une image exacte des choses, car la durée du séjour n'entre pas en ligne de compte. Les Allemands forment le plus grand contingent, mais on estime que la clientèle anglaise a une plus grande importance, car suivant le dire d'un hôtelier,

les Anglais passent dans un hôtel autant de semaines que les Allemands de jours. Nous citons en °/₀ les chiffres de quelques années :

	1913	1912	1911	1910	1909	1908
Allemagne	28,4	28,4	26,5	26,3	27,3	28,8
Suisse	20,5	20	15,6	17	16,2	15,6
Grande-Bretagne	9,6	11,7	12,2	13,2	15,4	15,7
France	11,7	12,5	15	14,3	14,7	12,4
Amérique	10,5	9,2	10	11,9	7,1	6,1
Belgique et Hollande	4,8	4,2	4,3	4,1	4,4	4,1
Russie	3,8	3,3	5,1	3,2	3,5	4,4
Autriche-Hongrie	3,8	3,5	3,3	2,6	2,8	2,6
Italie	2,6	2,7	2,7	3,1	3	3,3
Danemark, Suède, Norvège	0,7	0,8	0,7	0,7	0,9	1
Espagne, Portugal	1,1	1,4	1,8	1,3	2,1	1,6
Asie, Afrique	0,8	0,5	0,7	0,6	0,5	0,9
Australie	0,3	0,3	0,2	0,3	0,6	0,7
Autres contrées	1,4	1,5	1,9	1,4	1,5	2,8

CHAPITRE IX

L'hôtellerie et la guerre.

Statistiques concernant la fréquentation. — Internement des prisonniers malades. — Mesures officielles : ordonnance du 2 novembre 1915. Caisse de prêts de la Confédération suisse. « Kreditgenossenschaft » des Grisons.

Après un saison brillante en 1911, l'hôtellerie en eut deux pendant lesquelles les affaires furent loin de prospérer. Il y eut bien çà et là des stations favorisées ; mais, en général, on peut dire que ces deux exercices furent franchement mauvais. On se plaint du temps, de la concurrence. Les plus grandes espérances sont basées sur l'été 1914. Le début s'annonce bien. En juillet, les touristes arrivent. Tout est prêt pour recevoir les forts contingents d'août. Les provisions sont faites, le personnel est là ! Les hôtels se remplissent insensiblement. Si le temps est favorable, il y aura de quoi couvrir les pertes passées.

Fin de juillet, coup de théâtre. Les ordres de mobilisation sont donnés dans tous les pays, les déclarations de guerre suivent. Il suffit de se souvenir de l'affollement de la population suisse pour se représenter les sentiments des étrangers déjà arrivés dans nos stations climatiques. Les plus prudents ont quitté le pays aux premières alarmes. Les optimistes sont encore là, pris au dépourvu. Ils veulent rentrer, mais le crédit est supprimé, les chèques ne sont plus acceptés, la monnaie a disparu de la circulation. Le passage de la frontière est presque impossible par suite de l'intensité du trafic et des entraves qu'on y apporte. Les voies ferrées y sont coupées. Des montagnes de bagages attendent dans les gares. Bien des voyageurs en font leur deuil et les abandonnent pour regagner leurs foyers plus facilement.

Que font les hôteliers ? Dans les montagnes, les clients ont fui en grande partie. Beaucoup n'ont pu payer, mais dans ces circonstances, on montre une grande confiance. Souvent même, le maître d'hôtel a glissé quelques provisions dans les valises

des partants pour leur permettre de supporter plus facilement le voyage. Ce sont des actes qui ne sont pas perdus, et dans les journaux anglais, on a souvent relaté ces faits, tout à la louange de l'hospitalité suisse. Et cependant la situation est grave. Il y a des notes de fournisseurs à payer, des intérêts qui vont échoir. Si la guerre est courte, on s'en tirera avec de nombreuses économies. Si elle est longue... on n'ose pas envisager la question. Dans les villes, la crise se fait moins brusquement sentir. Tous ceux qui attendent l'occasion propice pour le retour y remplissent les établissements. Peu à peu, les voyages redeviennent moins compliqués et il ne reste bientôt plus, dans les grands centres même, qu'une proportion infiniment faible de touristes.

Les chiffres suivants illustrent cette diminution. Le nombre des passants, en août 1914, est :

à la Furka,	de	800	au lieu de	5000
à l'Oberalp,	»	700	»	4000
au Grimsel,	»	100	»	2000
au Gothard,	»	25	»	400

A Interlaken, en quelques semaines, le nombre des touristes passe de 50 000 à 3 000. A Zurich, d'août à décembre 1914, il n'y en eut que 60 000 au lieu de 120 000 ; les clients allemands décroissent de 37 à 3,6 %; les Suisses, par contre, croissent de 35 à 70 %.

La saison d'hiver de 1914-1915 est pour ainsi dire nulle, à peine 15 % de la moyenne. Le Dr Lunn, par exemple, envoie ses circulaires comme de coutume. Il reçoit six réponses. L'espoir d'une campagne de courte durée doit être abandonné. Il faut encore sacrifier presque totalement l'été 1915. On cherche des remèdes, on encourage le public suisse à ne pas économiser sous ce rapport, mais malgré tout on n'arrive pas à avoir un mouvement supérieur au 30 % de celui qui se produisait auparavant. Lucerne recevait annuellement 180 à 185 000 touristes. En 1915, il n'en vient que 28 500, dont 21 000 Suisses. Le nombre des étrangers est donc de 7500 au lieu de 160 000, soit à peine le 5 % de la normale.

Pendant l'hiver 1915-1916, il y eut une légère recrudescence de mouvement, mais il y a encore une grande marge pour revenir aux conditions habituelles. L'amélioration est due en

partie au fait que la population indigène s'adapte aux nouvelles conditions de vie, et à l'arrivée en Suisse d'une quantité notable de familles de nationalité douteuse, qui ne se sentent pas à l'aise dans les pays belligérants. L'été 1916 est moins mauvais que le précédent, grâce à la diminution de concurrence due à l'internement de prisonniers malades dans de nombreux hôtels et pensions.

La statistique suivante permet de constater la diminution de fréquence surtout dans les mois d'été :

	De 100 lits sont occupés en moyenne en			
	1912	1913	1914	1915
Janvier	19,2	15,1	17,7	13,2
Février	21,0	17,3	20,4	13,8
Mars	23,4	20,8	22,5	16,0
Avril	32,5	25,2	27,4	18,3
Mai	31,5	29,2	28,8	19,9
Juin	37,3	35,8	37,3	19,3
Juillet	57,9	57,6	58,9	22,7
Août	77,3	75,4	40,5	25,6
Septembre	46,6	42,8	25,2	22,5
Octobre	23,1	20,8	22,2	18,7
Novembre	17,4	15,2	18,1	17,4
Décembre	16,4	13,5	17,3	16,6
Moyenne *	32,0	30,0	28,0	18,6

Une enquête peu étendue, puisqu'elle ne porte que sur 134 établissements, fournit encore les renseignements suivants :

Fermés	34	
Marche pleine	42	
Marche réduite	58	(réduction du 50 %)

La proportion de nos hôtes suivant la nationalité s'est aussi altérée dans une grande mesure :

* Voici l'échelle adoptée pour la S. S. H. pour l'évaluation des saisons : jusqu'à 25 %, mauvais ; 26-28 %, faible ; 29-32, moyenne ; 33-36, bonne; 37 et plus, très bonne.

	1912	1913	1914	1915
Suisse	20,0	20,5	27,8	51,5
Allemagne	28,4	28,4	22,8	15,4
Angleterre	11,7	9,6	11,6	3,6
France	12,5	11,7	10,5	8,0
Amérique	9,2	10,5	9,7	2,8
Belgique, Hollande	4,2	4,8	3,7	2,9
Russie	3,3	3,8	4,4	2,4
Autriche-Hongrie	3,5	3,8	4,4	2,4
Italie	2,7	2,6	2,4	3,7

L'esprit d'initiative des hommes d'affaires dans l'hôtellerie est trop profond pour qu'ils se contentent d'attendre placidement des jours meilleurs. Il faut faire quelque chose afin de sauver du marasme ce qui peut l'être. On conseille quelques mesures qui, dans des cas particuliers, peuvent porter de bons fruits, par exemple la fermeture du plus grand nombre possible des hôtels de saison. Il y a là un sacrifice en faveur des collègues qui ouvrent. En n'exploitant pas, les frais sont : les intérêts, les impôts, quelques assurances, et quelques réparations indispensables. En ouvrant, outre les dépenses précitées, il y aura : les frais d'exploitation, davantage d'assurances et de réparations et l'entretien du mobilier. Or, il est problématique que les recettes arrivent à couvrir cet excédent. Dans quelques stations, ce conseil a été suivi, et, dans quelques cas que nous connaissons, l'arrangement a été heureux. Pour l'équité, une indemnité en cas de bénéfice pourrait être prévue, mais ceci rentre dans le domaine particulier.

Une campagne a été menée contre l'abaissement de prix de certains grands hôtels pour attirer la clientèle. Il y a là un manque de solidarité et un péril pour l'avenir. Si les établissements de 1er rang acceptent des touristes à des conditions réduites, ceux de 2me rang, qui ne peuvent suivre la même politique, souffrent de cette concurrence peu loyale. En outre, le succès n'est que passager, car un voyageur qui a été reçu pendant une saison à un certain prix ne consent pas facilement à une augmentation subséquente. Il préférera souvent choisir un autre lieu de séjour.

La S. S. H. s'est signalée par son activité, et elle a réussi à atteindre plusieurs buts qu'elle s'était proposés. Elle a obtenu

des réductions de primes d'assurances partout où les risques ont décru; les sommes payées d'avance à la *Société des Auteurs et Compositeurs* pour les concerts de la fin de saison 1914 ont été remboursées. Elle a pris une part active à la *Schweizerische Hilfs-und Treuhandkammer* à Bâle; elle s'est mise à la tête des intéressés pour réclamer des mesures officielles.

Le remède le plus pratique a été l'internement des prisonniers malades, dont l'initiative est due au Conseil fédéral et au Saint-Siège. Les premiers convois arrivèrent au début de 1916, et insensiblement le nombre des internés prit des proportions importantes.

Les Etats belligérants paient 4 fr. par soldat, avec un supplément pour le chauffage dans les stations d'altitude. A première vue, il semble que les hôtels qui ont accueilli cette clientèle d'un genre nouveau ne peuvent guère faire de brillantes affaires. Mais si le prix par jour est relativement faible, il y a une grande compensation dans le fait que l'occupation est entière et régulière. Ce qui cause la cherté des prix d'hôtels, c'est surtout la quantité de matériel en usage seulement pendant une courte période. Les intérêts et les amortissements sont répartis sur un nombre relativement faible d'hôtes.

Supposons un hôtel de 100 lits rempli pendant un an. La recette sera d'environ 145,000 fr. Avec les prix actuels, on peut compter qu'une pension bourgeoise revient à 2 fr. 50 par personne, soit pour le tout 91,000 fr. Le solde sert à couvrir les intérêts et à constituer une réserve pour la remise à neuf qui sera certainement nécessaire. En admettant respectivement 20,000 et 10,000 fr., il reste cependant un bénéfice net de plus de 20,000 fr. Nous ne tenons pas compte des frais généraux, car le service entier est fait par les internés eux-mêmes.

Outre l'avantage financier actuel, il faut tenir compte de la réclame que fait à certaines stations l'internement des prisonniers. Château-d'Œx, Mürren, par exemple, sont fréquemment mentionnés dans les journaux anglais, et des vues en sont reproduites dans les grands illustrés.

Pour que la chose se présente favorablement, il faut que l'on puisse compter sur une certaine durée. C'est le point aléatoire. Mais pour les hôtels de 2me rang, pour les pensions, il peut y avoir là une excellente affaire, qui, dans certains cas,

peut équivaloir à une saison brillante. Il ne serait donc pas très juste de tirer fierté de l'acte d'hospitalité que nous exerçons, car nous sommes les premiers à en tirer légitime profit.

A la fin de novembre, il y avait en Suisse près de 19 000 internés, et, depuis, de nouvelles conventions ont été faites pour accroître ce nombre, de sorte que dans quelques mois, on atteindra le chiffre de 30 000.

Le 3 août 1914, en vertu de ses pleins pouvoirs, le Conseil fédéral décréta le moratoire, mais cette mesure ne pouvait exister longtemps sans nuire à la vie économique du pays entier. Après deux mois, pendant lesquels on eut le temps de se rendre compte des besoins les plus aigus, on revint aux conditions normales en accordant cependant à quelques classes de débiteurs des délais supplémentaires en cas de poursuites. Grâce aux efforts de la S. S. H., l'hôtellerie était favorisée par cette mesure dont les effets s'étendaient jusqu'au 1er avril 1915. Plus tard, à plusieurs occasions, les délégués des entreprises dépendant du tourisme approchèrent le Conseil fédéral pour réclamer une aide plus effective que des sursis.

En effet, la durée indéterminée de la guerre fait prévoir qu'à plusieurs reprises encore, de nouveaux arrêtés devront être pris, ayant tous comme but de retarder les échéances. S'il s'agit de capitaux remboursables, il est évident que ce n'est pas dans les quelques mois de délai qu'on arrivera à les obtenir, surtout si les hypothèques grèvent déjà lourdement les immeubles. Il faudrait au moins décréter que jusqu'à la fin de la guerre, et pendant un certain temps après, les dettes de cette catégorie ne sont pas exigibles. Quant aux intérêts et aux amortissements, actuellement ils vont en s'accumulant sans que des disponibilités équivalentes existent pour les couvrir. Temporairement, il n'y a pas à craindre, mais que faudra-t-il faire au moment où les mesures extraordinaires actuelles seront rapportées ? L'avenir de la majorité des hôteliers dépend des décisions qui seront prises alors. Ce n'est pas avec le produit d'une saison, même bonne, qu'on pourra régler tout cet arriéré. Seuls des remboursements annuels peuvent permettre au débiteur de se tirer d'affaire. La capitalisation des intérêts de quelques années et la mise en gage du mobilier d'hôtel, c'est-à-dire la création du warrant hôtelier semblable à celui qui existe en France, ont été aussi réclamées,

mais cette dernière solution a été écartée de prime-abord par les autorités comme incompatible avec notre législation. La création d'instituts de crédit semblables à celui qui fonctionne dans les Grisons n'est pas possible dans toutes les régions de la Suisse, car, par endroits, les charges hypothécaires atteignent déjà 80 et même 90 %, proportion qui ne permet pas d'espérer des avances supplémentaires.

Comme on le prévoyait, le 30 mars 1915, les sursis furent prolongés jusqu'au 31 décembre 1915, et, le 2 novembre, le Conseil fédéral promulgua l'ordonnance qui règle actuellement la situation des entreprises qui dépendent du tourisme. D'après les juristes, un manque de soin se fait sentir dans l'élaboration de cet arrêté ; quelques termes mal choisis amèneront sûrement des interprétations contradictoires ; la limitation des droits du créancier est trop complète. D'après les intéressés, la solution indispensable n'est pas trouvée, ce n'est toujours qu'une ordonnance de sursis.

Les hôtels et pensions d'étrangers peuvent sans autre se placer au bénéfice de l'ordonnance. Ceux qui ont un commerce dépendant exclusivement du tourisme : coiffeurs, bazars, doivent apporter la preuve qu'ils satisfont bien aux conditions exigées. Mais que considérer comme tourisme ? Certains commentateurs estiment que les cliniques, pensionnats rentrent dans la classe visée. D'autres ne pensent pas qu'on ait eu aussi en vue la protection de ces établissements. Il semble pourtant que la première interprétation est la plus logique.

Seuls les intérêts et les amortissements garantis par gage immobilier jouissent du sursis. Pour les capitaux, on ne peut prendre en considération que ceux dont l'échéance tombe entre le 1er janvier 1914 et le 31 décembre 1916. Les intérêts jouissant du sursis sont au maximum ceux de trois années. On a spécifié que les capitaux non remboursés et les intérêts arriérés produiront le 5 %.

Pour que le sursis soit accordé, il faut que le débiteur soit dans l'impossibilité de payer et que ce fait résulte de la guerre. Il faut encore que, vraisemblablement après les hostilités, les remboursements soient possibles. Comme des avantages ont été accordés à une classe de débiteurs aux dépens des droits des créanciers, il faut une garantie pour ceux-ci que rien d'anormal ne sera entrepris qui puisse nuire à la reprise

rationnelle des affaires. Le grand danger étant la surproduction, le Conseil fédéral a interdit toute nouvelle création d'hôtel ou de pension. Il ne faut entendre par cela que les constructions augmentant le nombre de lits, car les réparations ou les adjonctions ne peuvent pas être visées. Pour que la défense ne soit pas trop formelle, on a prévu une exception, si la preuve est apportée que la construction est le fait d'une nécessité, et si les moyens financiers sont suffisants. En cas d'infraction, une amende allant jusqu'à 20,000 fr. peut être infligée.

Les mesures légales ne sont pas si radicales qu'on osait l'espérer. Elles permettent cependant de gagner du temps, et l'ordonnance du 2 novembre, jointe aux avantages procurés par celle du 28 septembre, facilitera bien les hôteliers.

L'Etat a fourni une aide financière directe par l'intermédiaire de la *Caisse de prêts de la Confédération suisse.* Au début, il y avait quelques incertitudes au sujet du terme « marchandises » mentionné dans les statuts. Les vins en tonneaux étaient considérés comme tels. La S. S. H. s'adressa donc au Conseil fédéral pour obtenir une décision autorisant des avances sur les vins en bouteilles. Après quelques pourparlers, cela fut accordé. La quantité minimum est de 25 bouteilles pour les vins ordinaires, 10 pour les vins fins. L'évaluation se fait d'après facture. Les prix les plus hauts sont : 2 fr. 50 la bouteille pour les vins suisses, italiens, autrichiens, hongrois ; 5 fr. pour les Bordeaux, Bourgognes, Rhin et Moselle ; 4 fr. pour champagnes suisses ; 10 fr. pour champagnes étrangers. Certaines garanties concernant le dépôt sont exigées.

D'après les rapports officiels, voici dans quelle mesure les hôtels ont mis à contribution les avantages qui leur étaient offerts :

Avances faites aux hôtels et restaurants, classés par rayon

	Lausanne	Berne	Lucerne	Zurich	Bâle	St-Gall	TOTAL
21.9.14-30.6.15	318,400	86,020	126,850	342,155	3,800	15,200	892,425
1.7.15-30.6.16	48,500	19,400	119,900	65,630	—	—	253,430
	366,900	105,420	246,750	407,785	3,800	15,200	1,145,855

Gages classés selon leur nature, fournis par hôtels

	Valeur nominale			Ass. Vie	Produits	TOTAL
	Oblig.	Actions	Hypoth.	(rachat)	bruts	
21.9.14 - 30.6.15	562,825	617,150	1,632,642	24,581	150,358	2,987,556
1.7.15 - 30.6.16	218,450	203,151	263,833	29,496	61,925	776,854
	781,275	820,300	1,896,475	54,077	212,283	3,764,410

Produits remis en gages : vins

	Lausanne	Neuchâtel	Berne	Lucerne	Zurich	St-Gall	TOTAL
21.9.14 - 30.6.15	55,119	42,002	62,693	37,669	206,353	8,385	412,221
1.7.15 - 30.6.16	12,130	—	92,824	15,751	1,175	—	121,880
	67,249	42,002	155,517	53,420	207,528	8,385	534,101

Comme on s'en rend compte, la Caisse de prêts n'a été que de peu de secours pour les hôtels et restaurants, puisque les prêts qui leur ont été consentis varient entre le 1 $^1/_2$ et 1 $^3/_4$ % des avances totales.

Le canton des Grisons est un de ceux qui a le plus profité du développement du tourisme. Actuellement, l'hôtellerie en est la branche d'activité la plus importante, et le bien-être général des particuliers et de l'Etat dépend des conditions dans lesquelles se fait l'exploitation. Une crise suivie de nombreuses faillites amènerait de grandes perturbations économiques dans la contrée et, depuis 1914, outre les mesures fédérales, on a édicté une série de prescriptions pour soutenir les hôteliers tombés dans la gêne à cause de la guerre. La plus originale et celle qui a porté les meilleurs fruits est sans contredit la *Kreditgenossenschaft*.

Cette association a été proposée par la Commune de St-Moritz pour venir en aide à ses habitants. Mais les risques nombreux devaient être couverts par elle, ce qui pouvait mettre en péril sa situation financière. Le soutien du canton était nécessaire; on en arriva à étendre les limites du projet et à embrasser tout le territoire. Cette organisation a en vue de fournir des fonds à ceux qui offrent quelques garanties et dont les difficultés proviennent des conjonctures actuelles. Par une combinaison originale, le capital augmente à chaque prêt consenti.

La Banque cantonale des Grisons fournit 200,000 fr. Le jour même de la fondation, les souscriptions des communes et des particuliers se montèrent à plus de 400,000 fr., ce qui démontre clairement l'importance qu'on attribuait à cette institution.

Les avances se font contre hypothèque, contre gage mobilier, sous caution, contre dépôt de marchandises et par l'escompte des effets. Pour éviter un abus dans les demandes de crédit, et pour augmenter le fonds de garantie à mesure que s'accroissent les prêts, l'association ne verse en espèces que le 75 % de l'avance consentie. Le solde doit rester comme part du capital social et il est remis en échange des titres qui peuvent éventuellement être utilisés comme gage. Les communes doivent s'intéresser pour le 5 % des prêts consentis à leurs habitants.

Les crédits ont été accordés de façon très prudente, mais cependant leur montant pour 1915 est de près de 6 millions. Le capital a atteint, à la fin de 1915, 2,500,000 fr., dont 700,000 fr. fournis par les banques et les communes. Il y a eu 112 demandes, pour 6,230,000 fr.; 97 ont été satisfaites. Au moment de la fondation, la durée de la guerre étant très incertaine, on a été prudent de ne pas utiliser immédiatement tous les moyens disponibles. Après une année d'existence, seule la moitié des avances possibles ont été faites. Quelques améliorations se sont produites dans le trafic et, sans amener l'abondance, elles aident à vaincre les difficultés actuelles et permettent d'attendre la fin des hostilités.

Le remède temporaire n'a pas été le seul envisagé aux Grisons. On cherche à introduire des principes qui, appliqués généralement après la guerre, permettront une exploitation rationnelle des hôtels. Dans ce but s'est fondée la *Vereinigung zur Hebung des Hotelgewerbes in Graubünden*, dont font partie non seulement les intéressés directs, mais les particuliers et surtout les banques. On projette un relèvement des prix, qui seraient fixés par des tarifs obligatoires pour tous les membres. Ce qui rend l'application de cette mesure plus facile, c'est que les hôteliers qui ne voudront pas se soumettre à cette réglementation ne trouveront que difficilement un soutien dans les établissements de banque, car les réfractaires seront taxés d'avilisseurs de prix. Il y a là une contrainte morale

qui peut être légitimée par l'utilité générale de la mesure prise. La concurrence est trop grande, il est impossible de la réduire, il faut un arrangement pour subsister. La mesure complémentaire évidente est l'introduction de la clause de nécessité, objet cité au programme de l'association.

Il est difficile de se faire une idée du succès possible de ces mesures; tout dépend de leur application. Il est certain qu'une hausse modérée ne diminuera pas sensiblement le nombre des touristes. Mais au cas où l'exploitation sera redevenue profitable, on ne conçoit pas bien comment pourrait être maintenu le monopole de fait dont jouissent les hôteliers, ou quelles limites seraient admises pour justifier de nouvelles constructions.

L'Oberland bernois a été encore plus cruellement frappé que les Grisons, parce que là, plus que partout ailleurs, on souffrait de la surproduction. La crise est devenue très aiguë, mais malheureusement le gouvernement n'a pas été aussi expéditif qu'à Coire. Il est vrai que l'hôtellerie n'intéresse qu'une partie du canton et que l'Etat est moins intimément lié à la question. Néanmoins l'importance des intérêts en jeu eût légitimé une action plus radicale.

En 1914 déjà, puis en 1915, les sociétés de développement réclamèrent des mesures officielles. On leur opposa d'abord celles qui avaient été édictées par le Conseil fédéral, puis on réunit les intéressés en une conférence pour discuter de la situation. Les banques, le gouvernement et l'hôtellerie furent représentés. On fut unanime à constater la gravité de la situation et l'urgence des mesures curatives. En particulier, on propose de suspendre totalement les poursuites contre les hôteliers pour la durée de la guerre et les six mois suivants; mais les créanciers devraient être aidés, car ils sont lésés dans leurs droits. Les intérêts hypothécaires pourraient être ajoutés au capital; ce ne serait pas beaucoup mieux. Une augmentation de la première hypothèque pourrait être conseillée, les fonds obtenus servant à payer les intérêts aux autres prêteurs pour obtenir leur consentement.

Après ces discussions, la seule fondation officielle fut la *Treuhandstelle*. En effet, le gouvernement ne veut pas s'aventurer dans des subventions, sans en connaître d'avance le montant. Par contre, il se déclare prêt à se joindre aux démar-

ches éventuelles que pourraient entreprendre les autres cantons auprès du Conseil fédéral. L'office créé n'a pour but que de conseiller ceux qui n'ont pu aboutir à un arrangement avec leurs créanciers. Les groupes intéressés y sont représentés, et l'on ne s'occupe que des entreprises qui prouvent que la guerre est seule cause de leur gêne. Il ne peut accorder de crédit, mais seulement intercéder en faveur du requérant, ou le guider pour l'éclaircissement de sa situation. La seule mesure pratique a été une réduction de 50 % sur les patentes pour 1916 dans les districts d'Interlaken et d'Oberhasli.

Dans le monde hôtelier, on s'est montré très désappointé du maigre résultat obtenu. Il y a bien des promesses de faire plus ! Et l'on compare avec les Grisons ! A quoi est dû cet échec ? Il est impossible de le dire d'une façon certaine, mais on l'attribue un peu au manque de cohésion entre les intéressés. Les sociétés d'hôteliers, les sociétés de développement n'ont guère de relations ; elles agissent avec peu d'unité ; elles ne sont pas en communication intime avec un comité central qui parle au nom de l'ensemble. Il y a là encore un fait qui rend indéniable l'utilité de la coopération de tous les intéressés au tourisme. La solidarité seule procure des avantages réels et permanents.

Nous avons cherché à obtenir des renseignements au sujet du nombre des faillites dans l'hôtellerie, mais nous n'avons rien obtenu de suffisamment intéressant pour être cité.

CHAPITRE X

Voies de communication et autres entreprises.

Méthode pour déterminer la part des recettes dues au tourisme. — Tableaux synoptiques pour les chemins de fer, funiculaires, tramways, C.F.F. — Postes, télégraphes, téléphones, pensionnats, etc.

Nous avons déjà mentionné à maintes reprises la dépendance mutuelle du tourisme et des voies de communication; leur développement a déjà aussi été traité. Il ne nous reste qu'à nous occuper de la question financière : recettes, capitaux investis.

La détermination de l'importance du trafic dû au tourisme est peu aisée, car une foule de facteurs agissent simultanément ou successivement, et tendent à accroître ou à annuler les effets qu'ils produisent individuellement sur l'intensité du mouvement. Cela est surtout vrai des grandes lignes dont le réseau dessert des régions où les conditions de la vie économique sont essentiellement différentes. Autant les causes de variations seront simples pour une ligne locale, autant elles seront complexes pour une compagnie de grande importance. C'est ainsi que notre tâche est relativement aisée pour la plupart des lignes d'intérêt local, et assez épineuse pour les C.F.F.

L'exactitude souffre de l'indétermination des facteurs dans les grandes entreprises. Cela est regrettable, car plus une ligne est étendue, plus le chiffre de ses affaires augmente. Une faible erreur dans une approximation entraîne des conséquences considérables dans les résultats finaux. En Suisse, les compagnies indépendantes ont une importance relative minime, et la valeur de ce chapitre dépendra en grande partie du degré d'exactitude auquel nous arriverons pour évaluer la part du tourisme dans les ressources de l'entreprise fédérale.

Comme nous ne nous occupons des chemins de fer qu'au point de vue de leur dépendance du tourisme, c'est surtout vers le mouvement des voyageurs que nous dirigerons nos investigations.

En observant le trafic mensuel, nous pouvons arriver à quelques données. Mais faut-il prendre comme base de com-

paraison le nombre de voyageurs ou les recettes qu'ils procurent? Il semble à première vue que ces quantités doivent varier d'une façon proportionnelle. Ce n'est pourtant pas le cas comme nous nous en sommes rendu compte. Le minimum du nombre de voyageurs, par exemple, ne coïncide pas toujours avec celui des recettes. Cela est explicable par la proportion différente dans laquelle sont utilisées les trois classes suivant la saison. La présence de quelques personnes en 1re classe augmente le chiffre des recettes d'une quantité plus considérable que celui des individus transportés. La longueur moyenne des trajets agit aussi dans le même sens. Or, une proportion notable des touristes, du moins ceux qui viennent de l'étranger, circulent en 1re ou en 2me classe. Nous en avons conclu que le tourisme agissant d'une façon plus sensible sur les recettes que sur le nombre de voyageurs, il était logique de nous occuper exclusivement des premières.

Le trafic des voyageurs sur une ligne quelconque est alimenté par plusieurs classes de clients. Quelques-unes déterminent un flot continu, indépendant des saisons et des conditions climatériques. Ce sont par exemple les ouvriers d'une usine qui doivent habiter dans un endroit voisin, les personnes qui doivent se déplacer pour affaires. Elles procurent un contingent assez fixe. Quelques autres ne se font sentir que temporairement, aux environs des fêtes, par exemple.

Certains mois semblent être soustraits à l'influence des causes passagères : autrement dit pour quelques-uns, l'accroissement de trafic est identique à celui de la moyenne de toute la ligne. On ne peut guère le constater que sur un grand réseau. Si nous observons les courbes de variations du trafic pendant les différents mois de plusieurs années sur les C. F. F., il sera facile de constater la justesse de cette remarque. Les mois de mars, juin et juillet, par exemple, sont essentiellement irréguliers. Ils sont soumis à plusieurs influences variables qui, dans les différentes années, agissent avec plus ou moins de force, en produisant soit un accroissement, soit une diminution extraordinaire et hors de proportion avec l'altération normale du mouvement général. Les mois qui semblent les moins soumis à ces causes troublantes, sont ceux qui offrent les chiffres les plus bas : janvier, février, novembre. Il est donc plausible de considérer ces mois comme étant l'image

dépouillée de tout ce qu'il y a de variable dans la clientèle d'une ligne de chemin de fer. Ce serait l'étiage du flot des voyageurs ; l'excédent des autres mois ne serait que le résultat de crues produites par des causes diverses et pour la plupart instables, soit pour l'époque de leur manifestion, soit dans l'intensité de leur action. Le tourisme est l'une des causes, et par la comparaison avec le trafic pendant les mois minima, on déterminera aux époques intéressées la part de ce facteur dans l'augmentation du mouvement.

La méthode tout indiquée pour déterminer dans quels mois le tourisme se fait sentir, surtout dans l'ensemble de la Suisse, est basée sur les statistiques de la S. S. H. au sujet du nombre des hôtes qui descendent mensuellement dans les établissements des membres de cette société. Nous en tirons quatre courbes caractéristiques : toutes ont leur maximum absolu en août. Celle du mouvement total, celle du mouvement dans les établissements ouverts toute l'année, celle des établissements à deux saisons en présentent encore un en janvier, mais la valeur relative de ce dernier est à peine le quart de celui d'août, sauf pour les stations à deux saisons où il atteint la moitié. La quatrième, celle des hôtels à une saison, a une forme rappelant celle du trapèze.

Les chemins de fer enregistreront le mouvement de tous ces touristes d'une façon variable, suivant les endroits où passe la ligne. Si celle-ci est construite spécialement pour desservir une station d'étrangers, elle montrera des variations mensuelles de trafic identiques à celles du nombre d'hôtes. S'il s'agit d'une ligne d'intérêt général, sur laquelle le mouvement minimum annuel est important, les variations dues au tourisme diminueront de valeur relative et deviendront de moins en moins nettes. Le cas extrême se rencontrera dans une ligne locale n'alimentant pas une région de tourisme.

Il y aura donc toute une série d'entreprises qui se distingueront les unes des autres par leur degré de rapprochement de la courbe du tourisme, établie d'après la fréquentation des hôtels. Les lignes spécialement construites pour le tourisme auront un maximum très marqué en août, avec pas ou peu de mouvement pendant la saison morte, à part celles où existe la saison d'hiver. Le rapport entre la moyenne des forts mois d'été et celle des mois où le nombre des touristes

est minime nous donnera une indication quant à la proportion des touristes sur la ligne [1].

La *Statistique des chemins de fer de la Suisse* divise les entreprises de transport en lignes à voie normale, à voie étroite, à crémaillère, tramways, funiculaires. Nous conserverons le même groupement dans nos tableaux synoptiques. Mais pour la détermination de la valeur du tourisme pour les différentes lignes, nous adopterons un classement moins technique, en nous basant sur la situation géographique et sur la saison pendant laquelle les étrangers visitent la région.

Malgré leurs diversités nombreuses, les courbes des variations du trafic ferroviaire des diverses lignes peuvent être classées suivant leur apparence. Comme premier groupe, nous prendrons tous les funiculaires, lignes à crémaillères, à voie étroite qui n'ont qu'une exploitation temporaire. Comme elles sont évidemment créées spécialement en vue du tourisme, on peut considérer l'ensemble de leurs recettes comme produit exclusif du mouvement des étrangers *a*.

A côté de ces lignes, il y a celles qui, tout en ayant une exploitation régulière, n'en ont pas moins un trafic d'été bien supérieur. Pendant certains mois d'automne et du printemps, elles sont à peine fréquentées. Parfois les mois de décembre, janvier, février accusent un accroissement notable causé par la fréquentation des hôtels d'hiver. Exception faite pour Montana-Vermala et les Avants-Sonloup, il est cependant plus faible qu'en été. Ces entreprises desservent toutes des régions d'hôtellerie. La part du tourisme sera égale à l'excès du trafic pendant les mois de grande affluence sur celui des mois à service réduit. Pour les lignes importantes de cette série : Chemins de fer rhétiques, Bernina-Bahn, Montreux-Oberland bernois, Engelberg-Stansstad, Lauterbrunnen-Mürren, Wengernalp, nous estimerons le produit du tourisme comme étant égal aux recettes de juin, juillet, août, septembre, décembre, janvier et février, diminuées de sept fois la moyenne de mars, avril, novembre. Pour les lignes du Rigi, Beatenberg, qui ne présentent pas un accroissement marqué pendant la saison d'hiver, nous prendrons l'excès du trafic de juin, juillet, août,

1. Ce rapport exprimé en % se trouve dans les tableaux des pages suivantes sous la rubrique : Part du tourisme.

septembre sur la moyenne des mois de janvier, février, novembre, pendant lesquels aucune cause temporaire n'agit de façon sensible. Ces modes d'approximation ont été représentés par *b* quand seuls les mois d'été ont été pris en considération, par *c* quand l'hiver joue un grand rôle dans l'économie de la ligne.

Il y a plusieurs voies de communications qui, tout en étant de toute évidence affectées au tourisme, ont des courbes de trafic qui ne ressemblent pas aux autres. C'est le cas pour celles des régions de Montreux et de Lugano, où les saisons sont toutes différentes du reste du pays. En comparant les données sur la fréquentation fournies par les bureaux officiels de renseignements, et les statistiques des chemins de fer de ces régions, on constate une parfaite analogie. Il est donc juste que nous appliquions à ces endroits un mode spécial d'évaluation approprié à leur situation. Pour Montreux et ses environs, nous avons pris mars, avril, mai, juillet, août, septembre, octobre, novembre, moins sept fois la moyenne de novembre, janvier, février *d* et pour Lugano, le trafic de mars à octobre moins huit fois la moyenne des mois d'hiver *e*.

Les coefficients que nous avons trouvés pour les voyageurs ont été appliqués sans autre aux bagages.

Pour estimer d'une façon quelque peu certaine la part des recettes dues au transport des marchandises destinées à la consommation des touristes, il serait nécessaire de connaître les chiffres du mouvement des stations purement alimentées par ce trafic. Pour les lignes terminales, on arriverait à des données très certaines sur les quantités transportées, mais non sur les trajets effectués. Nous avons donc jugé bon de nous abstenir de toute évaluation en faisant remarquer quand même que ce trafic a une grande importance sur certaines lignes. Le charbon, les matières alimentaires, consommés dans les hôtels de notre pays représentent une masse considérable. L'erreur en moins est donc notable, elle compensera celles que nous pourrions commettre par optimisme.

En appliquant les principes exposés, nous arrivons aux tableaux ci-après. La première rubrique comprend la valeur des capitaux investis : actions, obligations, prêts hypothécaires, dotations et subventions remboursables. Nous ne l'avons remplie que pour les entreprises dont le coefficient du tou-

risme dépasse le tiers, car il est presque certain que si cet appoint n'existait pas, ces lignes n'auraient pas été construites. La rémunération de ces sommes dépend donc du tourisme, et il est intéressant d'en connaître le montant. Les autres colonnes s'expliquent d'elles-mêmes.

La difficulté la plus grande dans ce travail a été d'obtenir les rapports de gestion des diverses compagnies. Il n'en existe que des collections incomplètes à la Bibliothèque Nationale, et les administrations sont souvent pleines de méfiance à l'égard de ceux qui, à leur avis, montrent trop de curiosité. Cependant il n'y a qu'un nombre minime de lignes pour lesquelles nous avons dû adopter une évaluation arbitraire, qui peut-être ne correspond pas à la réalité. Heureusement, ce sont des entreprises de faible importance et l'erreur possible n'altère pas beaucoup les résultats.

CHEMINS DE FER A VOIE NORMALE

	Employés	CAPITAL remboursable	Mode d'évaluation	Part du tour.	RECETTES totales	RECETTES dues au tourisme
Bodensee Toggenburg	—	—	*b*	16 %	Fr. 2,137,733	Fr. 220,000
Berne-Lötschberg-Simplon	—	[1]	*b*	43	3,394,449	879,000
Berne-Neuchâtel	—	—	*b*	21	1,240,510	170,000
Sudostbahn	—	[1]	*b*	38	1,091,356	287,000
Uetlibergbahn	34	Fr. 2,026,104	*b*	46	105,077	39,000
	34	Fr. 2,026,104				Fr. 1,595,000

CHEMINS DE FER A VOIE ÉTROITE

	Employés	CAPITAL remboursable	Mode d'évaluation	Part du tour.	RECETTES totales	RECETTES dues au tourisme
Aigle-Leysin [2]	40	Fr. 2,050,000	*a*	100 %	Fr. [3] 382,079	Fr. [3] 358,000
Aigle-Ollon-Monthey	—	—	*b*	21	90,985	16,000
Appenzeller-Strassenbahn	—	—	*b*	21	471,815	77,000
Bellinzona-Mesocco	—	—	*b*	20	164,807	18,000
Berner-Oberland Bahn	150	8,464,000	*c*	76	870,956	594,000
Bernina Bahn	111	13,000,000	*c*	58	1,255,623	587,000
Bex-Villars-Chesières	83	4,717,500	*c*	39	370,066	82,000
Genève-Veyrier	—	—	*b*	15	176,141	28,000
Lugano-Tesserete	—	—	*e*	29	81,260	21,000

Martigny-Châtelard	51	7,860,000	*a*	100 %	[3] 529,482	[3] 487,000
Monthey-Champéry	28	2,000,000	*c*	55	178,767	71,000
Montreux-Oberland bernois	273	18,782,000	*c*	44	1,518,395	532,000
Rhätische Bahn	1656	83,837,000	*c*	45	8,839,492	2,004,000
Rigi Scheidegg Bahn	15	79,500		71	18,520	9,000
Rolle-Gimel	—	—	*b*	32	43,077	11,000
St-Gall-Speicher-Trogen	—	—	*b*	14	203,198	23,000
Sernfthal Bahn	—	—	*b*	18	88,021	9,000
Stansstad-Engelberg	107	3,200,000	*c*	58	447,621	205,000
Chemins de fer électriques veveysans	—	—	*b*	23	282,331	46,000
Viège-Zermatt	—	6,500,000	*a*	100	[3] 715,392	[3] 630,000
Waldenburger Bahn	—	—	*b*	16	132,918	17,000
Yverdon-Ste-Croix	—	—	*c*	29	307,629	38,000
	2514	Fr. 150,490,000				Fr. 5,863,000

1. Quoique, sur ces lignes, le tourisme joue un rôle important dans les recettes dues au trafic des voyageurs, nous laissons de côté leur capital, à cause du mouvement intense des marchandises qui suffirait peut-être à couvrir les frais d'exploitation. Le tourisme n'est ici qu'un appoint.

2. Quoique exploitée toute l'année, cette ligne dessert un endroit créé exclusivement par le tourisme. C'est pour cela que nous lui avons attribué arbitrairement le cœfficient 100.

3. La différence entre les recettes totales et celles dues au tourisme, provient du trafic des marchandises que nous avons totalement laissé de côté.

CHEMINS DE FER A CRÉMAILLÈRE

	Employés	CAPITAL remboursable	Mode d'évaluation	Part du tour.	RECETTES totales	RECETTES dues au tourisme
Arth-Rigi Bahn	37	Fr. 6,810,000	*b*	82 %	Fr. 279,895	Fr. 118,000
Brienz-Rothorn Bahn	23	719,000	*a*	100	35,946	31,000
Brunnen-Morschach	17	1,150,000	*a*	100	60,645	59,000
Generoso Bahn	26	1,450,000	*a*	100	101,329	83,000
Glion-Rochers de Naye	36	2,700,000	*a*	100	336,872	309,000
Gornergrat Bahn	41	3,500,000	*a*	100	326,761	317,000
Jungfrau Bahn	65	12,936,000	*a*	100	938,339	804,000
Montreux-Glion	—	—	*d*	22	142,709	81,000
Pilatus Bahn	82	2,850,000	*a*	100	267,360	258,000
Rigi Bahn	87	2,500,000	*b*	71	559,571	375,000
Rorschach-Heiden	29	2,160,000	*b*	34	212,007	36,000
Schynige-Platte Bahn	—	—	*a*	100	117,494	113,000
Wengernalp Bahn	114	9,740,000	*c*	94	965,541	827,000
	557	Fr. 46,515,000				Fr. 3,351,000

FUNICULAIRES

	Employés	CAPITAL remboursable	Mode d'évaluation	Part du tour.	RECETTES totales	RECETTES dues au tourisme
Beatenberg Bahn	10	Fr. 900,000	*b*	79 %	Fr. 88,922	Fr. 54,000
Braunwald Bahn	6	500,000	*a*	100	35,077	29,000
Bürgenstock Bahn	12	960,000	?	100	96,640	83,000
Davos Platz-Schatzalp	13	873,000	?	100	117,019	71,000
Dietschiberg Bahn	6	400,000	?	100	26,818	26,000
Dolderbahn	—	—	*b*	30	47,479	14,000

Engelberg-Gerschnialp	6	450,000	?	100 %	29,800	28,000
Engelberg-Hotel Terrasse	—	—	?	100	4,134	4,000
Giessbach Bahn	7	240,000	?	100	12,273	11,000
Gurtenbahn	7	366,000	*b*	49	33,905	16,000
Gütschbahn	7	280,000	*a*	100	25,918	25,000
Interlaken-Harder	6	1,400,000	?	100	65,713	65,000
Interlaken-Heimwehfluh	6	211,000	?	100	11,934	11,000
Lausanne-Ouchy	—	—	*b*	21	466,077	48,000
Lauterbrunnen-Mürren	18	1,750,000	*a*	100	239,651	179,000
Les Avants-Sonloup	3	410,000	*d*	55	28,839	14,000
Locarno-Madonna del Sasso	9	465,000	*e*	36	57,938	20,000
Lugano f. degli Angioli	4	120,000	*e*	49	4,933	2,000
Muottas-Muraigl	8	1,000,000	?	100	96,099	93,000
Mürren-Allmendhubel	6	560,000	?	100	23,695	23,000
La Coudre-Chaumont	6	750,000	*b*	49	51,620	21,000
Niesen Bahn	14	2,058,000	*a*	100	55,191	52,000
Ragatz-Wartenstein	7	255,000	?	100	17,211	17,000
Reichenbachfallbahn	7	150,000	?	100	28,029	28,000
St-Imier-Mont-Soleil	9	250,000	*c*	44	24,989	9,000
Rheineck-Walzenhausen	—	—	*b*	20	49,083	8,000
St-Moritz-Chantarella	7	150,000	?	100	38,215	38,000
Sierre-Montana-Vermala	—	—	*c*	29	147,879	22,000
Sonnenberg Bahn	8	320,000	?	100	33,199	32,000
Stanserhornbahn	18	1,500,000	*a*	100	97,407	94,000
Territet-Glion	15	600,000	*d*	33	139,724	39,000
A reporter	225	Fr. 16,918,000				Fr. 1,176,000

FUNICULAIRES (suite)

	Employés	CAPITAL remboursable	Mode d'évaluation	Part du tour.	RECETTES totales	RECETTES dues au tourisme
Report	225	Fr. 16,918,000				Fr. 1,176,000
Territet-Mont-Fleuri	—	—	*d*	25 %	26,324	6,000
Zugerberg Bahn	—	—	*b*	47	31,724	13,000
	225	Fr. 16,918,000				Fr. 1,195,000

TRAMWAYS

	Employés	CAPITAL remboursable	Mode d'évaluation	Part du tour.	RECETTES totales	RECETTES dues au tourisme
Altdorf-Fluelen	9	Fr. 300,000	*b*	44 %	Fr. 49,182	Fr. 21,000
Lausanne	—	—	*b*	11	1,525,727	158,000
Locarno	—	—	*e*	32	36,800	12,000
Lugano	—	—	*e*	32	170,811	53,000
Luzerner Stadt-Tramb.	—	—	*b*	13	522,093	66,000
Spiezer Verbindungs Bahn	—	—	[1]	70	13,683	9,000
Vevey-Montreux-Villeneuve	—	—	*d*	16	415,123	60,000
	9	Fr. 300,000				Fr. 379,000

COMPAGNIES DE NAVIGATION

	Employés	CAPITAL remboursable	Mode d'évaluation	Part du tour.	RECETTES totales	RECETTES dues au tourisme
Compagnie Générale sur le Léman	250	Fr. 5,041,000		59 %	2,013,900	1,191,000
Lac des Quatre-Cantons	355	4,977,000		75	2,072,800	1,550,000
Zürcher Dampfboot-Gesellschaft	—	368,000		47	479,900	228,000
	605	Fr. 10,386,000				2,969,000

1. Trafic des bateaux.

La statistique ci-dessus a été facilitée par l'unité qui existe dans les comptabilités, grâce à la loi du 27 mars 1896. Les sociétés de navigation n'y sont pas soumises, et les renseignements qui les concernent ont été tirés des rapports de gestion. Les lacs de Brienz et de Thoune ne sont pas mentionnés parce que leur exploitation est faite par la Berner-Oberland Bahn.

RÉSUMÉ DES TABLEAUX SYNOPTIQUES :

	Capitaux	Recettes dues au tourisme	Employés
Lignes à voie normale . .	2,026,000	1,595,000	34
» » étroite . . .	150,490,000	5,863,000	2514
» à crémaillère . . .	46,515,000	3,351,000	557
Funiculaires	16,918,000	1,195,000	225
Tramways	300,000	379,000	9
Compagnies de navigation .	10,386,000	2,969,000	605
	226,635,000	15,352,000	3944

En général, les voies de communication souffrent du même mal que l'hôtellerie : la surproduction. La construction a dépassé les besoins. C'est pour cette raison que la rentabilité des capitaux est si médiocre. En 1913, les actions de Ier rang de 77 compagnies ont rapporté les dividendes suivants :

41 ont distribué	0 %	4 ont distribué	5 1/2 %
4 »	2 %	1 a distribué	6 %
3 »	2 1/2 %	1 »	6 1/2 %
3 »	3 1/2 %	1 »	7 %
6 »	4 %	1 »	10 %
5 »	4 1/2 %	1 »	11 %
5 »	5 %	1 »	12 %

Quelques-unes des sociétés les plus prospères ont leurs actions cotées à la Bourse de Lausanne. Voici leurs cours au 31 décembre de chaque année :

Val. nominale	Entreprises de transport	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912
250	Territet-Glion	800	925	800	680	700	550	730	560	550	585
500	Viège-Zermatt	700	775	815	810	707	680	660	680	707,5	630
500	Glion-Rochers de Naye	675	715	1000	1050	960	700	850	900	1075	1050
500	Montreux-Oberbernois (Ire c.)	490	512,5	506	498	393	420	390	373	390	380
500	Funic. Interlaken-Harder	—	—	—	—	—	480	400	325	325	50
500	Aigle-Leysin	—	—	—	—	—	—	565	600	750	750
500	Cie gén. Nav. s. lac Léman	770	905	920	935	930	915	940	960	970	917,5

Pour les C. F. F., il n'est pas possible d'utiliser la même méthode d'évaluation, car le tourisme se faisant sentir dans une certaine mesure pendant toute l'année, il ne serait pas exact de ne tenir compte que de la période où il est le plus intense. Nous emploierons un mode de calcul analogue à celui qui est préconisé par le Dr Zollinger dans son ouvrage *Wertübertragungen und Zahlungsbilanz.* En voici le principe : comparer l'accroissement des recettes des C. F. F. de mai à septembre avec l'augmentation du nombre des hôtes reçus dans les hôtels pendant les mêmes mois, appliquer le rapport obtenu à l'ensemble. Les résultats ne doivent pas être pris trop littéralement, car les hôtes qui séjournent chez nous en dehors des saisons voyagent moins que ceux qui y viennent pendant l'été. Le séjour moyen des premiers a été de dix nuits en janvier, celui des derniers en août de 5,23 nuits. Si l'exactitude souffre trop de l'indétermination des facteurs, au gré de quelques personnes, il ne reste plus que l'évaluation simple, qui, hors de doute, est encore plus arbitraire.

En 1913, pendant les cinq mois d'été (mai-septembre), d'après la S. S. H., il est arrivé 2 502 000 personnes, soit 500 000 mensuellement, et pendant l'hiver 1 075 000, soit 154 000 par mois. L'excès du nombre d'arrivées pendant la belle saison sera égal à (500 000 — 154 000) $\times$ 5 = 1 730 000, soit 50 % du total.

La même année, les recettes des C. F. F. dues aux voyageurs pendant les cinq mois d'été ont été de 42,799,000 fr., soit 8,560,000 fr. mensuellement, et pendant l'hiver 41,790,000

francs, soit 5,970,000 par mois. L'augmentation totale pendant l'été sera (8,560,000 — 5,970,000) $\times$ 5 = 12,950,000 fr.

Un calcul analogue pour les bagages procure le chiffre de 1,480,000 fr. En été, les recettes dues à l'accroissement du tourisme seraient donc, abstraction faite du transport des marchandises, de 12,950,000 + 1,480,000 = 14,430,000 fr. Mais cette somme n'est produite que par le 50 % du tourisme total. Les C. F. F. auraient donc retiré de ce fait, en 1913, 29 millions.

Les entreprises de chemins de fer et de navigation suisses retireraient donc du fait du tourisme une somme totale de 44 millions. Cette recette sert à rémunérer les capitaux de nombreuses compagnies qui, sans elle, ne pourraient pas subsister, soit 227 millions. Les employés qui y trouvent leur gagne-pain y sont au nombre de 3944. En outre, les C. F. F. et plusieurs autres lignes y trouvent un supplément appréciable puisqu'il se monte au total de 31,451,000 fr. En capitalisant cette somme à 3 ½ %, on peut établir qu'elle est suffisante pour rémunérer 900 millions. En admettant le salaire moyen des employés à 2000 fr., elle pourrait servir à payer le traitement de 15 000 personnes.

Dans le ménage de la Confédération, les C. F. F. ne sont pas seuls à profiter du tourisme. Les postes, télégraphes, téléphones, en tirent aussi un grand bénéfice, mais il n'est guère possible de savoir dans quelle mesure ils en dépendent. Le Dr Zollinger estime à 6 millions pour les postes et à 1 million pour les télégraphes et les téléphones, cette plus-value de recettes. Ces chiffres semblent assez modérés pour que nous les acceptions.

Pour que l'on puisse se rendre compte de cette influence, nous avons réuni en un tableau les recettes produites par la vente des timbres et par l'emploi du télégraphe et du téléphone pour divers endroits, dont l'un, Neuchâtel, n'a pratiquement pas de tourisme et dont les autres en dépendent presque entièrement. Ces nombres suivent un mouvement analogue à celui du trafic de la station.

POSTES 1913

	Montreux	Zermatt	Neuchâtel	Lucerne	St-Moritz	Lugano	Suisse entière
Janvier	32,000	281	56,000	86,000	36,000	34,000	4,462,000
Février	29,000	210	47,000	88,000	30,000	29,000	3,838,000
Mars	36,000	284	51,000	114,000	16,000	47,000	4,272,000
Avril	35,000	202	53,000	123,000	7,000	52,000	4,376,000
Mai	34,000	1,000	53,000	142,000	7,000	46,000	4,456,000
Juin	27,000	5,000	42,000	128,000	13,000	43,000	4,303,000
Juillet	32,000	12,000	54,000	158,000	23,000	48,000	5,166,000
Août	35,000	15,000	51,000	162,000	30,000	48,000	5,015,000
Septembre	37,000	6,000	54,000	155,000	15,000	50,000	4,585,000
Octobre	34,000	1,000	60,000	139,000	9,000	47,000	4,674,000
Novembre	28,000	425	55,000	106,000	11,000	35,000	4,299,000
Décembre	41,000	410	73,000	100,000	31,000	49,000	5,605,000

TÉLÉGRAPHES 1913

Janvier	10,000	21	3,000	5,000	27,000	3,000	450,000
Février	7,000	18	2,000	5,000	25,000	3,000	360,000
Mars	11,000	35	3,000	7,000	7,000	7,000	385,000
Avril	12,000	39	3,000	9,000	1,000	7,000	403,000
Mai	10,000	145	3,000	14,000	2,000	6,000	414,000
Juin	7,000	1,000	3,000	14,000	3,000	4,000	418,000
Juillet	8,000	3,000	3,000	21,000	9,000	5,000	533,000
Août	11,000	5,000	3,000	28,000	20,000	6,000	624,000
Septembre	14,000	1,000	3,000	18,000	6,000	7,000	516,000
Octobre	11,000	194	3,000	9,000	3,000	6,000	449,000
Novembre	7,000	21	3,000	6,000	3,000	3,000	364,000
Décembre	8,000	21	3,000	6,000	16,000	3,000	411,000

TÉLÉPHONES 1913

Janvier	10,000	12	8,000	12,000	8,000	5,000	608,000
Février	9,000	9	8,000	16,000	7,000	5,000	601,000
Mars	11,000	20	9,000	17,000	4,000	7,000	663,000
Avril	11,000	31	10,000	19,000	3,000	8,000	706,000
Mai	11,000	112	10,000	20,000	4,000	7,000	714,000
Juin	9,000	291	10,000	21,000	6,000	6,000	721,000
Juillet	10,000	1,000	10,000	24,000	7,000	7,000	759,000
Août	12,000	1,000	9,000	25,000	10,000	7,000	739,000
Septembre	12,000	391	10,000	23,000	6,000	8,000	799,000
Octobre	11,000	108	10,000	19,000	4,000	8,000	762,000
Novembre	9,000	14	9,000	17,000	4,000	6,000	672,000
Décembre	10,000	14	10,000	17,000	7,000	6,000	745,000

Les pensionnats dépendent du tourisme, et l'état actuel dans lequel ils se trouvent le démontre bien; les mêmes influences agissent sur leur prospérité et sur celle de l'hôtellerie. Il n'existe pas de statistiques pour renseigner sur leur importance et sur leur nombre. Aucun organe central ne les représente; ils sont encore au stage embryonnaire, chacun travaille pour soi. De vagues tentatives ont été faites pour créer une association semblable à celle qui unit les hôteliers, mais les efforts se sont heurtés à l'inertie des chefs d'instituts. Or, il y aurait pour eux un avantage immense à s'unir, ne serait-ce que pour entreprendre une réclame en commun, établir une liste des établissements d'éducation. Il y a au monde des multitudes de jeunes gens et de jeunes filles pour l'éducation desquels les parents sont prêts à faire de grands sacrifices. Actuellement, les lycées religieux en reçoivent une grande partie, grâce à la puissance des convictions. Par exemple, une quantité de jeunes Brésiliens et Argentins étaient dans les écoles belges avant la guerre. Une action commune, étendue et persistante, dans bien des pays, élargirait le cercle de la clientèle. Il est cependant curieux que les intellectuels qui dirigent les pensionnats soient moins sensibles à cette évidence que les hôteliers. Il est vrai que cette considération est d'ordre purement commercial et ne frappe pas les esprits théoriciens.

En 1916, il y avait en Suisse 93 pensionnats de jeunes filles et 76 de jeunes gens, soit un total de 169. Avant la guerre, ce chiffre devait dépasser 200. Le nombre des élèves variait entre 10 et 200-300; en admettant une moyenne de 20 avec la somme modérée de dépenses annuelles de 2000 fr. par personne, nous aurions très vaguement une recette totale de 8 millions.

Les industries qui tirent profit du passage des touristes sont celles de l'horlogerie, de la bijouterie, des soieries et des dentelles. D'après le Dr Zollinger, qui se base sur l'opinion de personnes compétentes, on doit évaluer la vente des bijoux d'or et d'argent aux étrangers à 8-10 millions, celle des montres à 6-8 millions; celle des soieries à 2-4 millions; celle des dentelles, des sculptures sur bois et autres objets d'art à 2-4 millions.

La sculpture sur bois, autrefois florissante dans l'Oberland

bernois, a perdu son importance première. Son activité était entretenue en grande partie par la fabrication des petits objets qui remplissent les bazars et que les étrangers emportent comme souvenirs. Malheureusement pour les intéressés, la mode a changé. Ces petites inutilités ne jouissent plus de la faveur du public. La décadence se faisait sentir, la guerre l'a accélérée. On ne peut prévoir quel sera l'avenir de cette industrie, mais il est probable que son but devra se transformer. Elle se tournera peut-être vers la fabrication des jouets, mais il est peu probable qu'elle retrouve jamais sa prospérité passée.

Pour compléter la liste, il faudrait tenir un compte détaillé des petites industries locales qui viennent en contact avec les touristes : garages, maisons de location d'autos et de voitures, papeteries, bazars, cordonneries, etc. Mais aucune donnée exacte ne peut être obtenue et nous nous bornons à mentionner ces points.

Les chiffres précédents peuvent être réunis en un tableau :

Postes.	6	millions
Télégraphes et téléphones . .	1	»
Pensionnats	8	»
Bijoux	8	»
Montres	6	»
Soieries	2	»
Dentelles, sculptures	2	»
	33	millions

total qui représente les recettes des principales entreprises diverses dépendant du tourisme.

CHAPITRE XI

Conclusions.

Recettes totales dues au tourisme et leur utilisation ; comparaison avec le produit des industries. Mesures adoptées à l'étranger pour favoriser le tourisme. Office suisse du tourisme.

Le tourisme exerce chez nous une influence sociale et morale variable, suivant le point que l'on considère ; il tend à faciliter le développement intellectuel du peuple, il vulgarise les idées et les coutumes étrangères ; il habitue à une grande largeur d'esprit ; par contre, il agit de façon nuisible sur la formation du caractère de la plupart de ceux qui en dépendent directement. Mais, dans l'ensemble, les avantages compensent les inconvénients.

Au point de vue économique, son importance est absolument méconnue. On s'imagine que seuls les hôtels et les voies de communication en tirent profit. Or, il y a là une erreur profonde, car dans aucune de nos grandes industries, le rapport du produit du travail indigène au total des recettes est si fort. En Suisse, c'est là le point important. Nos bénéfices nationaux proviennent de l'accroissement de valeur entre les matières que nous recevons et les produits manufacturés que nous vendons.

Résumons les recettes dues au tourisme en 1913 : [1]

1. A titre de renseignement, mentionnons une estimation faite par la S. S. H. dans la *Revue suisse des Hôtels* (17 juin 1916). Le nombre des journées d'hôtel est évalué à 20 000 000 annuellement. Les dépenses moyennes journalières d'un touriste (prix de pension à l'hôtel, frais de voyage, dépenses diverses) étant taxées à 25 fr., on obtiendra comme recettes totales 500 millions de fr.

Hôtellerie : En 1912, fr. 251,000,000 (Chap. VIII). Depuis 1894, l'accroissement moyen annuel a été de 8,000,000. En supposant qu'il a été le même pour 1913, nous obtenons à cette année . . . . 259 millions

Voies de transport .	44	»
Entreprises diverses	33	»
	336	millions.

Etudions en détail l'utilisation de cette somme.

Dans l'hôtellerie, en 1913, le bénéfice brut a atteint 65 millions. Une bonne part doit être attribuée à l'amortissement et aux réserves, et servira ultérieurement à payer les grosses réparations et le renouvellement du mobilier. Le surplus va aux capitalistes qui, comme nous l'avons vu, sont maigrement rémunérés. Il est impossible de dire quel capital étranger est investi dans les hôtels suisses, mais nous avons l'impression qu'il est minime. Les réparations sont faites par des entrepreneurs établis en Suisse; les matériaux sont en grande partie suisses de provenance. Le mobilier provient en général aussi du pays même, car nos fabriques peuvent concurrencer avec avantage les produits étrangers. Il est donc plausible de considérer que la bonne partie de ces 65 millions reste au pays et est versée au commerce, soit directement, soit par l'intermédiaire des bailleurs de fonds.

Pour que nous ne soyons pas accusé de partialité, nous admettrons que les dépenses de cuisine (1912), exception faite pour les produits essentiellement suisses (lait, beurre, fromage, glace : 11 ½ millions), retournent en totalité à l'étranger, puisque notre part exacte est indéterminée. Or, les intermédiaires en tirent profit, bien des produits suisses sont consommés dans les hôtels, et l'erreur volontaire que nous commettons sera une compensation de premier ordre pour les objections qu'on pourra nous faire au sujet de nos autres approximations.

Les salaires se sont montés à 23 millions, sans tenir compte des pourboires; admettons que la part des employés étrangers quitte intégralement le pays, les Suisses, formant le 70 % du total, reçoivent donc annuellement 16 ½ millions.

Pour les autres postes (1912), l'évaluation doit être arbitraire.

Sommes en millions :	TOTAL	Part de la Suisse	Part de l'étranger
Cave	14	4	10
Frais divers	12	12	—
Chauffage	9	3	6
Entretien du mobilier	9	9	—
» des immeubles	9	9	—
Réclame	5	2	3
Eclairage	5	5	—
Blanchissage	4	4	—
Ecuries, garages	4	4	—
Orchestres, droits d'auteurs	3	1	2
Assurances	2	1	1
Eau	1	1	—
Patentes	1	1	—
		56 millions	

Donc, en calculant parcimonieusement, sur les 189 millions de dépenses en 1912, 84 restent en Suisse. En tenant compte de l'accroissement moyen annuel du chiffre d'affaires, ce sera 86 millions au moins pour 1913, et pour l'hôtellerie entière, nous compterons (65 + 11,5 + 16,5 + 56) environ 150 millions de recettes nettes pour la Suisse.

Les voies de communication ont retiré 44 millions qui couvrent en partie les intérêts, les frais d'exploitation et les salaires. Or, à l'étranger ne va qu'une faible partie des deux premières, et nous croyons que les $^3/_4$ au moins nous restent définitivement, soit 33 millions.

Quant aux entreprises diverses, nous évaluons la recette nationale à 19 $^1/_2$ millions, d'après le tableau ci-dessous :

Sommes en millions :	TOTAL	Part de la Suisse	Part de l'étranger
Postes	6	6	—
Télégraphes et téléphones	1	1	—
Pensionnats	8	7	1
Bijoux	8	2	6
Montres	6	1 $^1/_2$	4 $^1/_2$
Soieries	2	$^1/_2$	1 $^1/_2$
Dentelles	2	1 $^1/_2$	$^1/_2$
		19 $^1/_2$ millions	

Il reste donc en Suisse 200 millions comme recette presque exclusive du travail, par le fait du tourisme. Mais à cela il faut encore ajouter les capitaux qui chaque année s'investissent et vont rémunérer les constructeurs et tous ceux qui sont chargés de l'installation. Cette remarque s'applique aussi aux chemins de fer de montagne. Or, l'accroissement moyen annuel des capitaux placés dans l'hôtellerie est de 34 millions, et peut-être de 8 à 10 pour les chemins de fer. Un supplément d'au moins 30 millions doit donc être ajouté, ce qui nous donne le chiffre final de 230 millions de francs pour 1913.

Cette somme est donc payée annuellement en Suisse à des financiers qui utilisent leur part soit pour leurs dépenses, soit pour reformer de nouveaux capitaux, aux employés pour pourvoir à leurs besoins et à ceux de leur famille, aux entrepreneurs divers, qui peuvent rémunérer leur personnel et payer les produits qui leur sont nécessaires, aux marchands qui, après prélèvement de leur bénéfice, passent le solde à l'agriculture, à la viticulture, à d'autres commerçants ou fabricants, à l'Etat. Et si l'on a pu dire que tous sont indispensables à la production, même le Président de la République, on peut presque affirmer que tout le monde en Suisse tire du tourisme un profit certain, quoique souvent très indirect.

On peut objecter, il est vrai, qu'une partie des recettes provient de la clientèle suisse. Mais si notre pays ne se prêtait pas au tourisme, les sommes qu'y consacrent nos nationaux seraient dépensées, soit dans le même but à l'étranger, soit pour l'achat de marchandises diverses, dans la valeur desquelles la part de la main-d'œuvre suisse est minime ; le profit du pays serait alors nul ou du moins très réduit.

Il se produit évidemment un cycle dans cette circulation. Les dépenses des uns sont les recettes des autres ; il est fort possible que, par exemple, les sommes payées par l'hôtellerie à un fournisseur quelconque soient employées par lui pour un séjour et reparaissent ainsi à nouveau dans les recettes. C'est une conséquence de la mutuelle dépendance qui unit les divers organes de l'organisation économique du pays.

Les autres industries ne laissent qu'un solde bien inférieur aux 200 millions que nous avons déterminés pour le tourisme. Ainsi pour 1907, année de prospérité maximum, nous observons les chiffres suivants :

Industries	Export.	Import.	Plus-value en faveur de la Suisse
Soie	288	222	66 plus consommation à l'intér. et vente aux touristes étrangers.
Coton	243	137	106 idem.
Métaux précieux et horlogerie	181	81	100 idem.

La consommation intérieure est inconnue, mais il n'est pas possible qu'elle compense la grosse différence avec la somme ci-dessus mentionnée pour le tourisme.

Le tourisme joue donc un rôle de grande importance dans l'économie nationale. Un capital de plus de 1 ¹/₂ milliard en attend sa rémunération. Des milliers de personnes lui doivent une occupation, et son influence se fait sentir dans toutes les branches de l'industrie suisse. Notre vie économique générale lui est intimément liée. De lui dépend dans une mesure importante la prospérité du pays. La Suisse n'essayant pas de tirer du tourisme tous les avantages possibles, ressemblerait à un propriétaire refusant de louer son immeuble pour ne pas avoir d'ennuis avec les locataires. Notre climat, la nature de notre pays, sont des gisements inépuisables d'un minerai précieux, qu'il faut exploiter méthodiquement pour en obtenir un profit maximum.

Des fautes ont été commises, l'organisation a dépassé les besoins. Une crise était inévitable; elle se produit. Il y aura des faillites, des ruines. Nous sommes dans une période douloureuse d'oscillation du progrès économique, un recul doit s'effectuer.

Pour éviter que, plus tard, la même erreur ne soit commise, on réclame l'introduction dans notre législation de la clause de nécessité pour la construction des hôtels. Des difficultés pratiques se présenteraient inévitablement dans l'application de cette règle, qui n'est pas suffisamment légitimée par le simple fait de la surproduction. On peut admettre une telle réglementation pour les débits de boissons spiritueuses en se basant sur l'hygiène ou sur la morale. Mais il s'agit d'un simple phénomène économique. L'offre a dépassé la demande. Cela se produit constamment dans tel ou tel domaine. L'importance de l'organisation en vue du tourisme n'autorise pas une mesure spéciale. Il faut laisser agir les lois naturelles.

*

Une œuvre plus efficace et plus normale serait l'essai d'obtenir un accroissement du nombre de nos visiteurs par la création d'un Office du tourisme.

C'est à l'Autriche que revient l'honneur d'avoir créé le premier de ces organes. Ses économistes, ses hommes d'Etat avaient déjà reconnu l'importance énorme que peut avoir pour un pays le mouvement des visiteurs. Dans un concours ouvert au sujet des mesures propres à en faciliter le développement, la presque totalité des travaux présentés préconisèrent l'intervention de l'Etat.

On créa une commission du tourisme de 40 membres, dans laquelle furent représentés le gouvernement, l'hôtellerie, les chemins de fer, les compagnies de navigation. A la tête de l'office permanent, on nomma un « ministre du tourisme ». Les moyens d'action sont la propagande à l'étranger, l'amélioration des hôtels et des voies de communications. Le gouvernement était prêt à de grands sacrifices financiers.

Celui qui fut chargé de l'organisation était avocat. Le côté juridique fut parfait, mais l'utilité pratique presque nulle. Dès le début, la politique prit une place prépondérante. Le choix du nouveau ministre fut laissé au parti tchèque. Quand le Tyrol, le Vorarlberg et la Carniole demandèrent que des mesures fussent prises en leur faveur, on leur répondit que le tourisme y était suffisamment développé. On découvrit la Dalmatie. On fit une excellente réclame par les illustrations sur les timbres-poste. On créa officiellement un consortium pour la construction d'hôtels de 1er rang dans cette région. Or, d'après les connaisseurs, ce pays ne mérite pas l'honneur qu'on lui fait; il est aride, peu intéressant, et tout y fait défaut, aussi bien les voies de communications que les accommodations pour les voyageurs. Il semble que la raison qui a motivé ce choix, c'est que pour atteindre cet Eden, il faut traverser toute la monarchie au profit des chemins de fer impériaux.

De nombreux bureaux de renseignements ont été institués à Paris, Londres, Berlin, New-York, Odessa, Pétrograd. Mais, d'après quelques informations recueillies ci et là, tout ne semble pas y être parfait. Dans le premier, il y a 3 employés, dont 2 Autrichiens qui préfèrent, paraît-il, utiliser leur carte de libre parcours dans leur patrie que de s'occuper de leur travail. A Londres, un touriste demandait des informations

sur les stations de sports d'hiver au Tyrol. On lui indiqua le Semmering près de Vienne. Comme il insistait : « Im Tyrol ist ja nichts los ! » A New-York, les prospectus demandés étaient dans des caisses au galetas, et on ne pouvait pas pour le moment songer à les ouvrir. Evidemment, il ne se manifeste que peu de satisfaction dans les centres intéressés. On adresse des reproches à l'office et l'on s'aperçoit qu'il est mieux de ne compter que sur soi-même.

Le gouvernement a été large dans ses subventions. En 1910, il a inscrit 650,000 Kr. au budget. L'emploi en est laissé à la libre initiative du ministre, et celui-ci n'a pas eu l'heur de plaire à chacun par son mode de répartition.

La propagande est faite par des conférences dans les grandes métropoles, par des exhibitions de vue cinématographiques. A l'intérieur, on a subventionné la construction d'un hôtel à Trieste pour que le public allemand de retour d'Egypte traverse l'Autriche de préférence à la Suisse. Quelques voies de communications et plusieurs sociétés de développement ont reçu un soutien financier. Un projet grandiose a été élaboré : construction de 94 lignes locales d'une valeur de 436 millions de couronnes.

La création de l'Office du tourisme autrichien a trouvé grande faveur à l'étranger. La France, où un mouvement puissant s'est dessiné après l'initiative du journal *Le Matin*, a bientôt suivi l'exemple. Mais la bureaucratie s'est emparée du nouvel organe dont l'influence est pratiquement nulle.

Comme nous l'avons déjà dit, l'organisation suisse, quoique excellente, manque de centralisation. Les trois grands groupements d'intéressés agissent trop isolément. Des pertes nettes sont causées par l'édition de brochures concernant la même région du pays. Pour dominer suffisamment la situation et prendre des mesures d'utilité vraiment générales, il faut créer un organe assez indépendant pour qu'il ne se laisse pas entraîner à une politique de parti, et qui garde tout de même contact suffisant avec les intéressés pour rester dans le domaine exclusivement pratique. L'aide de l'Etat est nécessaire au point de vue financier et pour donner à l'office une existence officielle. La seule action des particuliers n'est pas assez puissante à cause des divergences d'idées. Si l'union entre des personnes ayant des industries identiques, comme dans les

syndicats, est déjà difficile, elle est presque impossible quand il s'agit d'associer des intérêts opposés. Jusqu'ici, on a eu la tendance de placer dans les attributions du futur office tout ce qui actuellement ne va pas à souhait, et ce fait va causer bien des désillusions. On croit préparer une panacée, et on créera un organe qui, même supposé parfait, n'en devra pas moins aller à l'encontre de bien des désirs et encourra par la nature des choses la réprobation presque générale.

La première démarche officielle a été faite en octobre 1913 et la motion a été présentée au Conseil national par MM. Seiler et Emery. D'après le premier, il semble que le seul but à atteindre est de ramener la prospérité dans l'hôtellerie et dans les branches qui dépendent du tourisme, car il met surtout en relief la mauvaise marche des affaires. Il attribue celle-ci en grande partie à la concurrence croissante des autres pays. A moins de ressources financières de première importance, ce ne sont pas les efforts du nouvel organe qui auront suffisamment d'influence pour remplir les innombrables chambres vides des hôtels, et pour remettre en état les finances des entreprises de transport dans le marasme. Le point à obtenir premièrement est une meilleure utilisation des moyens d'action.

La motion a été acceptée sans discussion, et plus tard le Conseil fédéral a chargé la S. S. D. de préparer un projet de statuts qui fut terminé en 1913 et revisé en 1916. La forme prévue est l'association. En peuvent faire partie : les personnes physiques domiciliées en Suisse, les personnes morales de droit privé domiciliées en Suisse, les personnes de droit public domiciliées en Suisse, les citoyens suisses domiciliés à l'étranger, les associations de citoyens suisses à l'étranger. Si des corporations de droit public assurent à l'association des subventions d'au moins 500 fr. annuellement, elles jouissent de certains droits prévus par les statuts.

Les organes sont :

1° L'Assemblée générale, seule compétente pour quelques questions d'ordre général, modifications aux statuts, fixation du règlement sur la marche des affaires, etc.

2° Le Conseil du tourisme, composé d'au moins 11 membres. Ses attributions sont les suivantes : fixation du budget annuel, des programmes de travaux et de l'ordre de service

de l'Office du tourisme, nomination du directeur et des commissaires de l'Office du tourisme, fixation des projets à soumettre à l'assemblée générale, etc.

3° Le Comité de direction, de 5 à 7 membres, choisis dans le Conseil du tourisme. Il a la haute direction de l'Office du tourisme; il fixe les propositions et les projets à soumettre au Conseil du tourisme, etc.

4° L'Office suisse du tourisme, organisation permanente de l'association. Il est composé d'un directeur et d'un ou plusieurs «commissaires du tourisme». Les attributions de l'Office sont les suivantes :

A. *a.* Unification de la publicité à l'étranger par la concentration de tous les moyens à disposition.

b. Perfectionnement de la publicité et études de nouvelles formes de publicité.

c. Examen de la littérature existante de propagande et de voyages. Edition de nouvelles publications répondant au but visé.

d. Propagation soigneuse et contrôlée du matériel de publicité à l'étranger (brochures, affiches, etc.).

e. Participation à l'organisation d'expositions ayant pour objet le mouvement des étrangers.

f. Organisation de nouveaux bureaux de tourisme et d'agences à l'étranger (entretien de relations étroites avec les grandes agences de voyages et de navigation à l'étranger, avec les représentants diplomatiques, les clubs suisses, ainsi qu'avec des particuliers d'origine suisse en mesure de favoriser les intérêts du tourisme suisse dans les grands centres du trafic et du tourisme en Europe et dans les contrées d'outre-mer).

g. Organisation d'un service spécial de presse et d'informations.

h. Etude des conditions de la concurrence étrangère (publicité, littérature de propagande, nouveaux moyens de communications, politique ferroviaire, correspondances internationales, trains spéciaux, horaires, etc.).

i. Organisation de conférences, projections, représentations cinématographiques et réclames lumineuses à l'étranger.

k. Coopération à l'organisation de congrès, comités d'études et réunions sportives internationales.

l. Développement des institutions privées et publiques d'enseignement au moyen d'une propagande active à l'étranger.

B. *a.* Etude de l'ensemble du trafic suisse (chemins de fer, postes, bateaux à vapeur, automobilisme, navigation fluviale, circulation routière, formalités douanières, passeports, etc.) propositions en vue de l'amélioration des conditions du trafic.

b. Rédaction de consultations sur des questions de trafic.

c. Préparation et élaboration de règlements et de projets de lois ayant trait au mouvement des voyageurs.

d. Etude du mouvement des voyageurs au point de vue économique et dans ses relations avec la politique des transports (industrie hôtelière, commerce, arts et métiers, industrie, enseignement, statistique, etc.)

e. Rédaction d'un rapport annuel sur la situation et le développement du mouvement des voyageurs.

f. Gestion financière de l'Office du tourisme, et mesures propres à recueillir l'adhésion de subventionnants et de sociétaires.

g. Organisation d'archives du tourisme : littérature suisse et étrangère relative au trafic, à la réclame et à l'industrie hôtelière, lois et règlements concernant le trafic, ouvrages ayant trait au tourisme et à l'éducation en Suisse, modèles d'insertions, diapositifs, photographies, etc.

Comme on le voit, une grande place a été faite aux questions théoriques. C'est heureux, car dans ce domaine tout est à faire, et il est inutile de vouloir entreprendre des mesures pratiques sans pouvoir se baser sur des considérations scientifiques.

La question épineuse est le côté financier, et le succès dépend en grande partie des ressources dont disposera l'association. Cependant, il semble que l'on commence à estimer en Suisse le tourisme à sa juste valeur, et tout fait augurer favorablement pour l'avenir. Nous espérons que dans un temps prochain, « l'Office suisse du tourisme » pourra commencer son activité, et que les hommes placés à la tête de cette organisation sauront réaliser les grands espoirs que l'on aura mis en eux.

Ouvrages, Revues et Journaux consultés

LIBHENAU. *Das Gasthof und Wirtshauswesen der Schweiz.*

DAUZAT. *La Suisse moderne.*

FARGÈS. *Une industrie nouvelle.*

BETTEX. *Montreux.*

ED. GUYER. *Les Hôtels modernes.*

CLERGET. *La Suisse au XXe siècle.*

La Suisse au XIXe siècle; articles de ROD, GUNTHER, etc.

Reichesberg Handwörterbuch.

Revue suisse des Hôtels, organe de la Société suisse des Hôteliers.

Verkehr, organe de l'Union centrale des Sociétés suisses de Développement.

Stations balnéaires et climatiques suisses, par la Société balnéologique suisse.

Lohnstatistik, publié par le Secrétariat ouvrier suisse.

Zur Errinerung an die Schweizerische Landesausstellung, Bern 1914, par le Bureau central de la Société suisse des Hôteliers.

Statuts, Rapports de gestion de diverses Sociétés de Développement et Bureaux de renseignements.

Statistique des Chemins de fer suisses.

Rapport du Conseil d'administration de plusieurs lignes de chemins de fer.

IMPR. LÉON BURKI, LAUSANNE



IMPR. LÉON BURKI, LAUSANNE